

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Impression : GESSLER S.A., SION
☎ (027) 219 05 - 231 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 45.— 3 mois Fr. 13.—
6 mois Fr. 24.— Le No Fr.—30
Etranger demandez les conditions.

Régie des annonces :
PUBLICITAS S.A. - SION
☎ (027) 2 44 22

Agences à Brigue et Martigny
Annonce 16,5 ct. le mm.
Avis mortuaire 40 ct. le mm.
Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 13.355 ex.

SUCCES ASSURE...

avec un intérieur signé :

Reichenbach
& CIE S.A.

SION : bâtiment « La Matze », Avenue
de Pralliori Tél. 2 12 28
Fabrique de Meubles : Route du Ra-
wyl Tél. 2 10 35
Montana-Crans : bâtiment « Le Ferli-
nel » Tél. 7 20 77

P 24 S

LA CHRONIQUE DE CYRILLE MICHELET

L'agriculture dans la haute conjoncture

I. EVOLUTION GENERALE

On ne saurait établir de comparai-
son entre la situation actuelle de
l'agriculture et celle de 1815, par
exemple, au début de la Suisse des
22 cantons. Les données globales re-
latives à la production font totale-
ment défaut. On sait qu'à cette épo-
que les paysans formaient le 5/6 de
la population, et que leur sort était
jaloux par les prolétaires, si l'on
entend par ce mot ceux qui n'avaient
d'autres ressources que leur gain de
salariés. Le régime était partout celui
de l'autarcie individuelle, chacun s'ef-
forçant de produire pour ses propres
besoins.

Selon le recensement de 1960, 621 000
personnes, un peu plus de 11 %, vi-
vent des activités agricoles. En tenant
compte des exploitants pour lesquels
l'agriculture n'est qu'accessoire et du
fort recul depuis 1960, on sera plus
proche de la réalité en estimant à
8-9 % la proportion actuelle des agri-
culteurs.

On dénombrait en 1888 1 077 000
paysans ou 37 % de la population,
865 000 en 1930, ou 21 %. L'effectif
des personnes actives semble tombé
de 50 % environ depuis le dernier
quart du siècle dernier, pendant que
le volume global de la production a
été en augmentation constante. Ainsi,
tout l'excédent démographique est allé
à d'autres secteurs, et, en plus, la
moitié au moins des personnes occupées
alors à l'agriculture.

Il est significatif que de 1850 à 1960,
en 110 ans, les villes ont fortement
grossi, et que 1442 communes sur
3095 — naturellement des communes
rurales — ont vu diminuer leur po-
pulation. Les regroupements se sont
opérés autour des centres industriels,
dont le 80 % du potentiel se trouve
confiné sur un territoire qui ne re-
présente guère que le 7 % de la su-
perficie totale du pays.

Le mouvement démographique de
diminution des populations agricoles
est loin d'être à son terme. Il a subi
une forte impulsion du fait de la hau-
te conjoncture, dont l'un des effets a
été d'accélérer la mécanisation et la
réforme des structures des exploita-
tions, deux raisons majeures de la di-
minution des ruraux.

Devant l'aggravation continue des
frais de production et la relative sta-
bilité des prix des produits, on conste
qu'une grande part de nos exploita-
tions sont trop exiguës, qu'il faut
en réduire le nombre pour procurer à
celles qui subsistent davantage de

terres à cultiver. De nouvelles for-
mules sont à l'épreuve pour résoudre
de difficiles problèmes de main-d'œu-
vre et de rentabilité. On s'avise que
des méthodes traditionnelles éprou-
vées sont dépassées et qu'il faut les
moderniser, les rationaliser. Des tech-
niques nouvelles, parfois révolution-
naires, s'imposent jusque dans l'éco-
nomie animale, où forcer la nature
paraissait relever de l'hérésie.

On ne résiste pas à la poussée du
progrès.

Les tendances évolutives de l'agri-
culture touchent à des degrés divers
toute la Suisse et tous les pays. Les
plus attardés et les moins favorisés
subissent les secousses les plus vives,
qui sont les mouvements d'une con-
version inéluctable et précipitée.

Le courant de reclassement, qui a
transformé une société agricole et ar-
tisanale en une société industrielle
dans laquelle la part de l'agriculture
ne cesse de se réduire, a, certes, souf-
flé inégalement sur notre pays. C'est
que les structures se différencient à
leur origine autant par l'importance
des exploitations que par leur com-
position. Nul point de comparaison
entre la ferme arrosée du Plateau,
qui, au surplus, ne se divise pas, et
la petite entreprise morcelée des val-
lées des Alpes, aux dizaines de par-
celles minuscules et dispersées, que les
partages en nature continuent absur-
dement de fractionner. La première
est déjà plus ou moins à la taille des
machines, la seconde est restée à la
taille de l'outil manuel.

Le domaine arrosé et de superficie
suffisante a résisté, ou réagi victo-
rieusement à la poussée de la haute
conjoncture et à l'élévation rapide du
niveau de vie qui en est résulté.

Quant aux exploitations de trop
faible taille et faites d'un assemblage
déraisonnable de parcelles, nous ver-
rons ce qu'elles deviennent en exami-
nant le cas du Valais.

Parce que les mêmes causes produi-
sent les mêmes effets, rappelons qu'en
France, les exploitations de moins d'un
hectare, qui étaient 2 235 000 en 1892,
tombèrent à un million en 1929 et
tendent à disparaître, sauf en cultu-
res industrielles, pendant que les très
grandes exploitations se sont mainte-
nues. La Fédération nationale des syn-
dicats d'exploitants, faisant en février
dernier le point de la situation, conste-
tate qu'actuellement 500 000 agricul-
teurs ne sont plus en état d'exploiter
la dizaine d'hectares sur laquelle ils
vivent. Pour donner à ces chiffres un
rapport de grandeur, il convient de
préciser que la France compte main-

tenant 2,4 millions d'exploitations pay-
sannes.

L'élimination progressive des exploi-
tations de trop faible taille procède
d'un phénomène économique de même
ordre que celui qui provoque la dis-
parition de l'artisanat, de l'entreprise
trop petite ou inadaptée, par la loi
implacable de la concurrence.

Même en un pays comme la Suisse,
où l'Etat soutient, protège et dirige
l'agriculture, portant une sollicitude
particulière aux défavorisés que sont
les petits et les montagnards, il n'est
pas en son pouvoir de sauver ceux que
l'évolution condamne. Les prix ac-
cordés sont basés sur des coûts de pro-
duction faits de moyennes. Même si
elles sont généreusement calculées, ces
moyennes sont tout à fait insuffisan-
tes pour ceux qui sont au-dessous.
Les prix sont influencés aussi par les
gains de productivité dont les petits
exploitants sont incapables de suivre
la progression.

On pourrait donner une forme con-
crète à ce problème des prix en di-
sant que la ferme arrosée du Pla-
teau, avec un troupeau sélectionné de
30 laitières, procure à celui qui la tra-
vaille avec intelligence un large re-
venu avec les 53 centimes officiels du
litre de lait, pendant que le paysan
de montagne du Valais, à 2 ou 3 va-
ches d'Hérens, ne se sortirait pas de
la misère avec le double ou le triple
de ce prix de base.

Nos producteurs abandonnent la
culture de l'asperge, et même celle de
la fraise, parce que le prix de la main-
d'œuvre a augmenté dans une me-

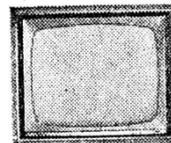
sure qui n'a pu être suivie par celui
de la vente, et cela sur un sol trop
morcelé pour se prêter à un aména-
gement rationnel du travail.

Il y a des conversions possibles,
mais dans une limite assez étroite. On
l'a si souvent constaté qu'il paraît fas-
tidieux de le répéter, la survie de
l'agriculture traditionnelle en régime
de la petite propriété en parcelles dis-
persées ne doit pas faire illusion sur
son avenir. Les exploitants actuels
sont d'âge moyen élevé et leurs en-
fants ont choisi d'aller vers d'autres
activités plus rémunératrices.

Le maintien d'une agriculture pour
utiliser le sol cultivable est subordon-
né à de profondes modifications de
structures, auxquelles font obstacle le
droit successoral et la cherté des ter-
rains.

TELEVISION

MIEUX ENCORE
AVEC



MEDIATOR

avec deuxième chaîne
écran panoramique

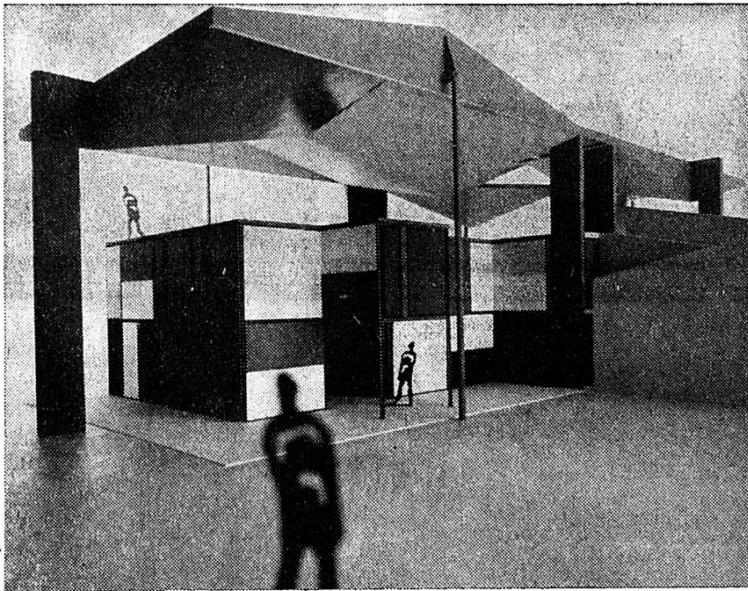
dès Fr. 995.-

Hallenbaiter
A.C.E.

Rue des Remparts — SION
Tél. 2 10 63

P 70 S

Le « Centre Le Corbusier » à Zurich



Ce centre, comprenant le dernier bâtiment créé par le grand architecte
avant sa mort, est en construction : il est composé en éléments d'acier
préfabriqués et montés sur le chantier. Le gros œuvre a été terminé il y a
quelques jours. Après son inauguration officielle, prévue pour le 6 octobre
(qui aurait été le 79e anniversaire de l'artiste), le « Centre Le Corbusier »
abritera une exposition ouverte de meubles, de tableaux, de plastiques et de
tapisseries de Le Corbusier. Notre photo montre la maquette du bâtiment,
photographiée depuis l'entrée.

Jean Mistler élu à l'Académie française

PARIS. — M. Jean Mistler, l'auteur
de « La Symphonie inachevée » a été
élu hier membre de l'Académie fran-
çaise au premier tour de scrutin par
21 voix contre 7 à M. Henry de Mon-
freid, sept bulletins blancs marqués
d'une croix s'opposant à l'un et l'autre
candidats.

Né le 1er septembre 1897 à Sorèze,
dans le Tarn, le nouvel « immortel »
est un ancien élève de l'Ecole norma-
le supérieure, agrégé de l'Université
Inscrit en 1928 au groupe radical-
socialiste de la Chambre des députés,
M. Mistler devait devenir successive-
ment ministre des Postes et Télécom-
munications, ministre du Commerce
et directeur de la commission des Af-
faires étrangères de la Chambre.

IMPORTEANTE CONFERENCE DE PRESSE TENUE A BERNE

Vers l'abolition des articles d'exception

BERNE. — Le groupe d'études pour
l'abolition des articles d'exception de
la Constitution fédérale est présidé
par M. Reto Caratsch, ancien journa-
liste zuricois, qui a donné jeudi ma-
tin au Palais fédéral une conférence
de presse à laquelle a aussi assisté un
observateur du conseiller fédéral
Tschudi.

M. Caratsch estime que la révision
des articles religieux de la Constitu-
tion devrait être accélérée. De sa pro-
pre initiative il a, voici quelques an-
nées, constitué ce qu'il appelle un
« comité des sages » et qui comprend
MM. Marcel Bridel, professeur à Lau-
sanne, Guido Calgari, professeur à
l'Ecole polytechnique fédérale, Hans
Huber, professeur à l'Université de
Berne, Louis Python, ancien juge fé-
déral, et Edouard Zellweger, conseil-
ler aux Etats de Zurich.

Il fut rappelé que récemment, fai-
sant le point de l'évolution du problè-
me sur le plan parlementaire, le con-
seiller fédéral Wahlen s'était dit fa-
vorable à une révision. Une expertise
a été confiée au professeur Kaegi, qui
se livre à des recherches très appro-
fondies. Mais, pour M. Wahlen, il ne
faut pas précipiter les choses, car un
projet mal mûri pourrait être suivi
d'une votation fédérale négative, ce
qui serait grave.

Le comité Caratsch partage ce point
de vue et ne se leurre pas sur les
difficultés. Mais il voudrait aller plus
vite. La discussion a assez duré. Il y
a maintenant 118 ans que l'ordre des
jésuites est interdit chez nous alors
qu'en Norvège, seul pays où l'interdic-

tion a duré encore plus longtemps,
l'interdiction a été levée. D'ailleurs, le
comité entend bien ne pas traiter iso-
lément la question des jésuites, il veut
établir, d'une manière générale, de
nouvelles bases constitutionnelles
concernant la liberté de la religion. Un
des obstacles qui empêchent l'adhé-
sion de la Suisse à la Convention
européenne des droits de l'homme se-
rait ainsi supprimé.

Ajoutons que le comité a envoyé de
nombreuses circulaires dans toute la

Suisse, qui lui ont permis de recueillir
l'adhésion de 62 membres actifs. Les
noms des deux personnes qui ne
font plus partie de l'association sont
significatifs : il s'agit de M. Adolphe
Kuenzi, président de la Fédération des
Eglises protestantes, tragiquement dé-
cédé, et de M. Rudolf Gnaegi, l'actuel
conseiller fédéral. Ce dernier a cha-
leureusement appuyé les démarches de
M. Caratsch, lequel a d'ailleurs constam-
ment informé le Conseil fédéral de
ses intentions.

Pour le rapatriement des corps des militaires et civils français inhumés au Vietnam du Nord

HANOI. — Le commandant Pierre
Partholome est arrivé à Hanoi en vue
de négocier le règlement d'un pro-
blème vieux de 12 ans : le rapatrie-
ment progressif en France des corps
de citoyens français, militaires ou ci-
vils, ensevelis sur toute l'étendue du
Nord-Vietnam dans des nécropoles, des
cimetières, ou simplement au coin
d'une rizière ou sur le flanc d'une des
collines dominant la cuvette de Dien
Bien Phu.

Sa première mission est limitée au
rapatriement des corps d'environ 340
soldats français tombés au cours de la
dernière guerre et conservés depuis
sous la garde des autorités nord-viet-
namiennes à la nécropole de Bac Ninh
dans des cercueils de zinc ou des cais-
settes de terre cuite.

Si les négociations, qui s'ouvrent
dans une atmosphère favorable, aboutis-
sent, les cercueils seront chargés
dans le courant de juillet à bord d'un
navire français à Haïpong. Ce serait
le premier bateau touchant le Nord-
Vietnam depuis longtemps, et aussi le
premier départ vers la France des
restes de ressortissants français morts
ou tués au Nord-Vietnam depuis le
départ des troupes françaises.

L'opération revêt également un dou-
ble aspect politique favorable : elle
constitue, en effet, une relance, sur un
point précis, des dispositions des ac-
cords de Genève concernant l'échange
de sépultures et elle témoigne, aussi,
des meilleures dispositions réciproques
des deux gouvernements.

NOUVELLE-GUINEE

PETITE PLANÈTE

Dans notre modeste bien connue,
nous, les Blancs, nous pensons le
plus simplement du monde que le
Créateur a bien fait les choses en
nous donnant une enveloppe claire.

Je sais bien que la mode exige
des dames que cette peau claire soit
aussi sombre que possible. Quels
sacrifices ne fait-on pas pour ob-
tenir des bronzages complets ? Et
plus le blanc devient noir, plus le
propriétaire d'une peau blanche est
satisfait.

Mais enfin, ces hâles sont passa-
gers : de là, sans doute, l'importan-
ce qu'on leur attribue. Ils attestent
que l'on a pu prendre des vacances
à la montagne ou à la mer. Et ces
privileges ne vont point sans pres-
tige.

Faut-il le supposer pour autant que
nos belles désirent de toutes leurs
forces être nègresses ? Il n'en est
rien, apparemment.

Et de plaindre, même, ces mal-
heureuses dont la peau luisante
ressemble à du charbon.

Tout cela échappe peut-être à la
logique. Où a-t-on pris que la logi-
que conduise le monde ?

Ne serait-il pas intéressant de
connaître les goûts de nos sœurs de
couleur en ce qui concerne la robe
que la nature leur a donnée ?

Existe-t-il des instituts de beau-

té, dans la brousse, où ces beautés
nocturnes essaient de se blanchir ?

Un petit fait que je cueille dans
la corbeille à journaux semble nous
renseigner utilement.

Madame Junia Mzwanga (dé-
brouillez-vous comme vous pouvez
avec ces consonnes) vient d'intenter
un procès à un laboratoire.

Elle réclame 15 000 francs de
dommages-intérêts parce que la
crème qu'elle a employée pour
adoucir sa peau l'a blanchie comme
une quelconque Européenne.

Le préjudice, affirme la dame, est
d'abord esthétique. Elle se trouve
laide dans son nouvel appareil en-
veloppant.

Merci, Madame !

Le tort moral n'est pas moins évi-
dent puisqu'on la traite maintenant
de bâtarde et que les beaux gars
de la tribu se détournent d'elle
avec dégoût.

Enfin, elle qui était cuisinière, et
appréciée comme telle, personne ne
l'engage plus car ce serait une hon-
te d'avoir une cuisinière blanche
dans un pays noir.

Moralité : soyons un peu plus mo-
destes et rappelons-nous qu'une
peau de couleur vaut pour le moins
15 000 francs de plus que la vul-
gaire peau blanche dont on nous a
affublés.

Sirius.

Bayard

VIÈGE

Téléphone (028) 6 23 20

**Un choix toujours plus grand
Des prix toujours plus avantageux**



Complets pour hommes

en excellent peigné, veston droit à trois boutons, forme élancée, pantalons modernes de coupe ajustée, rayés ou avec dessins discrets dans des couleurs « mode ».

net Fr. **139.-**

Complets pour hommes

en fine laine peignée et Trévira, extrêmement légers au porter, de forme impeccable et durable, complets droits de coupe élégante.

Couleurs : gris clair, gris, brun clair, brun, différents tons de bleu.

net Fr. **165.-** à Fr. **228.-**

Complets pour hommes

en pure laine peignée, double fil, qualité anglaise, coupe moderne.

Couleurs : gris, brun, bleu.

net Fr. **198.-**

Nous tenons toutes les grandeurs « confection » et faisons également des complets sur mesures, de coupes impeccables, et livrables dans les plus brefs délais.

Bayard

Tél. (028) 6 23 20

VIÈGE



Les articles mis en « vedette » sont obtenables dans tous les magasins COOP du Valais Central !

Avec Ristourne

Cake chocotine

la pièce **1.50**

Galettes nougatine

les 200 gr. **1.10**

Salami des Grisons

la pièce
210 gr. env. **1.95**

Bananes

le kilo **1.60**

Tomates Etr.

le kilo **1.60**

Avec Ristourne



Les fameuses courses de côte cyclistes « pointent »...

Dimanche : l'assaut du Super-Saint-Bernard

Du 5 juin au 14 août, les 6 courses de côte valaisannes vont se suivre à un rythme soutenu et continueront comme durant les années écoulées à passionner le public de notre canton. Cette année, les buts à atteindre portent dans l'ordre les noms de Super-Saint-Bernard, Mayens-de-la-Zour, Loye, Les Collons, Verconsin et Chandolin.

Pour l'instant, tous les regards se portent vers la belle classique du Vélo-Club Excelsior de Martigny qui se disputera pour la 3e fois. Il s'agira de trouver un digne successeur au Zuricois Freddy Dubach (vainqueur en 1964) et au Valaisan Kurt Baumgartner (vainqueur en 1965).

Le club organisateur, à la tête duquel on trouve le sympathique J.-M. Lonfat, qui a repris une tâche difficile après le « règne » du distingué président Paréjas, fait une fois de plus un gros effort pour continuer dans la grande tradition. Nous sommes persuadés que Martigny-Super-Saint-Bernard connaîtra le succès qu'elle mérite.

Ce Grand Prix Manzioli, créé par le regretté Roger Bollenrucher, revêtira un attrait tout particulier cette saison car le challenge In Memoriam en souvenir de son fondateur sera attribué à titre définitif. Ce trophée d'une valeur de 400 francs provoquera à n'en pas douter une grande lutte.

D'autre part, cette première course de côte est intimement liée, comme les autres courses de côte valaisannes, à notre quotidien « La Feuille d'Avis du Valais » qui, depuis 1961, récompense chaque année le meilleur « coteur » valaisan sur l'ensemble des courses de côte de la saison. Les conditions et règlements qui se rapportent au challenge « FAV » sont mentionnés dans cet article.

Des amateurs sur 48 km.

On n'empruntera pas la ligne droite de Martigny au Super-Saint-Bernard pour que la région de plaine bas-valaisanne puisse également fêter les

coureurs. En effet, après le contrôle des licences et la remise des dossards à l'hôtel des Trois-Couronnes de Martigny-Bourg (de 8 h. à 10 h. 15), la course effectuera un détour par Chartrat et Fully. Les grimpeurs auront ensuite la parole en se dirigeant vers Bovernier, Sembrancher, Orsières, Liddes et Bourg-Saint-Pierre.

Partis de Martigny à 11 h. (pour les amateurs et à 11 h. 03 pour les amateurs élite), les premiers éléments atteindront la station du téléphérique à 1 h. 45 à 1 h. 50 plus tard.

Il s'agit donc d'une course « handicap » de trois minutes. Ces pauvres trois minutes vont certainement fondre comme neige au soleil sous la poursuite des amateurs élite dont les premiers engagés portent les noms de Baumgartner, Fatton, Lambelet (trois de l'écurie Savro), Lorenzi de Genève et le Français Locatelli.

Kurt Baumgartner peut connaître deux grandes satisfactions dimanche : la victoire et l'attribution du challenge Roger Bollenrucher. Pour ce dernier trophée, son plus dangereux concurrent sera le Genevois d'adoption Vicenzo Lorenzi, qui totalise 13 points contre 3 au Valaisan sur l'ensemble des deux premières éditions.

Toutefois, il s'agit pour Kurt de « sortir » une grande performance car dans les 50 coureurs inscrits actuellement, en plus de tous les Valaisans (exception faite de Regamey et Crisinel au Tour d'Angleterre), nous aurons 12 Suisses allemands, plusieurs Romands dont Alloco et Burri, mais surtout 3 excellents coureurs italiens d'Aoste dont les noms ne sont pas encore connus.

De par l'excellent profil de cette épreuve, avec sa boucle par Chartrat et Fully, de par l'importante planche de prix et grâce aux 7 primes attribuées le long du parcours (Fully, Martigny, Bovernier, Sembrancher, Orsières, Liddes et Bourg-Saint-Pierre), l'animation de la course est une garantie certaine. Rappelons que le temps réalisé en 1965 par Kurt Baumgartner

sur les 48 km. est de 1 h. 47' 36".

La série des courses de côte valaisannes part donc sous d'heureux auspices et personne ne s'en plaindra.

Nouvelles inscriptions

Dans la catégorie amateurs-élite, quatre nouvelles inscriptions sont parvenues aux organisateurs. Il s'agit tout d'abord de trois Français, Roland Locatelli et Vercellini, d'Annemasse et de Meynet, de Bonneville. La 4me inscription est celle du Suisse allemand Zraggen.

Chez les amateurs, parmi de nombreuses nouvelles arrivées, il est surtout intéressant de noter celle du Lyonnais Alain Rimet, qui s'était classé 4me l'année passée à Sion - Les Collons. JM.

Le challenge FAV pour la 6me année

Dans le but de soutenir les coureurs valaisans, notre quotidien créé en 1961 le challenge « FAV » récompensant le meilleur « coteur » de la saison. Ce trophée, mis en compétition annuellement, sera attribué à l'issue de la 6e course de côte de la saison 1966, soit après Sierre - Chandolin (14.8.66).

Le challenge « FAV », pour être acquis définitivement, doit être gagné 3 années par le même coureur.

Les points comptant pour la désignation du meilleur grimpeur sont attribués de la façon suivante à chaque course de côte : 10 points au premier, 9 au second, etc. Jusqu'à ce jour, seul Kurt Baumgartner est parvenu à conquérir deux fois notre challenge, dont voici le palmarès :

- 1961 : Baumgartner Kurt
- 1962 : Bonvin Aldo
- 1963 : Genoud Louis
- 1964 : Mathieu Charly
- 1965 : Baumgartner Kurt
- 1966 : ?

JM

LE SPORT AUX AGUETS

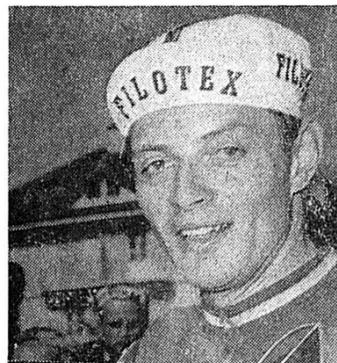
La grande année de Maurer

Si Rolf Maurer n'a pas remporté de succès éclatant depuis le début de la saison, son comportement laissait présager une excellente forme cette année, comparable à celle de 1964. En effet, la saison passée, il fut plutôt terne et on attendait de lui de grandes choses, les fervents du cyclisme étant très exigeants avec les coureurs et, il faut le dire, habitués aux succès que remportèrent les Koblet, Kubler, Clerici, voire Schaer de la grande époque.

J'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre Maurer dans le récent Tour de Romandie, où il semblait se roder. A part sa maigre performance dans l'étape contre la montre, il fut toujours dans le coup et sa troisième place traduisait bien la régularité de notre coureur.

Depuis jeudi passé, les regards des sportifs suisses se tournent vers le Tour d'Italie, où seulement deux Suisses sont engagés. Le regard est d'abord timide, puis, peu à peu, l'intérêt grandit parce qu'un des nôtres, noyé dans ce concert de coureurs italiens et étrangers, se distingue chaque jour et qu'il étonne suiveurs et spécialistes par son brillant comportement et son remarquable état de fraîcheur à la fin de chaque étape. Maurer est un homme qui aime la chaleur et le Tour d'Italie lui convient à merveille, mais son comportement le classe maintenant parmi les candidats à la victoire finale.

Certes, je ne veux pas prétendre que Maurer gagnera le Giro, mais il figure maintenant parmi les favoris, lui qu'on croyait sur le déclin. Je pense que ce retour en forme est consécutif à une très bonne préparation au cours de la saison hivernale et Rolf a certainement moins couru d'omniums sur piste qui sont incompatibles avec la route. Cela maintient en forme jusqu'à un certain point, mais on ne prépare pas des cour-



ses par étape sur piste. D'autre part, je pense que Rolf Maurer, garçon intelligent, a soigneusement dosé sa préparation en fonction des courses par étape auxquelles il voulait participer.

Cette année, Rolf doit nous valoir encore bien des surprises, et pourquoi ne se poserait-il pas en sérieux candidat au titre de champion du monde sur route ? La forme d'un jour étant significative à cette occasion, Maurer est tout aussi capable qu'Anquetil — qui n'a jamais remporté le titre — de revêtir le maillot arc-en-ciel.

Le Tour d'Italie très passionnant connaît depuis hier soir un nouveau leader, Gianni Motta, qui comme nous l'avons vu au Tour de Romandie, va défendre avec énergie son bien. Et cela il le faut, car 7 secondes, c'est minime. Espérons que Motta trouve une aide suffisante dans son équipe où figure — dans toute l'acception du terme — René Binggeli. Lui, il n'est pas dans le coup cette année, c'est dommage, car deux Suisses se distinguant au Tour d'Italie redonneraient un certain éclat à notre cyclisme.

Georges Borgeaud.

Brillant comportement de deux Valaisans



Voici la patrouille victorieuse. De gauche à droite : epl. Prince (Sion), lt. Deaucourt, app. Roch, sdt. de char Etter (Magnot).

Dernièrement, eurent lieu dans les bois du Jorat, entre Mollie-Margot et Mézières, les concours d'été de la Division mécanisée 1. Venus de toutes les régions de la Suisse romande, 400 hommes répartis en 99 patrouilles, dont 66 en catégorie A et 33 en catégorie B, prirent le départ.

L'épreuve de cette année devait permettre la sélection des meilleures patrouilles en vue de la participation aux Championnats d'Armée au mois de juillet à Berne.

Les concurrents de la catégorie A devaient effectuer un parcours de 14 km comportant 16 postes de contrôle (10 km, et 13 postes pour la cat. B) avec épreuves techniques et notamment : jets de grenades estimation de distance, repérage de points dans le terrain et tir sur cibles norvégiennes.

La patrouille du Plt. Daucourt, comprenant le cpl de chars Prince de Sion, l'appointé Roch de Magnot et le sdt de chars Etter de Lausanne, partait avec la lourde tâche de défendre pour la 3me fois consécutive le challenge du Régiment de chars et le challenge du Groupe. Elle se comporta cependant fort bien puisqu'elle s'adjugea la 2me place en 2h. 45'10" derrière la patrouille du cpl. Glauser, Police route cp. 21 en 2h. 38'53".

La performance de ces hommes est tout à leur honneur car elle leur a permis de conserver définitivement le challenge du Régiment, le challenge du Groupe et la médaille d'argent au classement général.

Voici d'ailleurs les résultats des 10 premiers de chaque catégorie :

Cat. A : 1. cpl. Glauser, police route cp. 21, 2h. 38'53" ; 2. Plt. Daucourt, cp. chars III-11, 2h. 45'10" ; 3. Lt. Ray, btr. ob. z. pos., 2h. 52'08" ; 4. Cap. Suter, cp. chars I-15, 2h. 53'27" ; 5.

Plt. Zwahlen cp. fus. mot. II-3, 2h. 54'34".

Cat. B : 1. Lt. Cornu, cp. chars II-11, 1h. 38'03" ; 2. Lt. Althaus, cp. fus. mot. I-3, 1h. 38'38" ; 3. Plt. Petermann, EM gr. trm. I, 1h. 45'38" ; 4. cpl. Riesle, cp. lm. chars IV-12, 1h. 57'17" ; 5. Lt. Riesen, cp. gren. chars II-13, 2h. 04'40".

Toutes nos félicitations à ces sportifs volontaires et désintéressés et nous espérons vivement pouvoir reparler d'eux lors des Championnats d'Armée en juillet à Berne.

Olympisme : Préparatifs suisses

Au cours d'une séance tenue à Berne, le Comité olympique suisse a décidé d'envoyer, en automne 1966, une petite délégation helvétique aux épreuves préolympiques de Mexico (12-22 octobre). En principe, cette délégation sera composée de Jean Weymann, chef de mission, Kaspar Wolf, directeur technique du comité pour le sport d'élite, d'un médecin et, éventuellement, du président du COS. Raymond Gafner. Quatre athlètes seront également de la partie : un escrimeur, un gymnaste, un nageur et

un spécialiste du demi-fond. Au cours de ce déplacement, la délégation devra trouver un point d'attache pour l'équipe suisse en 1968 et résoudre la question du voyage. D'autre part, le Comité olympique suisse a décidé d'accorder, en principe, son patronage aux Jeux européens qu'on prévoit d'organiser dans la région de Bâle en 1971. Ces Jeux seraient une réplique européenne des Jeux panaméricains, des Jeux du Commonwealth ou des Jeux asiatiques qui existent déjà actuellement.

TOUR D'ITALIE - TOUR D'ITALIE - TOUR D'IT

Motta maillot rose - Maurer brillant

Victime d'une nouvelle défaillance lors de l'arrivée en côte à la Maddalena, où l'Espagnol Julio Jimenez a gagné détaché la 15e étape du Tour d'Italie, l'Italien Vittorio Adorni a dû abandonner son maillot rose à son compatriote Gianni Motta, second derrière l'Espagnol. Mercredi déjà, dans le col du Mottarone, Adorni avait été distancé par Jimenez mais il avait pu rejoindre l'Espagnol au bas de la descente. Jeudi, en revanche, l'étape se jouait en côte et Adorni ne pouvait espérer récupérer en descente le temps perdu au cours de l'ascension. C'est ainsi qu'après avoir répondu à deux attaques du grimpeur ibérique, l'Italien a perdu contact et a terminé en quinzième position à 1'21" de Jimenez et à 54" de Motta, à qui il a rendu le maillot rose conquis lundi à la suite de la course contre la montre. En outre, Adorni a dû concéder de précieuses secondes à Zilioli, Maurer, Anquetil, Bitossi, Balmamion, Gimondi et Altig.

Disputée par une très chaude journée et en présence d'une double haie de spectateurs enthousiastes s'étalant sur les 196 km. du parcours (on n'avait jamais vu autant de monde sur les routes du Giro), la course se déroula dès le départ à une allure très vive sous l'impulsion notamment d'Anquetil, qui assura pendant une vingtaine de kilomètres un train sévère.

« C'est un très grand grimpeur qui peut annuler son retard », avait indiqué Anquetil après la course contre la montre. Jeudi, l'Espagnol s'est à nouveau imposé, prêt, vraisemblablement, à rééditer son exploit vendredi dans la 16e étape, dont l'arrivée sera jugée en côte à 686 m. d'altitude. Il devra toutefois se méfier du jeune Italien Gianni Motta, qui prend très au sérieux son rôle d'outsider, notamment après le succès moral qu'il a obtenu sur Gimondi dans la course contre la montre et jeudi à la Maddalena.

La course des Suisses

Décidément, Rolf Maurer n'a pas fini d'étonner les suiveurs et ses adversaires dans ce Tour d'Italie. Au terme de la 15me étape, dont l'arrivée était jugée en côte à la Maddalena, près de Brescia, le Zuricois a pris une excellente 4me place derrière Jimenez, Motta et Zilioli.

Maurer a constamment fait partie du groupe de tête en compagnie notamment de Motta, Anquetil et Zilioli, groupe qui, à trois kilomètres de l'arrivée, a lâché Adorni. « C'était pourtant une côte très difficile qui demandait des efforts, j'étais très bien », déclaré à l'arrivée Rolf Maurer, à peine essoufflé et le visage détendu, physionomie qui contrastait avec celle d'Adorni, qui franchit la ligne les

traits marqués. Au terme de cette étape, Rolf Maurer a passé de la 12me à la 10me place du classement général et son retard sur Motta, le nouveau leader du Giro, est de 3'05".

Pour le Genevois René Binggeli, cette étape connut un déroulement identique à celui de la veille. Enfermé dans le gros peloton, Binggeli ne parvint pas à en sortir dans l'ultime côte, dont la pente moyenne était de 6 %. Il est évident que son état général ne lui permet pas encore des efforts violents.

Classement de la 15me étape, Aro-n - La Maddalena-Brescia (196 km): 1. Jimenez (Esp), 4 h. 51' 54" (40 km 278) ; 2. Motta (It), 4 h. 52' 24" ; 3. Zilioli (It), 4 h. 52' 25" ; 4. Rolf Maurer (S), 4 h. 52' 27" ; 5. Jacques Anquetil (Fr), m. t. ; 6. Bitossi (It), 4 h. 52' 45" ; 7. Huysmans (Be), m. t. ; 8. Balmamion (It), 4 h. 52' 47" ; 9. Gimondi (It), 4 h. 52' 58" ; 10. Taccone (It), m. t. ; 11. Altig (Al), 4 h. 53' 12" ; 12. Mugnaini (It), 4 h. 53' 14" ; puis: 67. Binggeli (S), 4 h. 57' 03".

Classement général : 1. Motta (It), 76 h. 43' 25" ; 2. Adorni (It), à 7" ; 3. Zilioli (It), à 1' 48" ; 4. Jimenez (Esp), à 1' 53" ; 5. Altig (Al), à 2' 03" ; 6. Balmamion (It), à 2' 27" ; 7. Bitossi (It), à 2' 42" ; 8. Anquetil (Fr), à 2' 51" ; 9. Taccone (It), à 2' 59" ; 10. Rolf Maurer (S), à 3' 05" ; 11. Gimondi (It), à 3' 13" ; 12. de Rosso (It), à 3' 15" ; puis : 58. René Binggeli (S), 78 h. 00' 48".

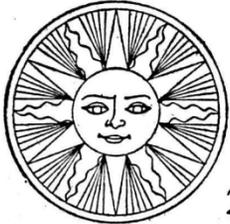
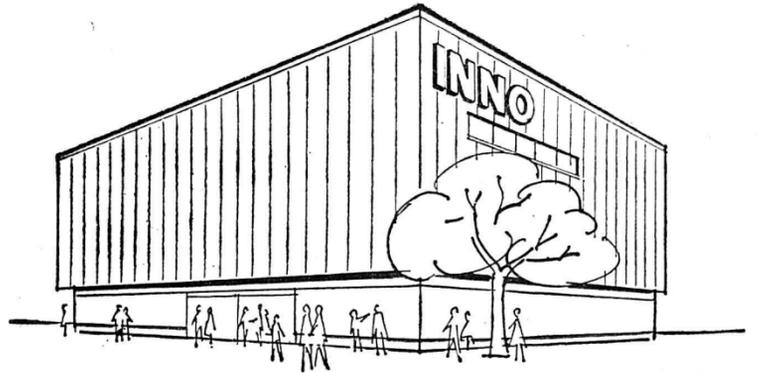
Exclu du Tour d'Angleterre

Le Suisse Henry Regamey a été exclu du Tour de Grande-Bretagne pour avoir pris des stimulants. La décision a été annoncée à l'issue de la sixième étape. Un prélèvement d'urine sur Regamey avait été effectué après sa victoire dans la 4e étape, le 31 mai à Cardiff. Le prélèvement révéla que le coureur suisse avait pris de la « Méthylamphétamine ». Il a alors demandé un nouvel examen. Effectué mercredi soir à Bournemouth, en présence de son directeur sportif Oscar Plattner et du commissaire-directeur de la course, ce second examen a confirmé la présence de la drogue. Oscar Plattner, très ému, a déclaré que Regamey serait renvoyé en Suisse par le premier avion disponible. D'autres coureurs helvétiques ont subi des prélèvements d'urine pendant la course mais il n'y a pas eu trace de produits stimulants.

C'est la deuxième année de suite que des coureurs sont disqualifiés pour ce motif dans le Tour de Grande-Bretagne. L'an dernier, trois coureurs, dont le maillot jaune, l'Espagnol Luis Pedro Santamarina, avaient été exclus avant la dernière étape.

Innovation Sierra

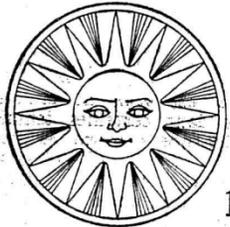
Samedi
4 juin



2e étage

TAPIS MEUBLES
RADIO-TV SPORTS
ELECTRICITE MENAGE

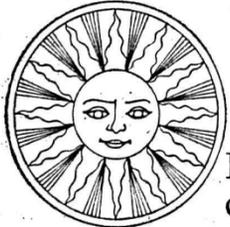
La maîtresse de maison satisfera sa curiosité en parcourant le 2^{me} étage. Elle y verra les innovations les plus récentes dans l'équipement de la cuisine et du foyer, du sol au plafond, du tapis d'Orient à la machine à laver. C'est aussi le domaine des sportifs, qu'ils soient sur les stades ou en pantoufles devant leur récepteur TV.



1er étage

RIDEAUX MERCERIE

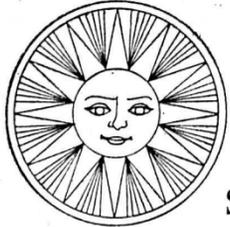
Au premier étage la mode donne le ton, guide le choix de la femme et de l'homme modernes qui veulent s'habiller avec goût. C'est aussi le lieu de rencontre des teenagers avec l'op-art, le pantalon-cigarette, les vêtements en harmonie avec leurs goûts, leur style, leur charme.



Rez de
chaussée

BLANC CONFECTION
GANTS JOUETS

Si vous êtes aussi active que coquette, le rez-de-chaussée vous comblera : Produits de beauté, parfumerie, bas, gants, ceintures, colifichets, bar à talon, bijoux. Ce sont les secrets de votre beauté. Bar à disques, photo, Prontophot, maroquinerie, jouets. Ce sont les secrets de vos loisirs.



Sous-sol

DISQUES VOYAGES
BIJOUX PHOTO

Paradis des gourmets, le Super Marché vous offre, dans une ambiance accueillante et gaie toute l'alimentation, de A à Z. Un contrôle attentif de la qualité, une grande variété de marques, une présentation claire et pratique, la joie de vous servir librement sont des avantages que vous ne tarderez pas à apprécier.

PAPETERIE PARFUMERIE
SUPER MARCHÉ

Venez à l'inauguration de nos magasins samedi 4 juin à 9 h. 30. La première visiteuse recevra une magnifique corbeille garnie. Il sera remis aux enfants accompagnés un « cornet-surprise ». Un de ceux-ci contient un Louis d'or. L'Innovation vous offre pendant toute la journée du 4 juin le transport gratuit sur le funiculaire Sierra - Montana - Crans, le parking gratuit dans le 1^{er} sous-sol du bâtiment jusqu'à 20 h. ainsi que le verre de l'amitié, avec salées au fromage, de 10 h. à midi.

GRANDS MAGASINS A L'
innovation
SIERRE

Sélection suisse « B » bat Winterthour 7-0

A Winterthour, en présence de 3 700 spectateurs parmi lesquels les quinze joueurs retenus pour affronter la Hongrie dimanche à Budapest, une sélection suisse B a battu Winterthour, champion de Ligue Nationale B. Cette rencontre d'entraînement s'est terminée sur le score de 7-0 (3-0) en faveur de la sélection nationale. Si elle fut riche en buts, elle ne fut toutefois pas d'un très haut niveau technique. La sélection nationale, qui comptait dans ses rangs quatre internationaux A, ne fut guère inquiétée par son adversaire, ce qui facilita grandement sa tâche.

Dans les buts, Eichmann disputa un bon match et se montra supérieur à Iten. Le bloc défensif joua calmement et ne se laissa pas surprendre. Bosson se mit particulièrement en évidence par son jeu constructif, ce qui ne fut pas le cas de Quattropiani, un peu trop lent. En attaque, l'entente fut très bonne et les sept buts réussis sont là pour le confirmer. Schindelholz fut le meilleur du compartiment offensif en compagnie de Willi Allemann, qui connut toutefois un début de match pénible. La tâche des attaquants fut toutefois facilitée par les erreurs de la défense de Winterthour.

Aux ordres de l'arbitre Straessle (Steinach), les deux équipes ont joué dans les compositions suivantes :

WINTERTHOUR. — Forrer ; Kehl, Kaspar, Fehr ; Odermatt, Dimmeler ;

Heer, Ipta, Ruefli, Rudinski, Kistler (Winger).

SELECTION SUISSE. — Eichmann (Iten) ; Maffiolo, Perroud, Brodmann (Bionda), Mattler ; Bosson, Quattropiani ; Gottardi, Blaettler, W. Allemann et Schindelholz.

Marqueurs : Gottardi (9e) ; Schindelholz (23e), W. Allemann (45e), W. Allemann (50e), Blaettler (55e), Bosson (57me) et Blaettler (67e).

Samedi 4 et dimanche 5 juin 1966 7e Tournoi romand PTT de football à Sion

Le 7e Tournoi romand des PTT de football se déroulera samedi et dimanche prochains sur la place de l'Ancien Stand à Sion. A ce jour, quatorze équipes provenant des quatre coins de la Romandie y sont inscrites.

Selon le programme, les matches débuteront le samedi, dès 16 heures, et le dimanche, dès 7 heures le matin. Les finales sont prévues à partir de 15 heures dimanche après-midi.

C'est aux postiers séduois qu'échoit l'honneur de l'organisation. Tout a été mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation.

Le public est cordialement invité à assister à ces joutes sportives.

Argentine - Cagliari, 2-0

Ce match ne présentait pas un grand intérêt et durant la première mi-temps, le public manifesta son mécontentement, jugeant le jeu de qualité trop médiocre.

A la 42me minute, Tarabini, sur centre de Omega, ouvrit le score. La deuxième mi-temps fut un peu plus animée et l'équipe italienne tenta, sans succès, d'obtenir l'égalisation. Ce furent toutefois les Argentins qui, par Sanari (75e), réussirent un second but.

Bienne battu

A Brescia, en match comptant pour le premier tour du Championnat international d'été (Coupe Rappan), l'AC Brescia a battu Bienne par 3-1 (mi-temps 1-1). Cette rencontre s'est déroulée en présence de 3 000 spectateurs. Les buts ont été marqués par Rajjkov (23e) pour Bienne et par Frisoni (32e et 68e) et Pagani (75e sur penalty) pour le club italien.

CYCLISME

Le Tour de Grande-Bretagne

Classement de la sixième étape, Bournemouth-Hove (157 km.) : 1. Wiles (GB), 3 h. 58' 42" ; 2. Marioni (Can), 4 h. 0' 02" ; 3. Surminski (Pol), 4 h. 0' 04" ; 4. Matthews (GB), 4 h. 0' 05" ; 5. Porter (GB) ; 6. Gawliczek (Pol), même temps.

Classement général : 1. Gawliczek (Pol), 24 h. 13' 56" ; 2. Schepel (URSS), 24 h. 14' 0" ; 3. Porter (GB), 24 h. 17' 10" ; 4. Tkachenko (URSS), 24 h. 17' 10" ; 5. Surminski (Pol), 24 h. 19' 08" ; puis : 8. Peter Abt (S), 24 h. 19' 59".

Classement général par équipes : 1. URSS, 72 h. 51' 47" ; 2. Pologne, 73 h. 0' 55" ; 3. Midland, 73 h. 02' 12" ; 4. Tchecoslovaquie, 73 h. 05' 30" ; puis : 8. Suisse, 73 h. 17' 05".

L'affaire Regamey

Oscar Plattner, le directeur sportif de l'équipe suisse, très choqué par l'affaire Regamey, mais reconnaissant que la disqualification de son poulain était légitime, a déclaré : « C'est un bon garçon, mais il a un mauvais ami qui lui a donné des cachets ». Plattner a ajouté qu'il ignorait que Regamey prenait des cachets mais qu'il les avait trouvés après que l'examen ait prouvé que son poulain était drogué. Le directeur sportif suisse a poursuivi qu'il voulait que tous les membres de son équipe soient examinés.

Quant à Regamey, il était accablé par sa disqualification. Il a prétendu qu'un entraîneur suisse lui avait donné les cachets en Suisse avant le Tour et qu'il croyait qu'ils contenaient des vitamines et du glucose.

HOCKEY SUR GLACE

Les transferts bas-valaisans

Champéry

Arrivée : Anselme Perrin (gardien) de Val-d'Illiez.

Départ : Francis Défago pour Berne II.

Une assemblée générale se tiendra le 10 juin pour décider de la fusion avec Villars qui paraît d'ores et déjà acquise.

Monthey

Arrivée : Louis Birchler (gardien) de Sion.

Départs : Pierre Pralong (gardien) à Sion ; Joseph Zumstein à Charrat.

C. P. Illiez

Départ : Anselme Perrin à Champéry.

Arrivée : néant. jeo.



vos plaisir quotidien

Le Cercle des nageurs de Sion a établi son programme

Au cours d'une petite conférence de presse à la piscine de Sion, en présence de MM. Penon, Devaud et l'entraîneur Zuercher, le CN Sion nous a transmis le programme de l'actuelle saison.

Il apparaît que cette saison encore sera passablement chargée et permettra, soit aux nageurs, soit à l'équipe de waterpolo d'apporter de nouvelles satisfactions en continuant la ligne ascendante de l'an dernier.

Le CN Sion innove en instituant un challenge (don de M. Jean Suter) destiné à récompenser l'écolier le plus rapide. Cette compétition est réservée aux nageurs âgés de 16 ans au maximum et se déroulera en deux éliminatoires, les 18 et 29 juin. Pour être acquis définitivement, le trophée doit être gagné 3 ans sur 5 par le même nageur. D'autre part, l'école de natation se poursuivra cette année dès le 3 juillet et ceci chaque jour de 9 h. à 10 heures.

L'équipe de waterpolo o. k. !

Il serait faux de dire que tous les efforts du CN Sion sont portés sur l'équipe de waterpolo mais on doit reconnaître que la formation séduoise constitue actuellement l'une des principales fiertés. M. Werner Zuercher (ex-Limmat) qui a pris en main les gars du waterpolo de Sion n'a pas caché sa satisfaction au cours de la conférence de presse. Il est étonné de trouver à Sion une telle phalange de jeunes au talent prometteur. Il est persuadé que si l'équipe reste soudée, avec un grand désir de progresser en participant assidûment aux entraînements, elle donnera de grandes joies à ses supporters.

Ce prochain week-end, l'équipe séduoise devrait participer à la Coupe romande de waterpolo à Neuchâtel. Nous disons bien devrait car, à l'heure qu'il est, on ne sait pas encore si la température de l'eau s'améliorera en pays neuchâtelois. Cela serait souhaitable car l'intérêt de cette rencontre est indéniable.

Si la rencontre a lieu, les Séduois se déplaceront avec les nageurs suivants : M. Devaud, W. Werlen, Arletaz, C. Capponi, Buhlmann, Fanti, J.-Cl. Devaud, Zuercher, Reynard, A. Capponi, Pfeiffer, Baatard et Walker.

Quant à l'ordre des matches intéressant la formation séduoise, il s'établit de la manière suivante, pour le dimanche 5 juin :

8 h. 30 Yverdon-Sion ; 10 h. CN Lausanne-Sion ; 13 h. Neuchâtel-Sion ; 15 h. Vevey-Sion. Il s'agit là du groupe II. Le groupe I comprendra les formations de Fribourg, Monthey, Léman, Genève et Nyon.

Toutes les rencontres se disputent en deux fois 10 minutes. La finale est prévue pour 17 heures.

Au devant d'une belle saison

Grâce à l'entente parfaite qui règne au sein du Cercle des Nageurs de Sion et grâce à la grande compréhension du comité de gérance de la piscine de Sion, il sera possible d'effectuer de l'excellent travail cette saison également.

Le fait que le CN Sion permet à chaque classe d'âge, du débutant au nageur talentueux de prendre part à la vie du club, est synonyme de succès.

Au club de waterpolo, nous souhaitons de rentrer dans la famille de la Ligue Nationale et aux nageurs de battre des records. J. M.

Programme d'activité 1966

4-5 Coupe romande de waterpolo, Neuchâtel.
18 Ire éliminatoire pour le Challenge Jean Suter de l'écolier le plus rapide.
21 Match de waterpolo : C.N. Lausanne-Sion.
27 Début du cours de natation pour les jeunes de Sion.
29 Match de waterpolo : C.N. Monthey II-Sion - 2e éliminatoire pour le Challenge Jean Suter.

JUILLET

2 Fin de cours de natation pour les jeunes de Sion, tests. - Fête de la jeunesse. - Finale pour l'attribution du Challenge Jean Suter.
2-3 Critérium suisse de la jeunesse, Zurich
10 Match de waterpolo : Sion-C.N. Fribourg.
16 Match de waterpolo : Genève Natation-Sion.
17 Championnats valaisans, Martigny. - Championnat suisse de grand fond, Zoug.
20 Match de waterpolo : C.N. Vevey-Sion.
23 Match de waterpolo : Sion-C.N. Lausanne.
30 Match de waterpolo : Sion-Genève Natation.

AOÛT

6-7 Championnats suisses de natation, Baden.
13-14 Championnats romands de natation, Carouge GE.
21 Match de waterpolo : C.N. Fribourg-Sion.

27-28 Championnats suisses juniors et jeunesse, région romande, Yverdon.

SEPTEMBRE

3 Match de waterpolo : Sion-C.N. Monthey.
4 Match de waterpolo : Sion-C.N. Vevey.

HORAIRE GENERAL D'ENTRAÎNEMENT

Lundi : 18.15-20.00 Natation ; 18.30-21.00 Waterpolo.

Mercredi : 18.15 - 20.00 Natation ; 18.30-20.00 Waterpolo.

Vendredi : 18.15 - 20.00 Natation ; 18.30-20.00 Waterpolo.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le challenge Jean Suter destiné à récompenser l'écolier le plus rapide (garçon ou fille) est réservé à tous les jeunes de Sion jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Ne sont pas admis les jeunes faisant partie du C.N. Sion depuis plus d'une année. Les éliminatoires auront lieu aux dates fixées, à la piscine de 16 h. à 17 h. Inscription : 1 heure avant le début des éliminatoires auprès d'un membre du comité du C.N. Sion à la piscine.

Ecole de natation : dès le 3 juillet 1966 et cela tous les jours de 9 h. à 10 h., un moniteur du C.N. Sion (E. Fanti) donnera des cours de natation pour non-nageurs ou nageurs à perfectionner. Ce cours est réservé aux enfants ; il est gratuit pour les membres du C.N. Sion. Un montant de 50 ct. par leçon sera perçu auprès des non-membres.

S'inscrire à la piscine auprès d'Ernest Fanti.

Cercle des Nageurs - Sion
Le comité et la commission technique.

SURSIS POUR MARTIGNY

Martigny bat Rosay Lausanne 47-34 (28-15)

ROSAY : Pache (4), Benedetto, Cortésy (8), Mayor, Guévret, Cornu (9), Ramlet, Chabli, Vionnet, Bersier (9), Neyrard (4), Tissot. Entraîneur : M. Cochran.

MARTIGNY : Gay, Wyder G. (2), Fiora, Gross (2), Michellod J.-M. (13), Michellod G. (7), Mariéthoz J.-P. (2), Wirthner (2), Imboden (19). Conseiller technique : G. Berguerand.

En battant Rosay Lausanne mercredi soir, Martigny a remporté une victoire psychologique très importante. Les Valaisans, contrairement à leur dernière rencontre contre Carouge, ont abordé la partie avec calme ; techniquement supérieurs, ils ont pu, sur des actions d'ensemble fort spectaculaires, s'assurer un léger avantage en début de rencontre. Cette marge augmenta sensiblement à la 13e minute, au moment où les visiteurs, surpris par la défense intraitable de l'adversaire, se désunièrent. Leurs actions individuelles manquaient de cohésion et de compréhension. Imboden, dans un très grand jour, ne manqua pas de profiter du désarroi lausannois. Avec la complicité de J.-M. Michelet, ce joueur provoqua un chaos indescriptible sous le panneau adverse.

Rosay, qui ne parvenait pas à adapter son jeu, s'appuya par trop sur son international junior Cornu et sur Bersier. Très étroitement marqués, ces joueurs ne causaient que de timides escarmouches que la défense valaisanne surmontait le plus souvent. Relevons l'excellente prestation de G. Wyder, prenant la place de Gay, qui fut à la hauteur de la situation et ne constitua aucun point mort pour son équipe. La mi-temps

survint sur le score de 28-15 pour les Octoduriens.

Face à un quintette valaisan alignant quatre juniors en début de seconde période, Rosay mit du temps à retrouver le rythme. L'écart se stabilisa aux environs de 10 points. Cornu et Pache nous firent pourtant croire que leur équipe avait la possibilité de renverser la situation. C'était mal connaître les Octoduriens : Imboden, toujours et encore, Gay, Michellod, relayant fort bien son cousin, se montrèrent très actifs.

Rosay, il est vrai, fit preuve de malchance dans certaines tentatives. Cette malchance « coupa les bras » des visiteurs. Ne parvenant pas à remonter un score toujours déficitaire, ils perdirent courage. Martigny sut rester maître de la situation. Des offensives de dernière minute scellèrent définitivement le sort de l'adversaire.

Nous avons vu Martigny dans deux situations différentes : à Genève, face à Carouge, équipe bien modeste, elle a pêché par nervosité et a perdu. Mercredi soir, contre la bonne formation du Rosay, elle s'est calmée et a remporté un succès important.

Qu'en sera-t-il le 11 juin, à St-Imier ?

L'entraîneur Gay et le conseiller technique Berguerand espèrent...

Avec eux, les sportifs de Martigny osent croire au maintien du BBC en Ligue nationale B.

Les basketballeurs peuvent s'y maintenir. L'échantillon de mercredi soir en est la preuve. Avec autant de volonté, de calme et de clairvoyance, les Valaisans ont le droit d'y penser. JMC

MAXIME GORKI

Enfance

— Et vous aussi, il vous faudra mourir. A fouiller vos tas d'ordures, vous ne vivrez pas longtemps !

— Eh bien, nous mourrons, disait Viakhir, et nous devinons des anges...

Vous ? Le père Iaz en avait le souffle coupé. Vous ? Des anges ? Il éclatait d'un rire bruyant et recommençait à nous taquiner, en racontant de vilaines histoires sur les défunts.

Parfois il baissait brusquement la voix et, dans un murmure, commençait à parler de choses étranges :

— Ecoutez voir, les gamins, attendez ! Avant-hier, on a enterré une bonne femme. J'ai appris une histoire à son sujet. Qu'est-ce que c'est donc que cette femme ?

Il parlait très souvent des femmes pour raconter des histoires obscènes ; mais il y avait dans ses récits comme une interrogation, une plainte. Il semblait nous inviter à réfléchir avec lui et nous l'écouter alors avec attention. Il parlait d'une façon maladroite et embrouillée, rompant sans cesse par des questions le fil de son discours ; pourtant, des bribes de ses récits restaient dans notre mémoire et nous laissaient un souvenir inquiétant.

— On lui demande à cette femme : « Qui a mis le feu ? » — « C'est moi qui ai mis le feu. » — « Comment ça, imbécile ? Tu n'étais pas chez toi cette nuit-là, tu étais à l'hôpital ! » — « C'est moi qui ai mis le feu ! » qu'elle répète. Et pourquoi elle disait ça ? Ah, que le Seigneur nous accorde le sommeil...

Il connaissait la vie de presque tous ceux qu'il avait enfouis dans le sable de ce cimetière triste et nu. On aurait dit qu'il nous ouvrait la porte des maisons et que nous entrions pour voir comment les gens y vivaient ; nous sentions que ce qu'il nous disait alors était grave et important. Il aurait pu, je crois, parler toute la nuit jusqu'à l'aube, mais dès que l'obscurité commençait à voiler les fenêtres, Tchourka se levait de table :

— Je rentre à la maison, maman aurait peur toute seule. Qui vient avec moi ?

Et nous partions tous. Iaz nous accompagnait jusqu'à l'entrée du cimetière, fermait les portes et, appuyant contre la grille son visage sombre et décharné, disait d'une voix sourde :

— Adieu !

Nous lui répondions et, chaque fois, nous ressentions de l'angoisse à le laisser ainsi, seul dans le cimetière. Kostroma avait dit une fois en jetant un

coup d'œil autour de lui :

— Un beau matin, nous nous réveillons et lui, il sera mort.

— C'est Iaz le plus malheureux, disait souvent Tchourka, et Viakhir répétait toujours :

— Nous ne vivons pas mal du tout, nous...

C'était également mon avis. Elle me plaisait beaucoup, cette vie dans la rue, libre et indépendante ; j'aimais mes camarades, ils m'inspiraient un sentiment profond et j'étais tourmenté par le désir de faire quelque chose pour eux.

A l'école, j'avais de nouveaux des ennemis, les élèves se moquaient de moi, me traitant de chiffonnier et de gueux. Un jour, à la suite d'une dispute, ils avaient déclaré au maître que je sentais mauvais et qu'on ne pouvait pas rester à côté de moi. Je me rappelle combien j'avais été humilié et comme il m'avait été dur de retourner en classe. Mes camarades avaient inventé cela par méchanceté : je me lavais tous les matins avec soin et je n'allais jamais à l'école sans changer mes vêtements.

Je passai enfin l'examen pour entrer en troisième année. Je reçus en récompense un Evangile, un volume relié des fables de Krylov et un livre broché au titre incompréhensible : « Fata Morgana », on me donna aussi un tableau d'honneur. Lorsque je rapportai le tout à la maison, grand-père se montra satisfait et même attendri. Il déclara qu'il fallait conserver cela avec soin et proposa de ranger les livres dans son petit coffre.

Grand-mère, qui était malade depuis quelques jours, n'avait pas d'argent, aussi grand-père gémissait et glapissait :

— Je me ruinerai à vous nourrir,

vous me dévorerez jusqu'aux os. Ah, vous autres !...

Je vendis donc les livres dans une boutique pour cinquante-cinq kopecks et je remis cet argent à grand-mère. Quant au tableau d'honneur, j'y gribouillai quelques inscriptions, puis je le remis à grand-père. Il rangea soigneusement le document sans même l'avoir déplié et sans avoir remarqué ma polissonnerie.

Débarassé de l'école, je pus vivre à mon aise dans la rue où je me plaisais encore bien plus qu'auparavant. Le printemps battait son plein et nous gagnions davantage. Chaque dimanche, toute notre bande partait à travers champs dès le matin. Nous allions dans un bois de pins et ne rentrions que très tard le soir, pleins d'une lassitude agréable et plus unis que jamais.

Mais cette vie ne dura pas longtemps. Mon beau-père perdit sa place et disparut de nouveau. Ma mère revint chez grand-père avec mon petit frère Kolia et on m'obligea à tenir le rôle de bonne d'enfant. Grand-mère, en effet, était partie en ville chez un riche marchand où elle brodait un suaire. Silencieuse et décharnée, ma mère se traînait avec peine ; ses yeux avaient une expression effrayante. Mon frère, qui était scrofuleux, avait les chevilles couvertes de plaies ; il n'avait pas même la force de pleurer et poussait seulement de petits gémissements déchirants lorsqu'il avait faim. Quand il était rassasié, il sommeillait et à travers son sommeil, poussait des soupirs étranges et ronronnait tout doucement comme un chaton.

Lorsqu'il était arrivé, grand-père l'avait tâté avec attention puis avait déclaré :

— Il faudrait qu'il soit bien nourri, mais voilà, je n'ai pas de quoi vous

entretenir tous.

Ma mère, assise sur le lit dans un coin, avait murmuré d'une voix rauque :

— Il ne lui en faut pas beaucoup...

— Un peu à celui-ci, un peu à celui-là, et ça finit par faire beaucoup...

Il avait eu un geste vague de la main et s'était tourné vers moi :

— Il faut que Kolia reste en plein air, au soleil, dans le sable.

J'avais ramené dans un sac du sable sec et propre et j'en avais fait un tas sous la fenêtre, en plein soleil. J'y enfouissais mon frère jusqu'au cou suivant les indications de grand-père. L'enfant aimait rester ainsi, il plissait ses paupières d'un air heureux et ses yeux étranges, qui n'avaient pas de blanc mais seulement des prunelles bleues entourées d'un cercle plus clair, se posaient sur moi, rayonnants.

Dès les premiers jours, je m'étais profondément attaché à lui, il me semblait qu'il comprenait toutes les pensées qui me venaient lorsque j'étais étendu à côté de lui.

La voix grinçante de grand-père parvenait jusqu'à nous :

— Mourir, ça n'est pas bien malin ; ce qu'il te faudrait, c'est savoir vivre...

Ma mère toussait longuement.

Kolia dégageait ses petits bras et les tendait vers moi en secouant sa tête blonde ; il avait des cheveux clairsemés à reflets blancs et un visage trop réfléchi de petit vieux. Quand une poule ou un chat s'approchaient, Kolia les examinait longuement, puis il me regardait et souriait imperceptiblement. Ce sourire me troublait : mon frère ne comprenait-il pas que je m'ennuyais avec lui, que j'avais envie de le laisser là et de m'enfuir dans la rue ?

à suivre

Une belle réussite:

Le restaurant «BELVEDERE» à Turin s/Sion

Ce «vieux bistro», sis sur la route Sion - Nendaz est devenu un accueillant et sympathique restaurant rustique, mi-moderne, grâce aux transformations effectuées avec beaucoup de goût d'après les plans de l'architecte, M. Henri Ritz, de Sion.

Une grande place de parc vous permet de garer votre voiture et de jouir d'une vue magnifique sur la plaine du Rhône et sur la ville de Sion qui s'étend à vos pieds.

L'intérieur de l'établissement, également connu sous l'enseigne «**Chez Martine**» a été agréablement aménagé par Amédée Imboden, le spécialiste du meuble rustique.

Dans ce coin idéal pour les «4 heures», à 5 minutes de la ville, vous pouvez vous régaler avec les excellentes spécialités valaisannes, arrosées d'un bon vin de chez nous.

A l'occasion de l'inauguration, aujourd'hui vendredi 3 juin, les patrons, M. et Mme **MARIUS FOURNIER**, se font un plaisir de vous offrir l'apéritif, de 17 à 19 heures.

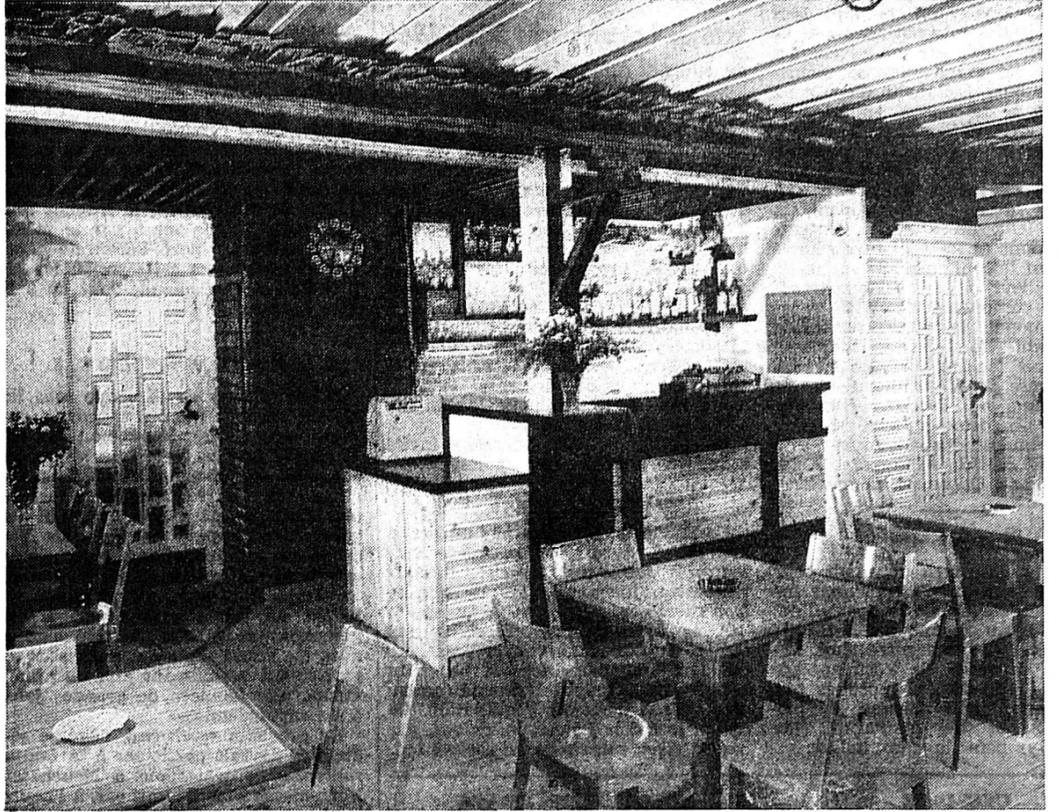


Photo Claivaz, Sion

Nos félicitations aux entreprises ayant participé aux transformations du restaurant «BELVEDERE».

- | | |
|----------------------------------|--|
| Maçonnerie: | Moret & Violette , Salins |
| Charpente/Couverture/Menuiserie: | François Broccard & Fils , Basse-Nendaz |
| Ebénisterie: | Amédée Imboden , Sion |
| Chauffage central: | Maurice Glassey , Salins |
| Sanitaire: | Ernest Germanier , Ardon |
| Electricité/Lustrerie: | Electroval SA , Michel Fauth, Sion |
| Carrelages et revêtements: | Arthur Fournier , Coor-Nendaz |
| Volets à rouleaux: | André Reynard , Savièse |
| Peinture: | Prosper Lathion , Aproz |
| Rideaux: | Anthamatten , ameublements, St-Maurice |

GRAND CONCERT

Dimanche 12 juin 1966 - 20 h. 30 - au Pavillon de Montreux
par la célèbre fanfare anglaise :

THE DUNSTON BRASSBAND

Direction : David Nial

Oeuvres de Delibes, Suppé, C. M. v. Weber, Ball, Greig, Jolson, Rodgers

Solistes :

Cornet : **KEITH CALDWELL**, Champion d'Australasie
Euphonium : **JACK NIGHTINGALE**, Médaille d'Or
Trombone : **WILLIAM BLACKETT**, le tromboniste au Son d'Or

En intermède : Productions d'un Groupe de danse écossais avec accompagnement de Cornemuse.

Location : Office du Tourisme, Montreux - Tél. (021) 61 33 84 - Compte de chèques postaux : 18-414 - Places à Fr. 8.—, 10.—, 12.—, 14.—

P 50-38 L

Pour tous vos déplacements en

Taxis - Bus - Excursions

une bonne adresse : (027) 2 16 48
Cyrille BONVIN - Taxis
Vieux-Moulin 11 - 1950 SION
P 623 S

lunetterie - optique

square alpin



lunettes
jumelles
télescopes
baromètres

magasin spécialisé

40, avenue de la gare martigny
tél. (026) 2 30 70

A VENDRE du

fumier de vache

bien décomposé à Fr. 5.— le m3. A prendre au tas.

Chr. Gerber Söhne AG, Grossmelzgerei, 3506 Grosshöchstetten
Tél. (031) 68 71 55 P 32303 S

Station Ferrero

Rue du Scex - Sion

Benzine	-52
Super	-55
Diesel	-47

BAS PRIX - AVEC RABAIS

P 338 S

VOTRE COMPLET d'ETE

en Trévira - Tergal - Vestan, etc.

en stock : très grand choix

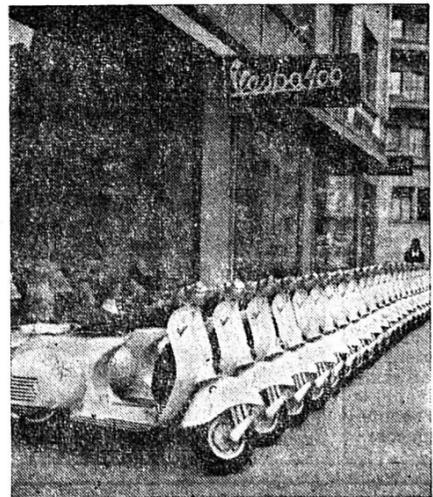
à vos mesures : livrable dans les

5 jours

Naturellement chez



P 59 S

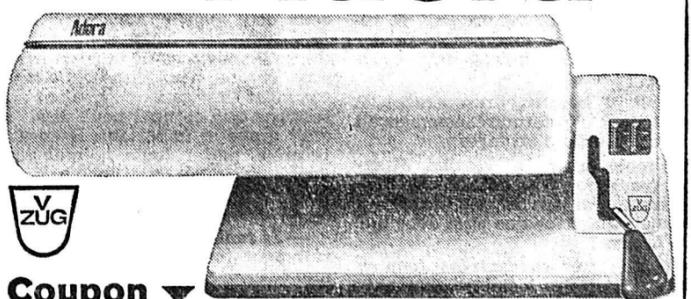


La Vespa

1966 est formidable !
à partir de
Fr. 1290.—
Avec roues de secours à partir de

Fr. 1335.—
EMILE BOVIER
Av. Tourbillon
SION

Repasser - un vrai plaisir avec Adora



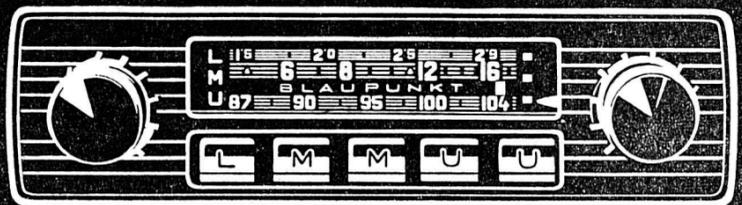
Coupon ▼

Demandez un prospectus détaillé à la
ZingueriedeZougSA
6301 Zoug
Tél. 042/44242

Nom _____
Rue _____
Localité _____

74

Les atouts Blaupunkt sont vrais



- * Plus de 4 millions d'autoradios Blaupunkt en fonction
- * Des stations »service après-vente« Blaupunkt qualifiées dans toute la Suisse
- * Pour chaque véhicule il y a un appareil Blaupunkt
- * Le programme Blaupunkt, constamment perfectionné, satisfait toutes les exigences

Autoradios Blaupunkt

Classe »standard«:
Accord manuel, bouton-poussoir pour recherche des stations.
Modèles: Bremen, Essen, Heidelberg

Classe »confort«:
En plus de l'accord manuel, sélecteur automatique OMNIMAT à 5 touches de présélection.
Modèles: Hamburg, Stuttgart et Frankfurt

Classe »luxe«:
Sélecteur automatique OMNIMAT + recherche automatique des stations, 5 touches de présélection.
Modèle: Köln



Les antennes BOSCH conviennent particulièrement bien aux autoradios Blaupunkt
Représentation générale pour la Suisse: ROBERT BOSCH S.A., 8021 Zurich — 1211 Genève 2

BLAUPUNKT

Ligne idéale...

Joie de vivre...

grâce au nouvel appareil de l'

INSTITUT DE BEAUTE «DIANA»

en primeur à Sion.

Soins esthétiques avec les célèbres produits

Arval

Madame DENOREAZ
Rue des Cèdres 5 - SION
Tél. (027) 2 22 07 P 32634 S

WEEK-END A PARIS

VISITE DE LA VILLE, SPECTACLE PARISIEN,
VISITES DE VERSAILLES ET DE L'AEROPORT
D'ORLY.

Par groupe de 6 personnes avec chauffeur et guide.

Départ le vendredi à 13 heures de Sion.
Retour le dimanche soir à 23 heures 30 à Sion.

Prix Fr. 255.-

par personne, comprenant le voyage aller et retour, 2 nuits à l'hôtel, les repas (sans les boissons) et le spectacle.

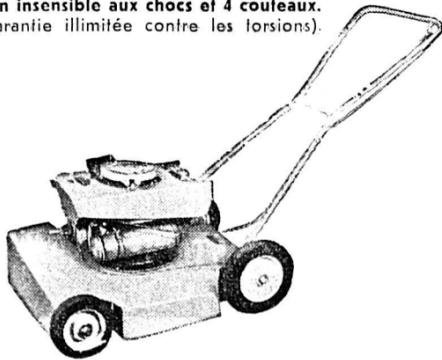
Renseignements :

B. S. G. VOYAGES - EXCURSIONS
Rue Dixence 19 - 1950 Sion - Tél. 2 42 83

P 660 S

JACOBSEN

Les Tondeuses silencieuses avec une meilleure coupe grâce à son vilebrequin insensible aux chocs et 4 couteaux. (Garantie illimitée contre les torsions).



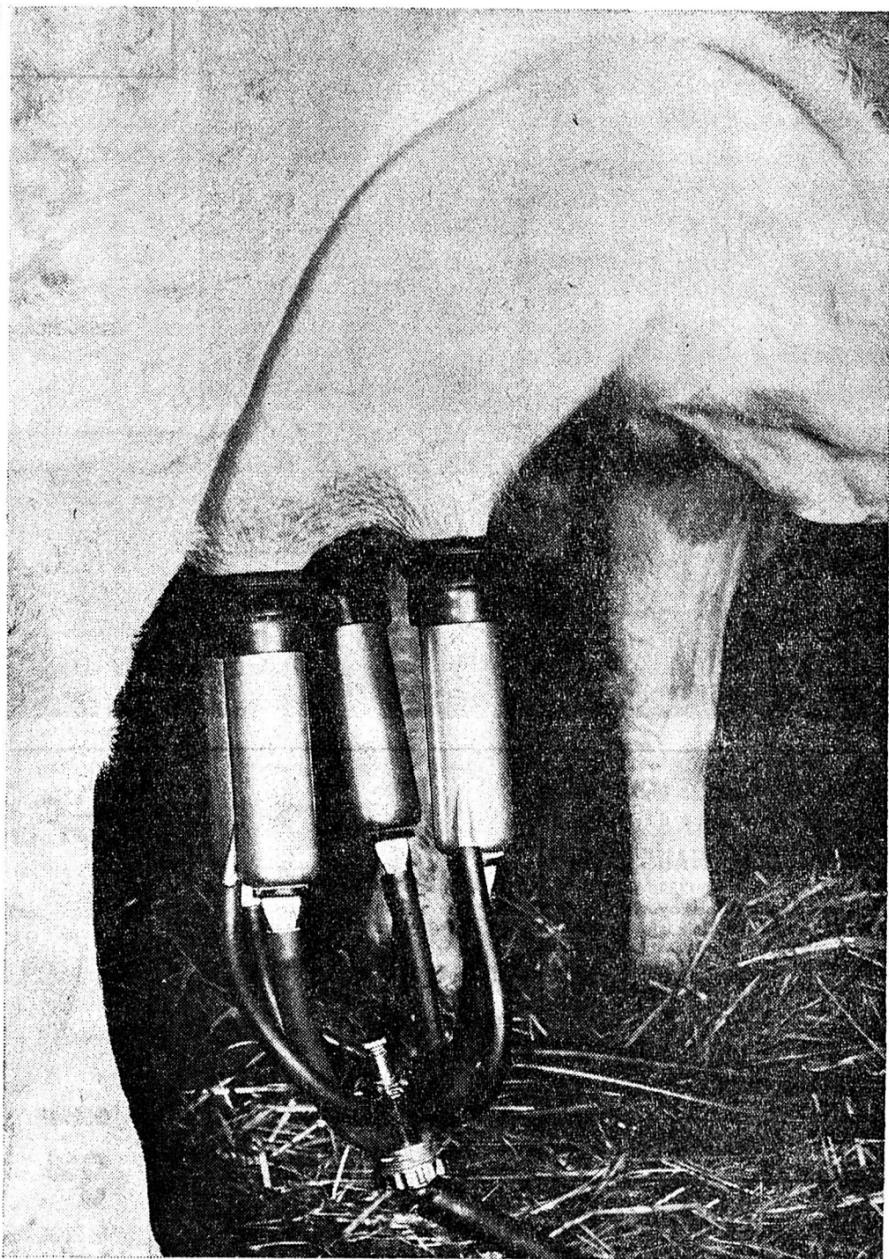
Démonstration sans engagement chez

J. NIKLAUS - STALDER - GD-PONT

SION

Tél. 2 17 69
P 50 S

Il est combien plus agréable de travailler à l'étable sans mouches



Bétail calme,
en bonne forme —
travail propre,
hygiénique

Rubans
tue-mouches **Snip** et
Snip pour vaporisation

Ces deux produits débarrassent
l'étable des mouches. **Geigy**

**HM HALLE
AUX MEUBLES SA**

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête!

SION : rue de la Dixence, 9

en face de l'Ancien Hôpital
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-St-Jean 2 (antiquités)

Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30

Tél. (021) 22 99 99
Tél. (021) 22 07 55

P 171 S

Une offre Vêtements Frey qui répond au vœu de tous les hommes...



Garantie du matériel
Frey

.....pouvoir, durant l'été, mettre chaque jour un pantalon frais et propre. Nos pantalons Double-pack sont faits pour ça: ce sont deux pantalons jumeaux en léger tissu d'été Wash and Wear. Ces pantalons élégants sont lavables - en voyage dans le lavabo, à la maison dans la machine à laver.

Sur un cintre, votre pantalon sèche pendant la nuit, et au matin, sans repassage, il est de nouveau prêt au départ. Frais et propre: pas de problème pour la ménagère.

Pantalon Double-pack
2 pantalons jumeaux en tissu Wash and Wear (pas de problème). Combinaison de couleurs unies: gris clair/beige.

59.-
Gratuitement:
1 cintre spécial pour pantalons (pour les jupes également) et une fourre de plastique contre la poussière.

Regardez nos vitrines. Nous avons encore beaucoup de vêtements d'été à vous proposer. Choisissez quelque chose de commode, il faut que vous vous sentiez à l'aise.



1950 Sion, place du Midi, tél. 2 54 92

Offres et demandes d'emplois

SECURITAS S.A.

Un poste d'ADJOINT au Directeur de Securitas-Lausanne est à repourvoir en suite de promotion du titulaire actuel.

Conditions d'engagement: titre universitaire ou maturité, officier dans l'armée suisse, bon organisateur, aimer le mouvement et le contact avec le public et avoir l'autorité nécessaire pour diriger un nombreux personnel.

Age maximum: 30 ans. Possibilités ultérieures d'avancement à candidat capable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à Securitas S.A., rue du Tunnel 1 - Lausanne.

P 1827 L

Zu sofortigem Eintritt gesucht

SPENGLER SAN. INSTALLATEUR HEIZUNGS-MONTEUR

Offerten mit den üblichen Beilagen sind erbeten an: W. Käch, Spengler U. Installationen, 3780 Gstaad.

P 13907 Y

Sécuritas S.A.

engage pour les cantons de Vaud - Valais - Neuchâtel - Fribourg - Genève

GARDIENS DE NUIT à plein emploi et GARDES

pour services occasionnels Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.

P 1827 L

DIRECTEUR COMMERCIAL

ou associé demandé pour

confection messieurs à Sion

Ecrire sous chiffre PB 51764, avec références, à Publicitas - 1951 Sion.

POUR NOTRE ATELIER MECANIQUE à proximité de Sion, nous cherchons

1 CHEF DE TRANSPORT

pour le contrôle et l'utilisation des véhicules. Préférence serait donnée à un employé ayant déjà travaillé dans le secteur d'expédition ou à chauffeur de train routier. Français et allemand.

1 CHEF MAGASINIER

possédant expérience et connaissance des matériaux de construction, machines et outillage. Sens de l'organisation, dynamisme, conscience professionnelle.

1 AIDE DE BUREAU

pour la gestion des stocks, avec connaissance du matériel et de l'outillage.

Ecrire sous chiffre PB 32638 à Publicitas - 1951 Sion.

Magasin d'alimentation à VERBIER cherche pour de suite

DEUX VENDEUSES

pour la saison d'été.

Téléphoner au (026) 7 11 44. P 32655 S

BUREAU - COMMODE LOUIS XIV entièrement galbé d'EPOQUE.

MAGNIFIQUE FONTAINE ETAIN

signée et datée 1785, pièce rare, par Nicolas Delanoy. Très belle collection de Bahuts - Buffets - Tables - Armoires Louis XIII noyer et cerisier. Bureaux - commodes rustiques et Louis XVI. Belles commodes etc.

chez ALBINI - SION

Sommet du Grand-Pont 44

Mme R. Héritier.

P 43 S



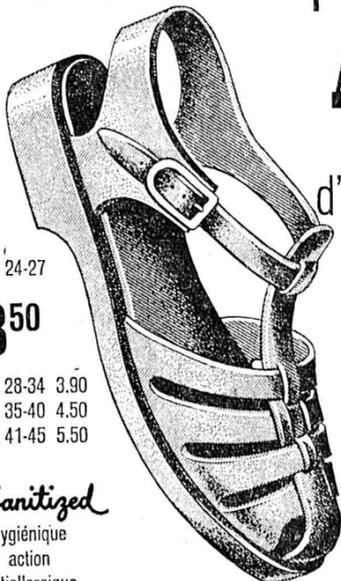
Arrivage d'un convoi de

mules et mulets savoyards

de 4 à 5 ans

P. Collagnoud - Vétroz
Tél. (027) 8 12 20 P 32582 S

Sandale plastic



AIR-BA moulée d'une seule pièce

Gr. 24-27

350

Gr. 28-34 3.90

Gr. 35-40 4.50

Gr. 41-45 5.50

Sanitized hygiénique action antiallergique

Fabrication suisse

Bata

Usines à Moehlin (Argovie)

Sion: Rue de Conthey

P 287 Q

NAX

REPARATION DE LITERIES

Séraphin Théoduloz

P 32409 S

Taureau

pour alper; primé 81. pts.

S'adr. à Jean Forclaz, 1961 La Sage.

P 32653 S

Centre Protestant - Sion

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Grande vente

organisée par

la Paroisse Réformée de Sion

au profit de la construction du nouveau temple

COMPTOIR - BUFFET - RESTAURATION - JEUX - CARNOTZET

Samedi soir dès 20 h. 30 le cabaret

BOULIMIE

le guitariste Michel Bühler

Dimanche dès 17 heures

LOTO

P 32673 S



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon (NE)

engagerait de suite:

OUVRIERES

pour travailler sur différentes parties de l'ébauche et d'assemblage.

Travaux faciles et agréables.

OUVRIERS

pour être formés sur différentes parties de l'ébauche.

Possibilité d'effectuer un apprentissage rapide de régleur ou de machiniste.

Faire offres au Service du personnel de l'entreprise ou se présenter.

M E M E N T O

TELEVISION - TELEVISION

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Clinique Sainte-Claire. — Visite aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi de 13 h à 16 h 30.

Hôpital d'arrondissement. — Visite aux malades de 13 h à 16 h 30.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (tél. 2 43 01), qui vous renseignera

Dépannage de service: Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63

Ambulance: Michel Sierro. — Tél. 2 59 59 - 2 54 63

Piscine: l'empérature 19 degrés

Garage de service: Garage valaisan Sion, tél. 2 12 72 et 2 29 95.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale vendredi 3 juin à 20 h 30 Préparation pour le 150ème anniversaire. Présence indispensable.

Paroisse protestante de Sion. — Samedi 4 et dimanche 5 juin grande

vente en faveur de la construction du nouveau temple.

Samedi dès 7 heures, marché sur la place de la Planta. Dès 14 h. ouverture des stands à la Maison paroissiale. Le soir, dès 20 h. 30, grande soirée avec le cabaret « Boulimie ». Dimanche, dès 11 heures, ouverture des stands, avec possibilité de se restaurer. Dès 17 heures, grand loto.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Closuit, tél. 2 21 37.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 65.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67; (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

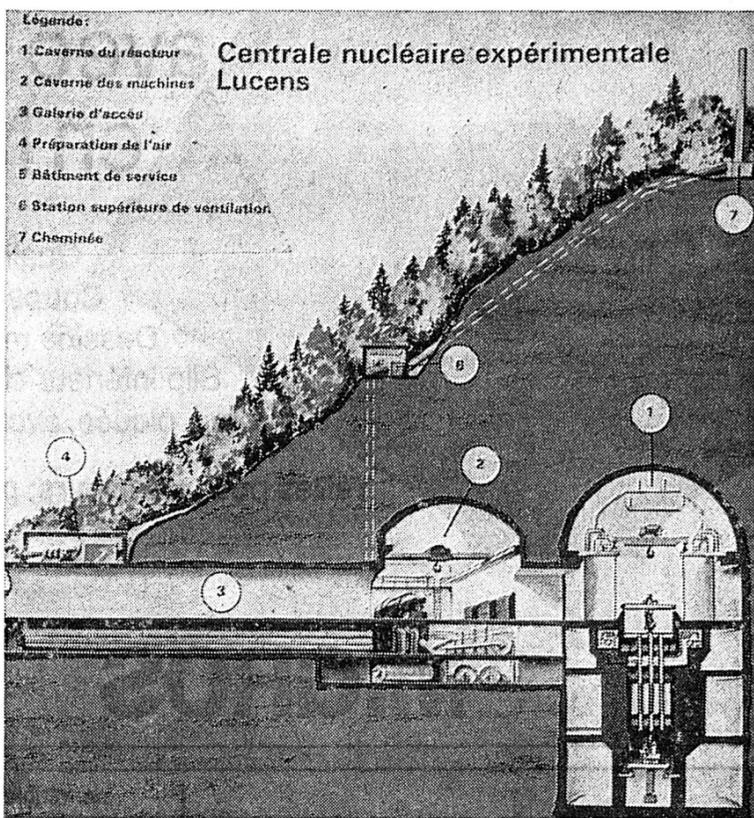
MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92

Ambulance. — Louis Clerc. — Tél. 4 20 21. En cas d'absence, s'adresser à la police municipale, tél. 17.

La Centrale nucléaire de Lucens



On inaugurerà, vers la fin de l'année, la première centrale qui fournira de l'énergie électrique à partir d'un réacteur atomique.

A Lucens, une vaste usine souterraine, protégée par toute l'épaisseur d'une colline, est actuellement installée. D'ici quelques semaines, il ne sera plus possible de pénétrer dans certaines parties de cette usine, pour des raisons de sécurité. Deux cars de reportage ont été installés à Lucens. Dans cette émission, réalisée par Paul Siegrist, Alexandre Burger interrogera les ingénieurs qui ont conçu et créé cette première centrale nucléaire suisse.

L'émission sera suivie d'un débat,

au cours duquel il sera examiné si cette centrale expérimentale est réellement justifiée.

Avant-première sportive

Premier, Yllian, barré par Louis Novverraz. Combien de fois n'a-t-on pas vu ce résultat dans les régates de Suisse et d'ailleurs? Combien de succès ne compte pas la carrière de ce brillant navigateur qui a fait plus que tout autre pour le yachting suisse. Un entretien avec Louis Novverraz vous permettra de le mieux connaître.

RADIO - RADIO - RADIO - RADIO - RADIO

Vendredi 3 juin

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 7.15 Miroir-première; 8.00 et 9.00 Miroir-flash; 9.05 Oeuvre de Gioacchino Rossini: Ouverture de la Pie voleuse; 9.15 Emission radioscolaire; 9.45 Oeuvre de Gioacchino Rossini: Sonate à quatre en sol majeur; 10.00 Miroir-flash; 10.05 Oeuvre de Gioacchino Rossini: Ariettes; 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire; 10.45 Oeuvre de Gioacchino Rossini: Ouverture de Seramiramis; 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de midi; 12.15 Memento sportif; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Feuilleton: Des bretelles pour le ciel (5); 13.05 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles... ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Concert chez soi, avec à 14.05 Enfantines; 14.15 Reprise de l'émission radioscolaire; 14.45 Les aventures du petit ours Colargol; 15.00 Miroir-flash; 15.05 En clé de sol; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Echos et rencontres; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 La situation internationale; 19.35 Livret à domicile; 19.55 Bonsoir les enfants; 20.00 Magazine 66; 21.00 Troisième Diorama de la musique contemporaine: Les Mamelles de Tirésias, opéra bouffe; 22.30 Informations; 22.35 Les Beaux-arts; 23.00 Au club du rythme; 23.25 Miroir-dernière;

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Musique populaire; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.10 Concerto pour piano No 3, Tchaïkovsky; 7.30 Pour les automobilistes; 8.30 Pages symphoniques; 9.00 Informations; 9.05 Le pays et les gens: musique et littérature de Gersau; 10.00 Météo, informations; 10.05 Les pianistes Ottilie et Werner Grewe-Kersten; 11.00 Informations; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Conseils pour les voyageurs; 12.25 Communiqués; 12.30 Informations; 12.40 Commentaires, nos compliments, musique récréative; 13.00 Sortons de table en musique; 14.00 Magazine fémi-

nin; 14.30 Radioscolaire; 15.00 Informations; 15.05 Conseils du médecin; 15.15 Disques pour les malades; 16.00 Météo, informations; 16.05 « E Frau für zäh Stei », d'après une farce de R.-E. Mitchell; 16.40 Apéro au Gramobar; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Informations, actualités; 18.15 Ondes légères: magazine récréatif; 19.00 Sports, communiqués; 19.15 Informations, échos du temps; 20.00 Orchestre; 20.15 De Broadway à travers le monde: l'histoire de la revue musicale; 21.45 Le grand orchestre de danse du NDR; 22.15 Informations, revue de presse; 22.30 Promenade musicale à travers Zurich;

AUJOURD'HUI - TV - TV - TV -

14.15 Tour cycliste d'Italie

Brescia - Bezzecoa.

19.00 Bulletin de nouvelles

19.05 Le magazine

19.25 Jarique Aimée

Feuilleton (10e épisode).

20.00 Téléjournal

Première édition.

20.20 Carrefour

20.35 La Centrale nucléaire de Lucens

Reportage sur le premier réacteur produisant de l'énergie atomique en Suisse.

21.45 Tribune des livres

La Religieuse, de Diderot; Les Paravents, de J. Genet; La mort d'Artémio Cruz, de Carlos Fuentes.

22.20 Avant-première sportive

22.45 Téléjournal

Deuxième édition.

Coup d'œil sur le petit écran

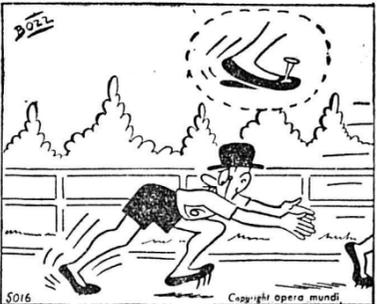
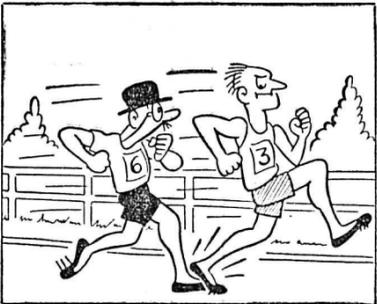
Un lecteur de mes amis m'écrit ceci: « La télévision porte une très grande responsabilité. Son influence s'étend chaque jour davantage. Elle joue un rôle extrêmement important au point de vue de la formation morale, spirituelle et politique de l'individu. Or, je m'aperçois qu'elle a une tendance « gauchisante » comme c'est le cas à la radio et dans quelques journaux dits d'information. Le téléspectateur non averti se laisse prendre au piège aussi bien que le lecteur moyen qui « digère » sans rechigner des textes destinés à mettre en valeur des écrivains de gauche, des artistes communistes, et eux seulement. J'appelle ça de l'infiltration lente, astucieuse et dangereuse parce que le gros du public n'y voit que du feu. On ne sait plus faire la part des choses aujourd'hui. Mal informés, ignorant les tenants et les aboutissants, les gens se laissent conduire tout bêtement

sans réfléchir. Objectivité? Cette notion leur échappe ».

Tout cela n'est pas faux mais demanderait une analyse plus large qui ferait la preuve de ce que l'on dit.

Il est de fait qu'une certaine tendance se manifeste. Est-elle véritablement « gauchisante »? Je ne le crois pas. Pas tout à fait dans le sens où l'entend mon correspondant. A moins que je ne me trompe, je vois plutôt paraître une sorte d'individualisme qui m'empêche de penser que la TV est plus à gauche qu'à droite ou inversement. Ce n'est pas la TV qui doit être mise en cause mais les hommes qui la servent, lesquels — pas tous, bien sûr — sont engagés politiquement à gauche ou à droite. J'estime, pour ma part, que les employés de la TV doivent être strictement neutres. Ils le sont, en général. Mais le problème posé peut être longuement débattu, je ne l'ignore pas. Gégé

Monsieur SUBITO



Rip Kirby



Copyright: by Opera Mundl

Sion - Arlequin

Vendredi 3 juin
James Stewart Resemary Forsythe, Pat Wayne dans

LES PRAIRIES DE L'HONNEUR

Mieux qu'un Western, une véritable épopée. Un film à grand spectacle.
Parlé français. Technicolor. 16 ans révolus.

Sion - Lux

Vendredi 3 juin
Eddie Constantine - Nelly Benedetti - Georges Rigaud dans

FEU A VOLONTE

L'agent du F.B.I. se bagarre contre... un gang de femmes et des espions internationaux
Parlé français 18 ans révolus

Sion - Capitole

Vendredi 3 juin
Un film d'action... dynamique, envoûtant dans un cadre enchanteur avec Ettore Manni - Alan Steel dans

GOLIATH ET LE CAVALIER MASQUE

Parlé français - 16 ans révolus.
Scope-couleurs

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 5 - 16 ans révolus.
Un film « géant » tourné en Orient

LORD JIM

avec Peter O'Toole et Curd Jurgens. Majoration: Fr. 1.— la place.

Martigny - Corso

Jusqu'à diman. 5 - 18 ans révolus.
Une histoire authentique, meurtrière

LA FURIE DES S.S.

avec Gino Cervi et Andrea Checchi

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à dim. 5 - 16 ans révolus.
Fernandel et Jean Gabin dans

L'AGE INGRAT

2 heures de bonne humeur !!!

Cinéma d'Ardon

Same3i et dimanche à 20 h. 45
18 ans révolus
La plus mystérieuse affaire criminelle dans l'histoire de Scotland Yard

LE BOURREAU DE LONDRES

Domenica alle ore 16,30

CUCINA AL BURRO

Saxon - Rex

Jusqu'à dim. 5 - 16 ans révolus.
Les exploits du « James Bond » français

FURIA A BAHIA POUR O.S.S. 117

avec Frederik Stafford et Mylène Demongeot

Riddes - L'Abeille

Vendredi 3 et dimanche 5 juin
16 ans révolus

LES 7 INVINCIBLES

De l'action de la première à la dernière image!

St-Maurice - Roxy

18 ans révolus - Tél. 3 64 17
Vendredi - Samedi et dimanche à 20 h. 30
Horst Frank - Maria Perschy Philippe Lemaire dans

LE MYSTERE DE LA JONQUE ROUGE

Hong-Kong, ville mystérieuse, où la mitraille fait la loi.
En Technicolor-Ultrascopie

Dimanche à 14 h. 30

LE NARCISSE JAUNE

Monthey - Montheolo

Vendredi 3 juin
Les nouveaux exploits de l'agent Stanislas: Jean Marais - Nadia Tiller - B Lafont

PLEINS FEUX SUR STANISLAS

Un J. Marais plus bagarreur que jamais! 16 ans révolus.

Monthey - Plaza

Vendredi 3 juin
Rossana Podestà - Jacques Sernas - Folco Lulli

DERNIER AVION POUR BAALBEK

palpitant... angoissant... oppressant...
18 ans révolus

Les fameux



shorts de bain NYLON

que l'on apprécie et préfère

avec slip intérieur en NYLON

à des prix MIGROS!

Drap de bain, jolis dessins mode, pur coton, 88 x 135 cm 9.75

Qualité de premier ordre. 100% TAFFETAS NYLON.
Coupe étudiée et éprouvée.
Dessins mode, élégants. Carreaux ou rayures.
Slip intérieur charmeuse NYLON.
Poche piquée, avec fermeture à glissière.

Tailles pour messieurs: petite/moyenne/grande/très grande

12⁵⁰

Tailles pour garçons: 6/8/10/12 ans

8⁵⁰

MIGROS

Pourquoi payer davantage?



Les bonnes occasions

Les Meubles PRINCE vous offrent :

Meubles combinés dès **380.-**
avec vitrine en noyer

Chambre à coucher **695.-**
noyer complète, grand lit avec literie

Tables à rallonges dès **100.-**
noyer

Commodes dès **55.-**
en tous genres

Dressoirs de salle à manger dès **240.-**

Lit mural **230.-**
escamotable avec rideau

Hâtez-vous à la Rue de Conthey 15 - SION
Tél. (027) 2 28 85

Toutes nos occasions sont contrôlées et remises en parfait état.

P 49 S

Abonnez-vous à la « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »

Pour un

FRIGO...

Voyez le choix chez le spécialiste :

ELECTROVAL SA
Michel FAUTH

Rue de la Dixence 24
SION - Tél. (027) 2 11 34

A VENDRE

- 1 MERCEDES 190 Dc 1964
- 1 MERCEDES 190 Dc 1962
Fr. 6.500.-
- 1 FORD-TAUNUS 17 M 1963
- 2 DKW Junior 1961
- 1 DKW Junior Luxe 1962

GARAGE HEDIGER - SION
Tél. (027) 4 43 85 P 368 S



L'annonce
reflet vivant
du marché

**Feuille d'Avis
du Valais**

**oignon
du pied**



L'oignon du pied peut provoquer une déviation de l'articulation. Il en résulte une impossibilité de se chausser, la compression étant trop douloureuse. Le Baume Dalet calme la douleur, fait disparaître l'inflammation, réduit la grosseur. Fr. 3,40 dans les pharm. et drogueries

met le

fumeur
de bonne
humeur



JOB BLEU

long format

Fr. 1.-

avec ou sans filtre



A travers la Suisse

Publications de la Commission suisse des cartels

BERNE — Le premier fascicule des « Publications de la Commission suisse des cartels » qui vient de paraître contient, à la suite d'une courte introduction du président, le conseiller national Schürmann, le rapport annuel 1965, le rapport d'enquête sur les conditions de concurrence dans l'industrie du bâtiment ainsi que l'avis de droit sur la légitimité d'une réglementation privée des liquidations dans le commerce des meubles et d'un refus de livrer destiné à en assurer l'application.

Dans son instruction, le président exprime le souhait de la Commission des cartels de ne pas se borner, par ces publications, à exécuter la tâche que lui a confiée le législateur, mais d'être à même d'offrir ainsi une riche documentation sur la situation, l'évolution et les effets des cartels et des organisations analogues en Suisse.

Le rapport annuel 1965 tend avant tout à montrer comment la commission exécute les principales tâches qui lui sont confiées par la loi sur les cartels. La commission se limite essentiellement à cet égard à l'énumération des champs d'étude sur lesquels elle a travaillé, sans formuler de jugements, ni de conclusions.

Dans le rapport d'enquête sur les conditions de concurrence dans l'industrie du bâtiment, la commission explique que les conditions de concurrence sont déterminées par la

conjoncture du moment. Elle donne ensuite une vue générale des facteurs responsables du renchérissement sur le marché du bâtiment, puis elle expose les raisons spécifiquement concurrentielles du renchérissement. La commission a consciemment concentré son enquête sur des points névralgiques du point de vue de la concurrence sur ce marché. Elle s'est penchée surtout sur les branches où les experts interrogés lui ont signalé les cas les plus marqués de restriction de concurrence, à savoir sur le marché du verre à vitre et dans les métiers des installations sanitaires et des appareillages électriques. La Commission des cartels n'entend pas qu'il soit compris que les secteurs de la construction dont cette enquête ne s'est pas occupée ne méritent pas de faire l'objet d'une étude parce que ne présentant aucune entrave notable à la concurrence, mais elle entend au contraire qu'il soit bien clair que cette restriction au champ d'étude a été nécessitée par l'ampleur et l'urgence de sa tâche. Dans ses conclusions, la Commission des cartels relève qu'il n'y aurait guère de sens que l'Etat d'un côté engage la lutte contre les restrictions privées de la concurrence, et de l'autre porte atteinte à celle-ci par des prescriptions de droit public.

Il s'impose donc sérieusement que la Confédération, les cantons et les communes révisent les prescriptions

d'adjudication et de concession qui restreignent la concurrence.

Dans l'avis de droit sur la légitimité d'une réglementation privée des liquidations dans le commerce des meubles et d'un refus de livrer destiné à en assurer l'application, la commission fait une esquisse de la structure et de l'organisation de la branche du meuble. Elle analyse la réglementation privée des liquidations dans le commerce des meubles ainsi que la réglementation légale sur les liquidations et les opérations analogues. Elle fait part des opinions des représentants de la branche (associations et dissidents) sur la réglementation contractuelle prévue. Elle donne son appréciation sur cette réglementation prévue à la lumière de la loi sur les cartels et de la réglementation fédérale des liquidations et les opérations analogues. Enfin, la Commission des cartels formule ses conclusions, en supposant que l'entrave à la concurrence est importante et indépendamment du cas particulier.

Les employés et la loi fédérale sur le travail

NEUCHÂTEL (Ats) — Se fondant sur les discussions approfondies qui ont eu lieu au sein de la Commission de politique sociale qui a exprimé ses graves appréhensions au sujet de certaines répercussions de la nouvelle loi sur le travail, la Société suisse des employés de commerce est amenée aux constatations suivantes :

La loi sur le travail ne contient que des normes sociales minimales et aucune prescription n'interdit que l'on puisse s'en écarter au bénéfice du travailleur. Le législateur n'a nullement voulu adapter des conditions d'engagement plus favorables actuellement à des prescriptions légales qui le sont moins. La SSEC se devait de s'opposer de toutes ses forces à ce que les réglementations en vigueur en période de haute conjoncture et de progrès social général soient amoindries par la nouvelle loi sur le travail. Ceci est particulièrement valable pour les prescriptions concernant la durée du travail et l'indemnisation du travail supplémentaire. Dans la pratique, la durée moyenne du travail du personnel commercial est inférieure à 44 heures par semaine et l'introduction de la nouvelle loi ne doit pas être un motif de l'augmenter. L'usage actuel en matière d'heures supplémentaires veut que la rémunération majorée ne soit pas accordée qu'à partir de la 61e heure seulement. Le travail supplémentaire fourni au-delà de la durée prévue par le contrat ou l'usage doit être indemnisé comme jusqu'à présent, conformément à l'article 336, ce qui n'a pas été abrogé.

En ce qui concerne le champ d'application de la loi, la SSEC est d'avis que les employés titulaires d'un poste dirigeant ne sont plus soumis à la loi que s'ils exercent vraiment une fonction comportant des compétences importantes. Cette condition n'est généralement remplie avec certitude dans la profession commerciale que par les directeurs, vice-directeurs et gérants. En règle générale, la loi est donc applicable aux autres employés.

La SSEC attend que les dispositions spéciales sur la protection de la santé entrent rapidement en vigueur en faveur des employés également. S'agissant de la réglementation des vacances, elle s'oppose à ce que les nouvelles dispositions du CO sur le droit minimum de deux semaines conduisent à une réduction de la durée usuelle des vacances appliquée jusqu'ici.

En outre, elle se prononce pour que les particularités soient ensuite réglées dans le sens des judicieuses dis-

Zurich : Fête nationale italienne

ZURICH (Ats). — Le consul général d'Italie à Zurich, M. Meschinelli, a offert, jeudi, dans les salons du consulat, une brillante réception à l'occasion de la fête nationale italienne, qui correspond, cette année, au 20ème anniversaire de la République. On notait la présence, à cette manifestation, des consuls généraux de France et de Grande-Bretagne, ainsi que des représentants des autorités.

Glissement de terrain

KLOSTERS (Grison) (Ats). — Un glissement de terrain s'est produit, mercredi soir, au-dessus de Saas dans le Praetigau. Grâce à l'intervention rapide de moyens mécaniques, la chaussée a pu être dégagée de la terre et des pierres qui l'avaient en partie envahie. Un glissement de terrain s'était déjà produit au même endroit l'année dernière.

Nouveau centre suisse de faisceaux hertziens

ZURICH. — La nouvelle tour pour faisceaux hertziens d'Albis-Felsenegg (Zurich) a été inaugurée mercredi. Elle constitue l'un des centres suisses de faisceaux hertziens les plus importants, aussi bien pour la téléphonie que pour la télévision. La nouvelle station jouera un rôle d'autant plus grand que les liaisons par faisceaux hertziens occupent aujourd'hui une place très importante dans la transmission des informations.

Après le service d'essai de télévision de l'Uetliberg, qui n'était que provisoire, les PTT portèrent leur choix sur l'Albis pour y édifier la nouvelle station de faisceaux hertziens. Les travaux commencèrent en 1959. La tour, haute de plus de 50 mètres, a une surface de 60 mètres carrés à la base et comprend deux sous-sol, un rez-de-chaussée et douze étages. Le toit plat de la tour sert de réserve pour les antennes et d'emplacement pour les installations de reportage de la télévision alémanique.

Automobiliste pyromane

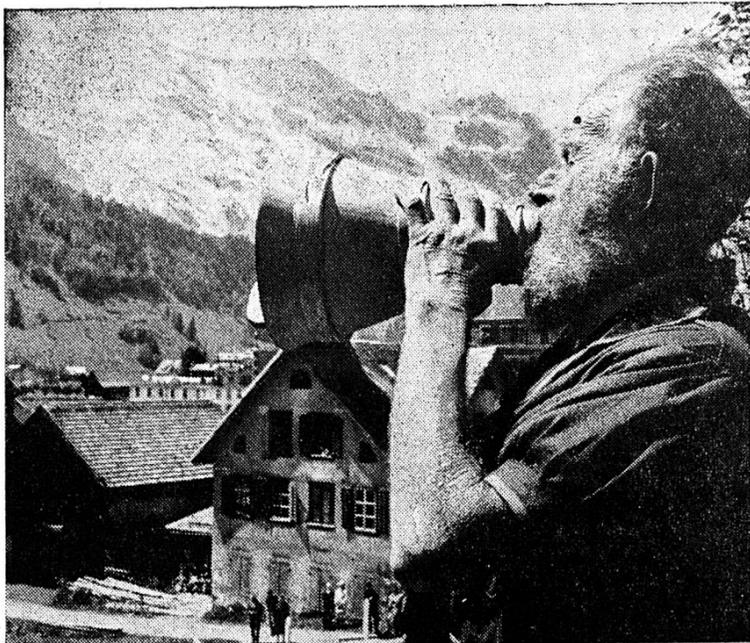
ZURICH. — Jeudi, peu après minuit, un automobiliste inconnu a incendié un hangar à foin à l'entrée de Raat-Stadel. Après avoir mis le feu à un char chargé de fourrage, il s'est enfuit en direction de Stadel-Zurich. La grange a été détruite. Il y a pour 50 000 francs de dégâts.

Le 21 mai dernier, dans la localité voisine de Neerach, une fabrique de meubles avait déjà été incendiée par un automobiliste. Les dommages s'élevaient à 100 000 francs.

Enfant victime de la route

SCHWYZ (Ats). — Un accident de la circulation, qui s'est produit mercredi en fin d'après-midi, à Ried, a coûté la vie à une fillette de deux ans, Johanna Foehn-Betschart. L'enfant s'est, en effet, précipitée sur la chaussée au moment même où surgissait une automobile. La malheureuse a été happée par le véhicule et projetée à terre. Elle devait succomber sur place.

Une attachante coutume qui subsiste



La traditionnelle « bénédiction de l'Alpe » est proclamée chaque soir à Engelberg.

Programme à long terme pour les autoroutes :

RÉACTIONS DES CANTONS

BERNE (Ats). — Réunis en présence du conseiller fédéral Tschudi, les directeurs cantonaux des Travaux publics ont procédé à un premier examen du programme à long terme pour la construction des routes nationales. A l'unanimité ils ont estimé que ce projet constituait un instrument de grande valeur et, dans ses principes une base valable pour la réalisation et le financement du réseau.

Le programme est actuellement soumis aux cantons, qui peuvent faire part de leurs observations et propositions au département fédéral de l'Intérieur. Pour leur part, les directeurs estiment que l'ordre des priorités doit être respecté dans ses grandes lignes. Néanmoins, pour le détail il conviendra de revoir le programme dans quelques années. Un grave problème non résolu est celui de la traversée des

villes. Il convient d'en pousser l'étude. Le réseau des routes principales devra lui aussi être adapté au programme des routes nationales.

La conférence a aussi eu un premier entretien sur les problèmes du financement de l'entretien des autoroutes. La prochaine réunion se tiendra les 21 et 22 octobre à Fribourg.

Six cols fermés

BERNE (Ats). — Le TCS et l'ACS ont annoncé jeudi que les cols suivants étaient fermés à toute circulation : Albul, Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard, Clausen et Susten. Le col de l'Umbrail n'est ouvert qu'aux voitures de tourisme. Tous les autres cols et routes de montagne sont normalement praticables.

Fréquents accidents provoqués par le gibier

GENÈVE — En 1965, le Fonds de solidarité pour les dégâts causés par le gibier, créé par le TCS, a déboursé 145 326 francs pour 800 cas d'accidents provoqués sur la route par des animaux. Le canton qui vient en

tête pour ce genre d'accident est le canton de Berne avec 229 cas.

Les bêtes les plus touchées ont été les chevreuils (742), les cerfs (32) et les lièvres (13).



Sion 11 et 12 juin 1966

Manifestations du 150e Anniversaire de l'Entrée du Valais dans la Confédération

Samedi 11 juin	à 21 h. Pélet de Valère, grande première de gala du spectacle Valais, Terre d'Helvétie, texte de Maurice Zermatten, musique de Jean Daelwyler, mise en scène de Jo Baeriswyl. 450 figurants.
Dimanche 12 juin	dès 9 h. Place de la Planta, cérémonies civiles et religieuses (Messe - Culte - discours et productions de sociétés). 15 h. 30 et 21 h. à Valère, représentation du spectacle Valais, Terre d'Helvétie.
Du 14 au 19 juin - autres représentations Valais, Terre d'Helvétie :	
en français :	vendredi 17 juin à 21 h. samedi 18 juin à 21 h.
en allemand :	mardi 14 juin à 21 h. dimanche 19 juin à 14 h. 30

Tous les jours, avant et après le spectacle (vendredi et samedis jusqu'à 2 h. du matin, mardi jusqu'à 1 h. et dimanches sans interruption de 11 h. à 1 h. du matin).

Cantine, spécialités valaisannes, divertissements et fête populaire à Tous-Vents et sur la place de la Majorie.

Renseignements et réservations auprès de

L'OFFICE DU TOURISME DE SION - TEL. (027) 2 28 98

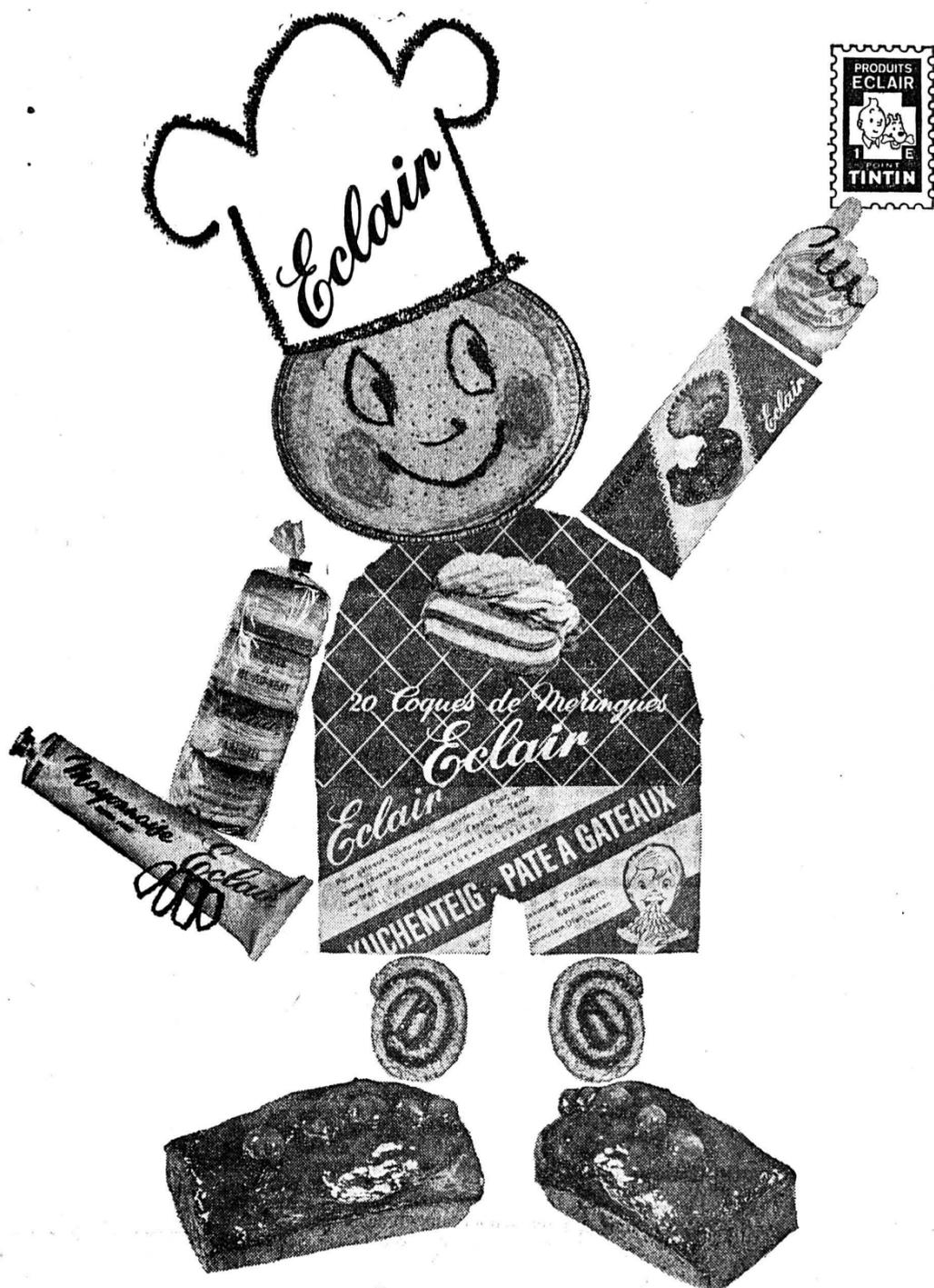
P 31987 S

Visite en Suisse du président mondial de la Jeune chambre internationale

LAUSANNE (Ats). — A la tête de la Jeune chambre internationale se trouve un Américain, M. Edward A. Merdes, 39 ans, de l'Alaska, qui se consacre à sa tâche depuis le 1er janvier. Il a décidé de rendre visite à la plupart des 77 organisations nationales. Ce voyage lui donne donc l'occasion de faire connaissance avec des membres individuels sur cinq continents, avec des chefs d'Etat et des hommes d'affaires éminents. Venant de Nice, M. Merdes est arrivé à Genève-Cointrin le 30 mai et a passé sa première soirée en Valais. Mardi, il a été au château de Glerolles l'hôte de la Jeune chambre économique vaudoise. Mercredi 1er juin, il a assisté à une réunion du Comité national suisse à Berne. Il visitera encore d'autres sections suisses.

Enfant victime de la route

SCHWYZ (Ats). — Un accident de la circulation, qui s'est produit mercredi en fin d'après-midi, à Ried, a coûté la vie à une fillette de deux ans, Johanna Foehn-Betschart. L'enfant s'est, en effet, précipitée sur la chaussée au moment même où surgissait une automobile. La malheureuse a été happée par le véhicule et projetée à terre. Elle devait succomber sur place.



FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES N. VUILLEUMIER, RENENS - ECUBLENS (VD)

LES PRODUITS *Eclair* CHEZ VOTRE ÉPICIER



**Le confort Eural...
l'élégance Eural...**

Complets en vente chez

confection
Moix s/a

La Croisée

SION

pour chaque circonstance

eural **TERGAL**

EURAL 109, Boulevard Haussmann, Paris 8ème

bep
P 108 5

A LOUER A SION
Rue du Scex No 20

appartement

3 pièces. Tout confort. Libre de suite. Loyer mensuel Fr. 300.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Rue du Scex No 22

appartement

4 pièces. Tout confort. Libre de suite. Loyer mensuel Fr. 360.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Rue St-Guérin 14 - 18

appartement

3 pièces et hall. Très spacieux. Tout confort. Quartier tranquille et ensoleillé. Libre de suite. - Loyer mensuel Fr. 320.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A VENDRE

chalet en madrier

4,50 m. sur 4,50 m., à démonter pour cause d'expropriation.

S'adr. à André Vergères, Conthey-Place, Tél. (027) 8 15 39
P 32510 S

La Coopérative du Meuble
vous offre de grandes facilités pour l'achat de meubles

Acomptes sur la base coopérative avec la Ristourne Coop entière

★ **FINANCEMENT MODELE**, parce qu'il intervient à des conditions particulièrement favorables par l'intermédiaire de notre « Société Coopérative d'entraide familiale » (Coopérative à but spécial de l'Union Coopérative Suisse).

★ **DISCRETION ASSUREE**. Votre emprunt demeure un secret entre vous et nous. En cas de paiement par acomptes, vous recevez néanmoins

★ **LA RISTOURNE COOP COMPLETE** sur le montant entier de l'achat comme si vous aviez payé comptant.

Le déroulement de l'opération se fait rapidement et sans difficulté.

Profitez des avantages incomparables dont vous jouissez pour vos achats auprès de la Coopérative du Meuble :

▶ Nos prix sont de loin les plus réduits à cause de nos achats en gros pour plusieurs filiales. ☆ Grand choix d'idées parmi les ameublements les plus beaux et de la meilleure qualité. ☆ Des spécialistes formés aux meilleures écoles vous conseilleront pour créer un logement agréable, original et confortable.

Demandez encore aujourd'hui

gratuitement notre documentation en nous envoyant le bon ci-dessous.

Vous serez servi au mieux à la



Coopérative du Meuble

parce que vous y recevrez des conseils personnels. Un bâtiment entier avec un choix de mobiliers à proximité de chez vous :

LAUSANNE, 75, rue de Genève
Tél. (021) 24 74 22
Tram No 7 depuis St-François - Arrêt Recordon ou Couchirard.
P 747 Lz

BON

Envoyez-moi sans engagement votre documentation relative au paiement par acomptes sur la base coopérative. Je m'intéresse à :

Meubles :

Nom :

Rue :

Localité : (013)

Envoyer sous enveloppe fermée à la Coopérative du Meuble - Lausanne - 75, rue de Genève.

NOES

les 4 et 5 juin

Place des Ecoles

FETE CHAMPETRE

Dimanche dès 14 h. :

Concert de la fanfare « La Fraternité » et des Fifres et Tambours de Mayoux

Samedi dès 20 h. - Dimanche dès 18 h.

GRAND BAL

conduit par l'orchestre « NEW BROTHERS »

Organisé par la fanfare « LA FRATERNITE »

P 32595 S

Offres et demandes d'emplois

Le P'TIT BAR à Saxon cherche **sommelière**
Débutante acceptée.
Pour tous renseignements s'adresser à RUBELIN Eric - Saxon.
Tél. (026) 6 22 67 P 65763 S

ON CHERCHE
apprentis-carreleurs
Entrée immédiate.
S'adresser à Martin Frehner, carrelage et revêtements, à Vernayaz - Tél. (026) 8 14 50
P 65768 S

ON DEMANDE pour la saison d'été, dans **restaurant au bord d'un lac de montagne**
serveuse
parlant français et allemand.
S'adresser: Fam. Spycher, Restaurant Lac Refaud, Col du Pillon - Les Diablerets.
Tél. (025) 6 41 94 P 71936 Y

COOP INDUSTRIEL engage de suite:
2 jeunes hommes
2 jeunes filles
très bon salaire, place stable, avantages sociaux, entrée de suite.
Faire offre: Tél. (027) 2 18 82 - (027) 2 36 73 - Case postale 229, 1951 Sion 1. P 100 S

ON CHERCHE pour tout de suite ou à convenir
1 sommelier
de confiance.
1 aide de cuisine
Bon gain. Horaire agréable.
Tél. (027) 2 34 02 P 32639 S

Dessinateur - architecte prendrait
SURVEILLANCE DE TRAVAUX
en bâtiment, 8 ans de pratique.
Faire offres écrites sous chiffre PB 17766 à Publicitas - 1951 Sion.

ON CHERCHE une
sommelière
pour le 15 juin.
S'adr. au Tea-Room «L'Escalier» Sion - Tél. (027) 2 10 94
P 32641 S

ON CHERCHE de suite une
jeune fille
pour le service de tea-room avec alcool. Débutante acceptée.
I. Pache-Bellon, Tea-room de la Poste - 1875 Morgins.
Tél. (025) 4 31 22 P 32642 S

GEOMETRE
nationalité belge - longue expérience travaux topographiques, études routières et abornements en Europe et Afrique. CHERCHE SITUATION STABLE.
Ecrire Agence Rossel No 592.331 - 112, rue Royale - Bruxelles (Belgique).
P 39-508 DE

IMPORTANT commerce de la place de Martigny cherche
employée de bureau
de première force.
Tél. (026) 2 13 33 (de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.). P 174 S

JE CHERCHE, pour remplacement de 2 à 3 mois,
un bon coiffeur pour messieurs
Salaire intéressant. Entrée de suite ou à convenir.
Faire offre au Salon «Chez Léon», à RIDDES.
Tél. (027) 8 73 21

ON CHERCHE pour la saison d'été 1966
CUISINIER SEUL
DAME DE BUFFET
FILLE DE BUFFET
FILLE ou GARÇON DE CUISINE - OFFICE
JEUNE FILLE
pour aider au commerce.
Offres à Restaurant Längfluh - 3906 Saas-Fee - Tél. (028) 4 82 16 P 76334 S

ON CHERCHE
manœuvre de garage
Entrée de suite ou date à convenir.
S'adresser au Garage Moderne, Sion. P 371 S

AUTO GRILL du SOLEIL ST-LEONARD
CERCHE
sommelière
Nourrie, logée. Bon gain assuré.
Entrée de suite.
Tél. (027) 4 43 68 P 1138 S

ON CHERCHE un
chauffeur
de camion basculant. Entrée immédiate.
S'adr. chez Fumeaux & Bertholet, Transports - Saillon.
Tél. (026) 6 26 36 et 6 25 41 P 32602 S

Vendeuse débutante
demandée de suite ou date à convenir
AU NAIN BLEU - SION
P 32408 S

ON CHERCHE
JEUNE FILLE ou DAME
pour aider au ménage dans café-restaurant. Bon gain.
S'adr. au Café-Restaurant de la Promenade, Ovronnaz.
Tél. (027) 8 75 72 P 32659 S

ON CHERCHE
Jeune homme
21 ans, sans formation, cherche place à Sion dans commerce ou autre.
Ecrire sous chiffre 475 au Bureau du Journal.
P 1160 S

CAFE-GLACIER à Sion cherche
serveuse
Travail en équipe.
Tél. (027) 2 13 19 ou 2 50 51. P 1160 S

ON ENGAGERAIT quelques
effeuilleuses
pour vignes à Sion.
Ecrire sous chiffres PB 32644 à Publicitas - 1951 Sion. P 32614 S

Nous cherchons
jeune fille
pour aider au ménage dans un chalet moderne à Montana, pas de lessive.
Tél. (027) 5 04 95 Sierre - M. Oggier, Hôtel Terminus.
P 32547 S

Affaires Immobilières
A LOUER à Martigny
appartement
3 pièces, tout confort. Fr. 215.-, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.
S'adr. à Emile Dirren.
Tél. (026) 2 11 67 P 32660 S

A VENDRE au-dessus de Martigny-Croix, environ **800 m2 de vigne**
réparties en 5 lots. Fr. 2.- le m2, en bloc ou par parcelle.
Ecrire sous chiffres PB 32627 à Publicitas - 1951 Sion.

A LOUER aux Mayens de Sion
chalet
5 chambres, 6 lits.
Libre tout de suite.
Tél. (027) 2 35 32 P 17665 S

Deux jeunes gens cherchent à Sion, si possible centre ville,
appartement
2 pièces.
Tél. (027) 2 57 32 pendant les heures de bureau.
P 32523 S

A LOUER à Sion
chambre
meublée, avec eau courante, à la rue St-Guérin No 11.
Tél. (027) 2 22 16 (heures des repas). P 32630 S

A BEX quartier résidentiel, à 10 minutes du centre, à vendre
jolie villa
tout confort, comprenant: grand living-room avec cheminée et loggia, 4 chambres à coucher, bains. Chauffage central au mazout. Annexe avec 3 boxes. Joli jardin d'agrément avec arbres fruitiers. Surface totale 1620 m2. Prix de vente Fr. 205.000.-.

RÉGIE Claude FURER
MONTREUX - Tél. (021) 62 42 56 P 802 L

pleins feux sur vos produits!
annoncez dans la **Feuille d'Avis du Valais**
TIRAGE
1960: 7 811 ex. - 1965: 13 355 ex.

Quelques légendes de la région de Sion

Les vieilles légendes furent très à la mode encore au début de ce siècle. Des écrivains folkloristes se sont efforcés de les consigner dans des œuvres littéraires et artistiques. Ils ont eu souvent le mérite de les transcrire en langue patoise, à un moment où nos vieux dialectes régionaux étaient encore florissants. Mais n'ont-ils pas du même coup quelque peu figé ces récits, qui se transmettaient surtout oralement? Nos légendes semblent codifiées de manière définitive; on ne les recherche plus dans sa mémoire, mais dans un livre.
Or, si l'on reprend ces écrits, on est souvent frappé du fait que la légende ne correspond pas entièrement au récit que nous en avait fait une bonne grand-mère au cours d'une veillée, ou une maman qui s'efforçait de distraire un petit malade...
De nos jours, les enfants ne prêtent plus guère d'attention aux

vieilles légendes: ils trouvent trop de distractions dans les sports, à la radio, à la télévision, au cinéma, dans les magazines de tout genre.
Et c'est regrettable en un certain sens, car le folklore exprime un peu de l'âme d'une collectivité, de ses croyances, de sa morale, de ses passions aussi. Les collectivités restreintes de jadis tendent à s'ouvrir, à s'universaliser, et c'est très bien. Est-ce une raison valable pour oublier tout ce qui a fait pendant des générations, notre individualité et notre caractère?
Mais laissons les philosophes disputer sur ces points, et essayons de rappeler aujourd'hui deux ou trois légendes concernant notre bonne ville de Sion. Si quelqu'un en connaît une ou l'autre sous une forme différente, il sera bien aimable de prendre sa plume et d'en faire part à la rédaction du journal.

1. LA VILLE DE MONTORGE
Christophe Favre et le Rvd Père Zacharie Balet ont publié, en patois de Grimisuat, puis en traduction française, une légende relative au lac de Montorge près de Sion. La version de Grimisuat laisse percer un peu de la jalousie native des pauvres agriculteurs à l'égard de la capitale voisine, dont les riches bourgeois n'étaient pas toujours très charitables envers le pauvre peuple. Les histoires de cités perverses englouties dans les flots se retrouvent un peu partout: les vieux séduisois l'auront certainement entendue raconter, mais avec d'autres détails. Lisons donc le texte de Grimisuat:
«Dans le tout vieux temps, la ville de Sion n'était pas où elle est maintenant, mais elle était à Montorge et les habitants ne faisaient plus que du mal. Une nuit d'hiver qu'il faisait très froid et que le vent chassait la neige, un petit pauvre tout déguenillé est arrivé; il a frappé à la porte d'une maison et a demandé si on pouvait lui donner un morceau de pain et le laisser entrer à côté du fourneau pour un moment. Mais ceux-ci lui ont fermé la porte au nez et le petit pauvre est allé plus loin. Il a frappé à toutes les portes, demandant toujours la même chose. Mais personne ne l'a hébergé. Arrivé au bout de la ville, il y trouva une maison plus pauvre que les autres; il a de nouveau essayé de frapper à la porte de cette maison. Une pauvre vieille femme en est sortie et lui a demandé ce qu'il voulait. Celui-ci s'est mis à genoux et lui a dit: «S'il vous plaît, laissez-moi entrer un moment derrière le fourneau et pour l'amour de Dieu donnez-moi un petit morceau de pain». Celle-ci lui a répondu: «Je suis une pauvre veuve avec trois petits enfants; je n'ai pas trop pour moi, mais entrez tout de même, nous partagerons ce que j'ai».

«Il est donc entré; ils ont soupé ensemble et ont prié le chapelet comme d'habitude et puis tous sont allés se coucher, le pauvre derrière le fourneau, parmi des manches d'outils».
«Mais pendant la nuit, le pauvre s'est levé, a réveillé la veuve et lui a dit: «Tu n'auras pas peur, quand arrivera le matin; tu entendras sonner les cloches puis un bruit épouvantable. Tu ne sortiras pas, mais tu attendras qu'il soit bien jour pour sortir». Et le petit pauvre a disparu.»
«Quand ce fut vers le matin, la veuve a bien entendu un bruit à fond de train, mais elle n'a pas regardé dehors; elle a prié un moment, et puis, quand il fit bien jour, elle est sortie. Mais de la ville, plus de trace; seule la petite maison était debout, quant au reste, ce n'était plus qu'un lac.»

«Le pauvre était le bon Dieu; il a puni les Séduisois à cause qu'ils n'ont pas voulu l'héberger ni lui donner un morceau de pain.»

2. L'INCENDIE DE 1788.
L'idée qu'un manque de charité peut être à l'origine d'une catastrophe permise par Dieu à titre de punition se retrouve dans mainte légende. La conscience populaire, qui veut une explication à tout, a cherché à expliquer ainsi le grand incendie qui ravagea la ville de Sion le 24 mai 1788. Si l'on en croit l'ouvrage du docteur H. Schiner, le feu aurait anéanti ce jour-là, avec l'aide d'un fœhn violent. 126 maisons et plus de cent granges et écuries. Nos grand-mères, qui en savaient plus que ce docteur contemporain de Napoléon, racontaient qu'un pauvre s'était présenté ce jour-là au domicile d'une dame riche qui cuisinait à la rue de l'Eglise. Cette personne aurait refusé de donner la moindre nourriture au mendiant qui insistait longuement. Et c'est pendant ce temps que le feu aurait pris dans la poêle, où chauffait de l'huile, se communiquant au manteau de la che-

minée, puis bientôt à toute la ville recouverte de tavillons. Et tout en montrant les ruines de Tourbillon, victime lui aussi du mauvais cœur de cette dame, on expliquait aux enfants qu'il pouvait en coûter fort cher de refuser l'aumône, et qu'il fallait aussi être prudent avec le feu et l'huile bouillante.

3. LA MAISON DU DIABLE
Le diable, nul ne l'ignore, joue un grand rôle dans bien des légendes. Sion se doit de posséder sa «Maison du Diable», bien restaurée de nos jours, et même classée monument historique. Ceux qui ne la connaîtraient pas feraient bien d'aller l'admirer derrière l'Hôtel de France. Maison de campagne du célèbre Georges Supersaxo, elle montre des fresques remarquables et plusieurs légendes courent à son sujet. Aucun jeune Séduisois n'ignorait jadis qu'un souterrain y aboutissait, partant de Tourbillon, et faisant escale à la Maison Supersaxo, à la rue de Contthey.

Avant la construction de la nouvelle poste de Sion, un grand verger entourait la maison à l'ouest et au midi, entièrement clôturé au moyen d'un mur en pierre, dont il reste quelques vestiges. La légende voulait que ce mur fût l'œuvre du démon lui-même. Mais lisons la traduction du patois de Savièse, telle que Christophe Favre la donne:

«La maison du diable se trouve du côté de la gare de Sion, juste entre les deux routes qui conduisent dans les jardins de Sion. Tu auras bien vu plus d'une fois cette maison. Elle est toute construite en galets du Rhône. Elle a un jardin atenant entouré d'un mur en petites pierres rondes».

«Un monsieur avait passé ce contrat avec le diable que, s'il pouvait construire la maison et la muraille autour du jardin pendant que lui en ferait le tour sur un cheval lancé au galop, il pourrait prendre son âme. Le diable a accepté, et le voilà aussitôt à l'œuvre et le monsieur sur son cheval. Eh bien! la maison a été achevée et la muraille du jardin presque complètement, quand le cheval eut fait le tour. Quand le diable a vu qu'il avait perdu le pari, il a sauté en feu et flammes».

Précisons que les Saviésans y regardaient de moins près que nos mères, quand ils entraient de leurs jardins des Creusets: une longue course les attendait encore jusqu'à Savièse... mais nos mères, après nous avoir raconté un récit presque semblable, nous faisaient voir, près de la maison du diable, la pierre où, de dépit, le démon avait planté ses cornes, y laissant deux trous fort visibles, et un peu allongés...

Il s'agit probablement là d'une pierre à cupules, et les trous peuvent remonter à la préhistoire. Deux grandes pierres, qui sont d'un roc de même nature que celui de Valère, gardent l'entrée de la maison du diable. Celle qui présente des cupules les montre sur sa face verticale. Un culte superstitieux s'y rattachait peut-être jadis, et de bons chrétiens auront basculé un peu la pierre. Voilà pourquoi le diable avait à faire de ce côté-là et pourquoi ces trous lui sont attribués.

Mais vous préférez sans doute l'explication de nos mamans...

VOTRE GOURMANDISE satisfait grâce aux spécialités de **I' AUBERGE** DU PAS-DE-CHEVILLE
J. Métrailler
CONTHEY - Tél. (027) 8 11 38 P 1207 S



**Les lames Wilkinson
ont toujours été aussi durables —
mais jamais aussi douces
qu'aujourd'hui!**

**(et jamais encore une Wilkinson
n'a rasé autant de fois si près!)**

Essayez-la. Cette lame glisse sur votre peau avec une douceur étonnante. Vous ne la remarquez guère — et pourtant votre barbe est comme effacée, radicalement effacée. Et ce n'est pas tout! Vous vous raserez de nombreuses fois avec la même Wilkinson, car cette lame est extraordinairement durable.

Nous forçons de fines lames depuis près de 200 ans. La petite Wilkinson est la meilleure, la plus recherchée que nous ayons jamais créée car son tranchant est d'une perfection incomparable. Un bon conseil: ne le touchez pas, laissez la lame dans l'appareil. Ne l'essuyez pas pour la sécher — un rinçage suffit. Chaque Wilkinson ainsi traitée vous assurera de nombreux, très nombreux rasages.

Fabricant de fines lames depuis 1772



distributeur à 5 lames fr. 2.50 à 10 lames fr. 4.80

**Pour de nombreux rasages doux et parfaits —
la Wilkinson!**

Viande de saucisses

Cervelats	la paire Fr. —.70
à partir de 20 paires	la paire Fr. —.65
Emmenthaler	la paire Fr. —.80
Schüblig	la paire Fr. 1.40
Gendarmes	la paire Fr. —.90
Saucisses fumées	
à conserver	½ kg. Fr. 2.70
Mortadelle	
à conserver	½ kg. Fr. 2.70
Viande fumée à cuire	½ kg. Fr. 3.50

Excellente graisse fondue pour cuire et frire le kg. Fr. 1.40 à partir de 10 kilos le kg. Fr. 1.20 vendue en sceaux de 5 et 10 kilos expédiés continuellement contre remboursement.

**Boucherie Chevaline
FRITZ GRUNDER - BERNE**
Melzergasse 24 - Tél. (031) 22 29 92
Mercredi fermée toute la journée.
P 322 Y

Remorques

neuves et occasions, ponts fixes, 2 essieux, pont basculant, 2 essieux remorques surbaissées pour gros tonnage.

Camions occasions

pont basculant et pont fixe.

Garage du Simplon - Charraz
Tél. (026) 5 36 60 P 359 S

A VENDRE

matériel d'alpage

Lait centrifuge, baratte avec moteur benzine, le tout en parfait état. Bas prix.

Tél. (027) 2 43 08 P 32675 S

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des

prêts

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.

8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt
IV-566

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal et localité _____

Affaires immobilières

A VENDRE à BRIGERBAD (Bain thermal et piscine de la grotte avec source radioactive) très beau

terrain à bâtir

Parcelle de 4.030 m² à fr. 20.— le m²; parcelle d'environ 10.000 m² à fr. 15.— le m² (achats de plus petites parcelles possibles).

Ecrire sous chiffre PB 32645 à Publicitas - 1951 Sion.

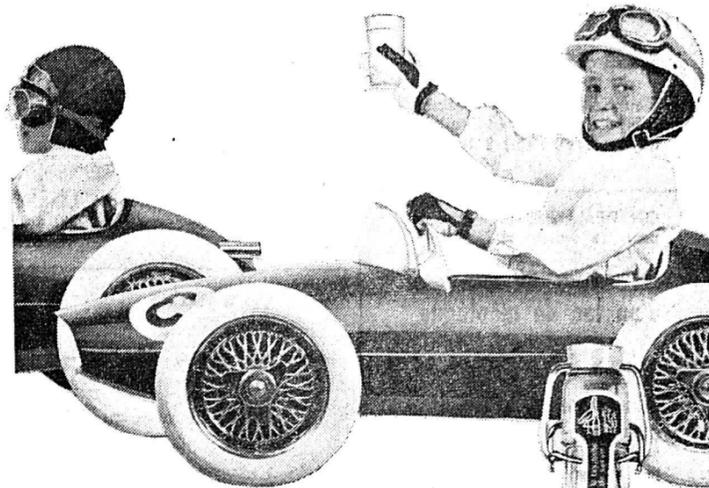
A LOUER A SION
Rue St-Guérin 14 - 18

appartement

5 pièces et hall. Très spacieux. Tout confort. Quartier tranquille et ensoleillé. Libre de suite - Loyer mensuel Fr. 410.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence, 19
SION - Tél. 027/2 34 64



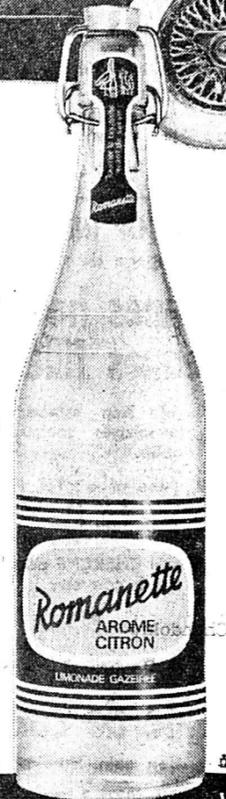
Légèrement pétillante, désaltérante à souhait, c'est **Romanette Citron** - bien sûr! la boisson que tous, petits et grands préfèrent. Chez vous aussi, buvez **Romanette Citron**, à l'arôme naturel de citron frais, C'est exquis à table... C'est délicieux à toute heure... **Romanette Citron**, c'est si bon!



GRATUIT! un cadeau qui enchantera petits et grands!

L'histoire des courses automobiles, Formule 1!

Tout sur les grands champions du volant: Fangio, Moss, Brabham, Clark, etc... Tout sur leurs records et leurs voitures... Tout sur les circuits les plus célèbres... En un mot, dix ans de courses, «comme si vous y étiez!» Pour obtenir cet album passionnant, il suffit d'envoyer à **Romanette, 1032 Romanel s/Lausanne**, 45 étiquettes **Romanette Citron**, dans une enveloppe avec votre nom et votre adresse (pour les décoller, tremper la bouteille dans l'eau pendant quelques minutes). Commencez la collection aujourd'hui... Amusez-vous et délectez-vous!



Romanette CITRON c'est si bon!

CHATEAUNEUF - CONTHEY

Concours hippique

DIMANCHE 5 JUIN 1966
organisé par le Club équestre de Vétroz



Enfants jusqu'à 15 ans, entrée gratuite. 8 h. 00: Dressage. 13 h. 45: Concours d'obstacles. — Prix du District de Conthey. — Prix des 13 Etoiles.

Cantine - Raclette

P 32607 S

LISEZ LA «FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»



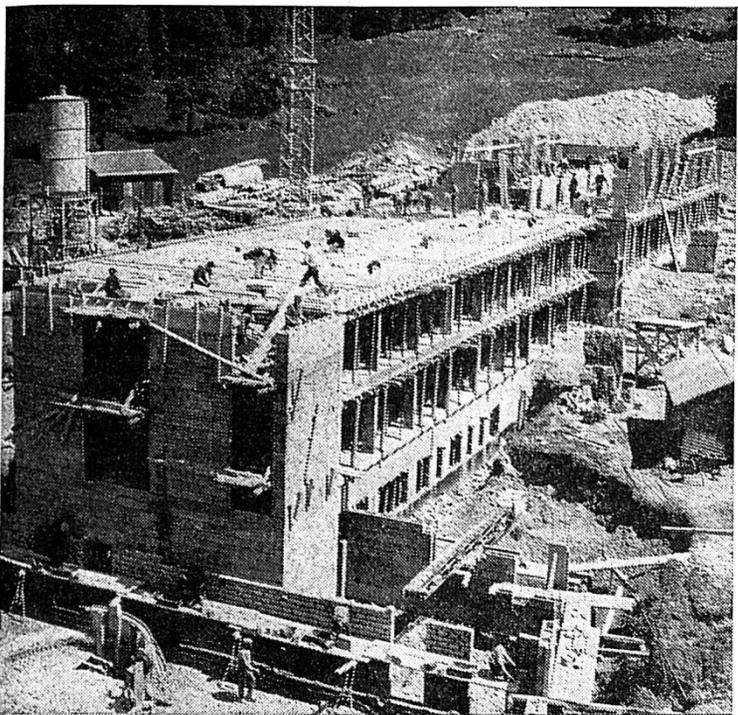
pur, fin, naturel!



En vente chez votre détaillant en produits laitiers

Sierre et la Noble Contrée

Zinal s'ouvre au tourisme



Un immense complexe hôtelier est en construction et monte à raison d'un étage par semaine. Il abritera plusieurs centaines de lits.

Zinal figure en bonne place aux premiers chapitres de l'alpinisme. La couronne des grands sommets qui ferment la vallée attire comme un aimant. Diablons, Bishorn, Weiss-horn, Rothorn, Besso, Ober-Gabelhorn, pointe de Zinal, Dent-Blanche, Grand-Cornier, les cabanes de Muntet, de Tracuit, de Moiry témoignent de bon nombre d'épopées sportives.

A la veille de la civilisation des loisirs vers laquelle notre monde avance à grands pas, la vocation de Zinal n'est pas artificielle. Ses ressources naturelles sont prédestinées aux sports de montagne d'hiver et d'été, surtout si l'on pense à l'entité touristique que représente le val d'Anniviers avec Grimentz, St-Luc, Chandolin.

Pourquoi reconverter cette belle vallée ?

Jeudi matin, au cours d'une séance qui groupait les représentants de divers milieux, notamment MM. Ernest von Roten, président du gouvernement valaisan ; Marius Lampert, con-

seiller d'Etat, chef du département de l'Intérieur ; Aloys Theytaz, préfet de Sierre ; Bernard de Torrenté, directeur du Crédit suisse à Sion, ainsi que diverses personnalités du monde touristique international, M. Rémy Theytaz, président de la commune d'Ayer, s'attacha à expliquer le pourquoi d'une telle transformation dans le fond d'une vallée réputée pour son attachement aux traditions ancestrales.

M. le président mentionna tout d'abord la diminution du cheptel bovin, qui de 600 têtes en 1910, s'élève actuellement à 200.

Il parla également des alpages dont dix situés sur la commune étaient exploités en 1918 et dont quatre seulement sont encore en activité actuellement. M. Theytaz cita également des chiffres concernant la population. Cette dernière s'élevait à 2 253 habitants en 1910 pour n'atteindre que 1 612 personnes actuellement.

C'est pour lutter contre cet appauvrissement qui n'est pas seulement numérique, mais également moral, car les éléments les plus dynamiques

quittent la commune, étant donné que leur initiative ne peut plus s'exercer, que les autorités responsables ont décidé d'entreprendre quelque chose. C'est là que se situe la rencontre des autorités communales d'Ayer et des responsables de la Société d'extension touristique. Un projet général d'aménagement a été mis sur pied et se réalise actuellement. Dans l'esprit des promoteurs, il s'agit d'empêcher la jeune population de désertifier la vallée, en lui permettant de continuer à vivre sa vie d'agriculteur, tout en lui permettant de gagner sa vie en travaillant dans le monde du tourisme.

Qu'en est-il actuellement ?

Pour mener à bien cette transformation de Zinal, la Société d'extension touristique a vu grand. Les travaux nécessaires à cette mise en valeur de la future station de la vallée d'Anniviers sont dévisés à environ 12 millions de francs.

La première étape des travaux, celle qui est entreprise actuellement et qui doit être menée à bien pour Noël 1966, prévoit la transformation et l'agrandissement des deux hôtels, celui des Diablons et du Durant, ainsi que la construction d'un nouvel hôtel de 340 lits. Lorsque cette première étape sera réalisée, elle sera dans quelques mois, Zinal pourra mettre à disposition plus de 540 lits.

D'autre part, la société qui s'intéresse à cette affaire, notamment le Club Méditerranée, a insisté pour que des moyens de remontées mécaniques soient mis en service. Aussi la construction d'un téléphérique reliant Zinal (1 665 m. d'altitude) à l'alpage de Sorebois (à 2 440 m.) a-t-elle été envisagée.

Ces constructions devront être terminées pour la fin de l'année, et comme le télésiège de Défichiaz.

Si les promoteurs de la future station de Zinal se sont résolument lancés dans l'aventure, c'est parce qu'ils ont signé, avec le Club Méditerranée, un contrat d'utilisation d'une durée de quinze ans, ce qui permettra, cela ne fait aucun doute, de rentrer les capitaux investis.

Actuellement, tous ces travaux vont bon train, et d'ici quelques mois, Zinal sera aussi connue que bien d'autres stations réputées de notre canton.

Les Anniviards seront certainement les derniers à s'en plaindre. SP

Mise à l'enquête publique

CHIPPIS. — La commune de Chippis soumet à l'enquête publique une demande en autorisation de construire formulée par la commune de Chippis pour la construction de vestiaires au nord de la halle de gymnastique, à Chippis.

Les observations éventuelles à l'encontre de cette construction (agrandissement) doivent parvenir, par écrit, dans les 10 jours de la présente publication, au secrétariat communal, où il peut être pris connaissance des plans déposés.

L'Administration communale

Nouveau parking

GRONE (Pd). — On envisage, dans la localité, la création d'une nouvelle place de parc pour voitures.

Une heureuse initiative qui plaira certainement aux automobilistes de la région.

Contrôles de police

GRANGES (Ab). — Le retour des beaux jours est aussi celui des contrôles de vitesse sur la route cantonale, à l'intérieur des localités. Ainsi, l'on a pu voir hier matin à Granges, un fourgon de police ainsi qu'un radar. Il s'agissait de vérifier si les automobilistes ne dépassaient pas les 70 km-h.

Le gala de danse de l'Académie Cilette Faust

SIERRE. — Mercredi soir, au Casino-Théâtre de Sierre, l'Académie Cilette Faust conviait le public sierrois à son gala de danse annuel. Au programme : « La Boîte à joujoux », sur une musique de Debussy et le « Bal du clochard », d'après un argument de Roger Bimpage de la TV suisse. « Les Pastoureaux » et le « New Orleans Hot Club » complétaient cette soirée.

Elle s'ouvrit par les productions de 70 jeunes flûtistes, dirigés par M. André Pont. De la chanson populaire et folklorique à l'œuvre classique, « Les Pastoureaux », appliqués, jouant avec tout leur cœur, surent faire valoir le précieux enseignement reçu de M. Pont. Ce dernier tint à préciser le but qu'il poursuit : celui d'inculquer à de jeunes enfants goût et notions musicales. Le résultat est des plus positifs. « Les Pastoureaux » nous l'ont prouvé mercredi soir. Sur la grande place du village, vêtus de très seyants costumes champêtres, ils ont joué, chanté et dansé pour la plus grande joie du public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Charmante sortie des « Pastoureaux » qui quittèrent la scène sur une danse anniviarde, très réussie.

« La Boîte à joujoux », musique de Debussy, devait nous conduire dans le monde enfantin et poétique du jouet, de la poupée Peynet ou persanne au soldat de plomb, de l'ours au petit lapin blanc. Petits et grands démontrèrent leur savoir, parfois mal-

adroitement, mais toujours avec tant d'application et de conviction ! Les costumes ravirent le spectateur qui salua très chaleureusement l'entrée en scène des poupées russes, des négrillons et des adorables lapins blancs.

L'excellent ensemble « New Orleans Hot Club » nous prouva une fois de plus qu'il est en passe de devenir un remarquable orchestre, formé de jeunes gens au sens musical indiscutable. Rideaux tirés, le public le réclama une fois encore sur scène. Et c'était de bon ton. Le « New Orleans Hot Club » se présenta dans un décor Op-Art, décor excellent et original qui est la création de M. W. Hubler.

On attendait, il va sans dire, avec une certaine impatience, le « Bal du clochard » (d'après un argument de Roger Bimpage) où devait se produire le grand danseur Inda Pardina. Au côté d'Irene Pellanda, Inda Pardina conquiert le public. Ses mouvements, ses pas, ses multiples figures témoignent d'une technique parfaite liée à ce qui est indispensable à l'art de la danse classique : sensibilité et naturel. Trop brève apparition hélas ! de M. Inda Pardina. Au côté du clochard et la statue, les arlequins, les invités, le petit amour, le ballet rose, vivement applaudis par le public.

Une soirée divertissante et colorée. Mlle Cilette Faust, qu'on sut féliciter pour son travail, est à féliciter.

Zizi.

Fin d'une réfection

OLLON (Pd). — Les travaux de réfection de la route reliant Ollon au hameau de Ban, entrepris l'année dernière, touchent à leur fin.

Le goudronnage sera entrepris prochainement et récemment on a installé un éclairage. Cette artère dessert le vignoble mais est également une liaison avec Noës.

Les habitants de la région n'auront bientôt plus à souffrir des nuages de poussières après le passage de chaque véhicule.

Martigny et les Dranses

Camp de formation pour routiers

SEMBRANCHER (FAV) — Du 8 au 12 juin prochain, se déroulera, à Sembrancher, le camp de formation pour routiers.

Durant ces quatre jours, nos jeunes routiers valaisans s'efforceront de vivre en équipe et de rechercher ensemble le sens et les buts de la route.

De nombreux exposés et cours techniques leur seront donnés, tel que : méthode de la route, psychologie du routier, les problèmes religieux, le tout couronné par une grande enquête, exploration.

Nous souhaitons un franc succès à ce camp, et gageons que, comme lors de l'édition précédente à Ovronnaz, chaque gars rentrera chez lui riche de l'amitié scoutie retrouvée.

Problèmes agricoles

SAXON (Wz) — La Jeunesse radicale valaisanne organise, samedi 4 juin 1966, à 16 heures, au Casino de Saxon, un forum sur les problèmes agricoles, à l'intention des présidents de sections JR. M. le Dr Ortili, de la Division fédérale de l'agriculture, MM. Jean Cleusix, Fernand Carron et divers représentants des producteurs viendront apporter leur collaboration à cette assemblée.

Echos d'Orsières

★ **Festival radical** (Pel.) — Nous apprenons que le Festival radical qui devait avoir lieu à Orsières début mai et qui fut renvoyé pour cause de fièvre aphteuse, se déroulera à Orsières le dimanche 5 juin. « La Fraternité » de Liddes, « L'Union » de Bovernier, « L'Avenir » de Bagnes et « L'Avenir » de Sembrancher participeront à ce festival organisé par le dynamique groupe « L'Echo d'Orny » d'Orsières. Un intéressant programme a été mis sur pied à cet effet.

★ **Exposition pas comme les autres** — Dimanche, s'ouvrira, au collège d'Orsières, une exposition consacrée aux travaux manuels des élèves de l'Ecole ménagère.

★ **Sérénade** — Samedi, à 20 h. 30, la fanfare « L'Edelweiss » se produira sur la place du village de Soualax.

★ **Travaux** — Actuellement, on procède à des travaux d'Orsières à Sonlaproz, pour la pose de nouveaux câbles téléphoniques souterrains. On prévoit un à deux mois jusqu'à l'achèvement de ceux-ci.

Rénovation de la chapelle

VAL-FERRET (GC) — C'est dans le village de Praz-de-Fort que l'on procède actuellement à la rénovation du sanctuaire. En effet, cette chapelle avait besoin de quelques retouches. Son intérieur est complètement repeint et de petits néons embelliront son éclairage.

Assemblée du Ski-Club Martigny

MARTIGNY (Gd). — Les membres de cette imposante société sont convoqués en assemblée générale de printemps, le vendredi 3 juin à 20 h. 30, au Café des Messageries. L'ordre du jour établi par le comité est d'une grande importance et il saura attirer une nombreuse participation. Cet ordre du jour se présente comme suit : 1. Appel - 2. Lecture du protocole - 3. Rapport du président - 4. Rapport de la caissière et des vérificateurs - 5. Rapport des diverses commissions - 6. Cotisations et finance d'entrée - 7. Nomination du comité - 8. Nomination des vérificateurs - 9. Divers - 10. Film.

Assemblée des alpages

VAL-FERRET (GC) — C'est dimanche 29 mai, après la grand-messe, qu'a eu lieu l'assemblée extraordinaire des alpages de Mont-Percé et de la Peulaz à Orsières. Pour Mont-Percé, il y avait, à l'ordre du jour : amélioration de l'écurie. Les travaux seront reportés en automne prochain.

Après cette assemblée, le directeur des corvées a fixé celles-ci au vendredi 3 et samedi 4 juin. L'on procédera au nettoyage des bisses, couper du bois pour la saison qui durera trois mois, ôter les pierres qui recouvrent la montagne, là où l'avalanche est descendue.

Quatre Harmonies à Martigny

MARTIGNY. — C'est après-demain dimanche 5 juin que les Harmonies municipales de Sierre, Sion, Monthey et Martigny se retrouveront en Octobre pour célébrer leur XIIe journée annuelle.

Après le cortège, qui défilera à l'avenue de la Gare dès 13 h. 30, elles se produiront à la halle de fête située sur la place du Manoir.

Ce concert d'une qualité exceptionnelle comprend les œuvres suivantes : Harmonie municipale « La Gérodine » Sierre

L'Echo du Rawyl, marche
J. Daetwyler
Tgt. 72, marche P. Huber
Concerto pour Harmonie

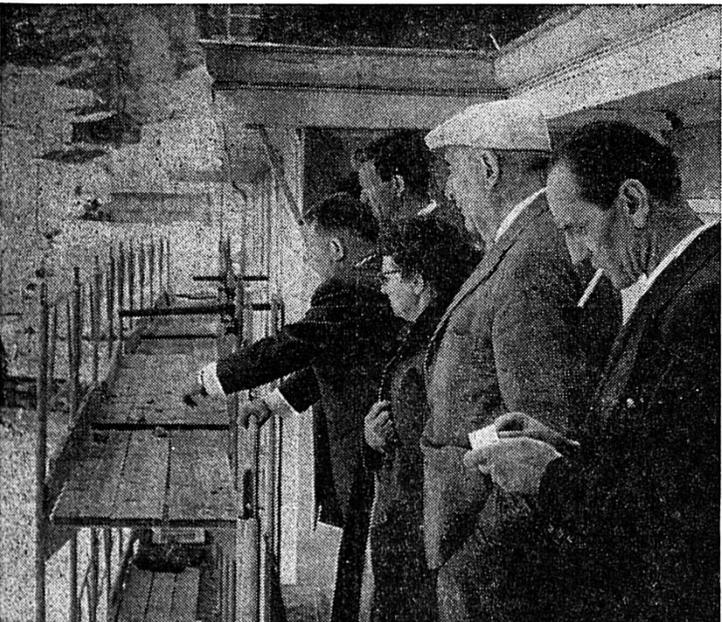
J. Daetwyler
Ski-Symphony (3me mouvement)
J. Daetwyler

Harmonie municipale de Sion
Cavalerie légère, ouverture
F. von Suppé
Prélude et Fugue (en fa mineur)

J. S. Bach
P. Huber

Harmonie municipale de Monthey
Marche de Radetzky J. Strauss
Titus, ouverture Mozart
Fragments de la Watermusik

Haendel
Harmonie municipale de Martigny
Salut du Valais, marche G. Savoy
Rienzi, ouverture Wagner
Les Préludes, poème symphonique Liszt



Les invités n'ont pas craint de monter sur les échafaudages pour visiter les constructions en cours dans la station de Zinal. On voit l'entrepreneur P. Liebhauser donnant ses explications à Mme Lampert et aux conseillers d'Etat von Roten, Lampert et au président d'Ayer, M. Rémy Theytaz. (VP)



Buveur d'eau ne fut jamais artiste buvez : DIVANIS *

* Un apéritif racé et désaltérant (doit être servi à l'eau glacée)



Fiancés, amateurs de meubles et tapis: faites vos achats samedi chez



SAMEDI de congé — le matin déjà — le moment le plus favorable!

ESSENCE GRATUITE / Billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

1214/16

Embellissez votre foyer... et votre vie!

Pfister ameublements S.A.

Le plus beau choix de toute la Suisse romande

Tout pour votre home — meubles, tapis, rideaux, lustrerie. — Choisir chez le même fournisseur, quel grand avantage pour vous! Les prix les plus bas vous aident à économiser des centaines de francs! Profitez, vous aussi!

LAUSANNE
Montchoisi 5
Tél. 021/26 06 66 4000 m²

GENÈVE, Servette 44
Tél. 022/33 93 60

NEUCHÂTEL, Terreaux 7
Tél. 038/5 79 14

BIENNE 8 étages
Place du Marché-Neuf
Tél. 032/3 68 62, Lundi matin fermé

BERNE, Schanzenstrasse 1
Tél. 031/25 30 75, Lundi matin fermé

DELÉMONT, Tél. 066/2 32 10
Rue des Moulins 12

Raffineries du Rhône S.A. A COLLOMBEY-MURAZ, EN LIQUIDATION

APPEL AUX CREANCIERS PREMIERE PUBLICATION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 20 mai 1966, dont procès-verbal authentique a été dressé, la société a décidé sa dissolution avec entrée en liquidation.

Ont été nommés au titre de liquidateurs :

- Me Marius LACHAT, Avocat à Genève;
- M. Clovis RAPIN, Directeur de la Fiduciaire Suisse à Lausanne;
- M. Georges CRIBLET, Directeur de la Société Financière Italo-Suisse à Genève.

En application des articles 742 et 745 du Code des Obligations, tous les créanciers sont sommés de faire connaître jusqu'au 31 juillet 1966 leurs réclamations, quelle qu'en soit la nature.

Ils devront, en annonçant le montant de leurs créances, joindre tous titres ou justificatifs s'y rapportant.

Les productions doivent être adressées aux RAFFINERIES DU RHONE SA en liquidation, Case postale, 1211 Genève 12.

COLLOMBEY-MURAZ et GENEVE, le 31 mai 1966.

LES LIQUIDATEURS

P 61361 X

Nospore

le fongicide du viticulteur

Fongicide organo-cuprique pour traiter contre le mildiou.

Pour lutter simultanément contre le mildiou et l'araignée rouge, on utilise le Nospore-Acaricide.

Siegfried S.A., Zofingue

A VENDRE

voiture
Morris

modèle 1965, roulé 16.000 km., à l'état de neuf.
S'adr. chez Gérard Beney, Transports - Ayent.
Tél. (027) 4 42 30 P 32601 S

PARTICULIER vend

**Simca
Montlhéry**

27.000 km., radio. Vendue expertisée.
Tél. (027) 2 10 64 P 32599 S

ON CERCHE à acheter d'occasion

**fourneau
potager**

av. cercles et bouilloire.
S'adr. à A. BREGY, Promenade du Rhône 23 - 1950 Sion.
P 17751 S

A VENDRE

**robe de
mariée**

courte, taille 38. Prix intéressant.
Tél. (027) 2 50 27 P 32593 S

Affaires immobilières

SALON DE COIFFURE centre Valais

Dame et Messieurs, à louer installé (gérance libre). Convient pour couple du métier.

S'adresser à Fiduciaire SUTTER - Ch. Jouxrens 26 - 1020 RENENS. P 10223 L

A VENDRE, région St-Martin (VS) alt. 1500 m., environ

chalet

construction récente, vieux matriers mélèze doublés, meublé, confort, 3 pièces + salle de séjour. Accès voiture toute l'année, village à 300 m. Prix raisonnable.

Ecrire sous chiffre PB 32632 à Publicitas - 1951 Sion.

JE CERCHE à louer

appartement

3 pièces, confort, dans quartier tranquille.

Ecrire sous chiffre PB 32309 à Publicitas - 1951 Sion.

Magnifique chalet

à vendre, région Loèche, Valais, 1200 m. d'altitude, climat et vue idéale, jardin clôturé, chauffage au mazout, garage.

Ecrire sous chiffre P.Z. 80967 à Publicitas - 1000 Lausanne.

Affaires immobilières

A LOUER A SION
Rue St-Guérin 14 - 18

appartement

4 pièces et hall. Très spacieux. Tout confort. Quartier tranquille et ensoleillé. Libre de suite. Loyer mensuel Fr. 345.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Avenue de Tourbillon 40

appartement

4 pièces. Tout confort. Libre de suite. Loyer mensuel Fr. 260.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Avenue de Tourbillon 72-74,

appartement

3 pièces et hall. Tout confort. Quartier très ensoleillé. Libre dès 1er juin 1966. Loyer mensuel Fr. 275.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER A SION
Chemin des Amandiers 13 - 15

chambre indépendante

Non meublée. Tout confort. Libre de suite. Loyer mensuel Fr. 50.— plus charges.

P 877 S

REGIE A. FAVRE
Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

gesseler s. a. sion



**Mademoiselle...
en attendant...
trois décis de Rapilles!**

Rapilles

le bon fendant de Provins Valais

Tichelli Chaussures - Sion

Il y a quelques jours, j'ai accompagné Maman chez « CHAUSSURES TICHELLI ». C'est un chic magasin. Maman a découvert des chaussures qui lui vont à ravir. Et moi, j'ai vu dans la glace une jeune fille qui essayait une paire de souliers for-mi-da-bles : mon rêve ; je vous les montrerai demain.

vu chez

Tichelli Chaussures - Sion

BALLY



En attendant, je vous laisse admirer la chaussure que Maman s'est choisie. Fine, élégante, aérée, avec un charmant petit nœud, elle lui convient parfaitement. Comment la trouvez-vous?

P 40 S

Sion et la région

Le premier passager de la ligne Sion-Genève



Le « Cessna » et son premier passager, Jean Miguel, à Genève, en compagnie de Bruno Bagnoud.

C'est hier qu'entraînait en service la ligne régulière Sion-Genève-Sion, inaugurée par « Air-Glacières » et son dynamique directeur Bruno Bagnoud. On se posait la question de savoir quel serait le premier passager de ce trajet journalier. C'est le chanteur bien connu Jean Miguel qui fut le premier à mettre le pied dans le « Cessna » hier matin à 7 h. 50. A 8 h. précises, l'avion, piloté par le directeur Bruno Bagnoud, prenait son envol par un temps magnifique et atterrissait sans encombre sur la piste de Genève-Cointrin à 8 h. 25, le moteur étant arrêté à 8 h. 30 « pile ». C'est dire que l'horaire fut rigoureusement tenu. A 9 h., Bruno Bagnoud décollait de Genève et atterrissait à 9 h. 30 à Sion. La ligne était donc inaugurée par le directeur même d'« Air-Glacières », cet homme dynamique grâce à qui, en partie, le développement de l'aérodrome séduisant est des plus réjouissants. C'est la première concession de ce genre accordée en Suisse et Bruno Bagnoud, qui est un fonceur, veut toujours aller de l'avant. Il a fait activer la chose et c'est grâce à son

dynamisme et à son entêtement que la ligne a pu être inaugurée hier. Cependant, le vol inaugural se fera lorsque tous les papiers de concession seront en possession de notre compagnie valaisanne. Pour l'heure, nous avons bavardé avec le directeur à l'issue de ce premier vol.

— Etes-vous tributaire du service international quant au choix de votre itinéraire, et lequel est-il ?

— Absolument pas, nous prenons la ligne la plus directe, c'est-à-dire par le nord des Dents-du-Midi, Morzine, le Roc d'Enfer, les Voirons et pour aborder Cointrin, nous franchissons la colline de Douvaine ou, si nous devons venir par le lac, nous pénétrons par Divonne.

— L'itinéraire peut-il changer, et qui vous guide ?

— Naturellement, car, suivant les conditions atmosphériques, nous avons avantage à longer le lac Léman alors qu'aujourd'hui nous avons pris la ligne la plus directe. Au départ, nous sommes en liaison radio avec la tour de contrôle de l'aérodrome militaire, puis, dès les Dents-du-Midi, nous som-

mes pris en charge par Genève-Informations et à l'approche de Cointrin, c'est la tour de contrôle de l'aérodrome qui nous pilote.

— Parlons avion et prix.
— L'avion, selon la demande, soit un quatre, six ou huit places, mais en hiver nous utiliserons spécialement le « Porter Pilatus » qui permet de plus grandes charges spécialement pour les skieurs. Le prix, vous en avez parlé : 60 fr. simple course et 80 fr. aller et retour, ce billet étant valable quinze jours.

— M. Bagnoud, pour vous qui avez ouvert cette ligne aujourd'hui, quelle impression ressentez-vous après ce premier vol horaire d'une ligne régulière Genève-Sion ?

— Nous avons eu une chance exceptionnelle aujourd'hui avec le temps. Je suis très content car il a fallu beaucoup de temps pour réussir à obtenir une concession et j'espère qu'on en profitera, car je pense que cela va rendre de très grands services à des hommes d'affaires, à des touristes, qui veulent se rendre d'une ville à l'autre.

— Des projets ?
— Comme toujours, voir plus loin, intensifier le trafic et surtout, mon but, mettre le Valais à la portée de tous dans un laps de temps très court. Il va sans dire que voir loin, pour Bruno Bagnoud, est une garantie de plus pour l'essor de notre aérodrome.
G. B.

« La Rose des Alpes » sur les ondes

SION (FAV). — Hier matin, vers 8 heures, les auditeurs de la radio romande ont pu entendre une production de la fanfare « La Rose des Alpes » de Savièse.

Cet ensemble dirigé par M. Roten a interprété « La Gaité parisienne » d'Offenbach sur un arrangement, dans l'émission « Villes-Campagnes ».

Nos compliments à ces sympathiques et talentueux musiciens.

Fin de scolarité et promenade

EVOLÈNE (By). — Comme, dans une grande partie de nos villages valaisans, les écoliers d'Evolène sont entrés en période de vacances.

La fin de l'année scolaire a été marquée par la traditionnelle promenade. C'est ainsi que les élèves de l'école primaire s'en sont allés jusqu'à Spiez et ceux de l'école secondaire à Schaffhouse pour une excursion de deux jours.

Un geste apprécié

SAINT-LEONARD. — Samedi dernier, la troupe théâtrale « Les Arlequins » de Saint-Léonard a eu l'heureuse idée de se déplacer à Leysin et d'interpréter les deux pièces de son répertoire : « On cherche un employé » et « L'homme de la pagode ». Tout le mérite de ce long déplacement réside dans le fait que cette troupe n'a pas donné un spectacle public mais a présenté ces pièces au sana Miremont, exclusivement pour les pensionnaires de cet établissement.

Le programme a été enlevé avec le brio que l'on connaît de la part des acteurs de cette troupe et le plaisir que ces productions ont procuré aux malades a été manifesté par les spectateurs eux-mêmes. Ce beau geste des Arlequins a été complété par une distribution à chaque pensionnaire de quelques produits valaisans et de jouets aux plus petits, pour la plus grande joie des bénéficiaires.

Les Arlequins ont été, à cette occasion, des ambassadeurs du Valais et de Saint-Léonard qu'il convient de remercier et de féliciter de leur initiative. Ils ont démontré que la culture de l'art et de l'amitié peuvent aller de pair. Qu'ils continuent ainsi, l'estime que chacun leur porte en sera encore grandie.

Cours d'alpinisme pour jeunes filles

SION (FAV). — Comme l'année dernière, des cours d'alpinisme seront organisés cette année dans la région d'Arolla - Evolène - Les Haudères par la section Monte Rosa du CAS, avec la collaboration du service fédéral de l'EPGS et avec le concours de guides valaisans.

Ces cours, d'une durée de 7 jours chacun, auront lieu du 19 juin au 11 septembre. Les jeunes gens de 15 à 22 ans pourront en profiter et ceux en âge EP GS, soit de 15 à 20 ans, auront droit à d'importants subsides. Au mois de juillet, et ceci pour la première fois, deux cours pour jeunes filles seront organisés au même endroit.

Nul doute que notre jeunesse féminine sera attirée vers l'alpinisme et saura profiter de ces cours.

Une jeep fait une chute de 100 mètres Le conducteur est indemne

SAINT-MARTIN (Tw). — Un jeune homme de la commune de Saint-Martin circulait au moyen d'une jeep dans le village de Trogne.

Au cours d'une manœuvre de « tourné sur route », les freins du véhicule lâchèrent et le véhicule sortit aussitôt de la route pour faire une chute

prodigieuse de quelque cent mètres dans les prés.

Voyant qu'il ne pouvait plus rien faire, le jeune conducteur eut la présence d'esprit de sauter de son véhicule en marche.

Il s'en tire indemne. Le véhicule est démolé.

Union pour la vente des fruits et légumes

SION (FAV). — Le 32e rapport annuel de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes vient de sortir de presse.

En 1965, il n'y eut pas de gel mais le printemps et l'été furent pluvieux et assez froids.

La floraison des arbres tira en longueur et il s'ensuivit une fructification irrégulière. La coulure affecta particulièrement les poiriers, surtout la variété William's.

Toutes les récoltes accusèrent un retard de maturité de deux à trois semaines sur le calendrier habituel.

Le volume de production de 1965

est nettement plus réduit que celui des deux années précédentes.

1964 : 39 384 tonnes (fruits) ; 19 352 (légumes) ; 58 736 (total).

1965 : 30 950 tonnes (fruits) ; 18 300 (légumes) ; 49 300 (total).

Le recul de production est accidentel. Il est dû à la coulure des pommes et des poires et à une heureuse modération dans les plantations de tomates. On enregistre des augmentations de la production des fraises, des framboises et des choux-fleurs.

Les prix à la production ont pu être augmentés dans une mesure assez variable.

Championnat valaisan de musique moderne

SION (FAV). — Dimanche prochain 5 juin, dès 14 h. 30, en la grande salle de la Matze, à Sion, se déroulera le Championnat valaisan 1966 de musique moderne avec la participation des meilleures ensembles de notre canton : « Les Condors » de Vouvry, « Les Yearlings » de Monthey, « Les Anges Blancs » de Sion, « Les Mustangs » de Sion, « Les Philosophes » de Sion, « Les Tigres » de Sion et « Les Teddy Boys » de Naters.

La Coupe valaisanne de musique moderne, offerte par le Club Saint-Laurent, sera mise en jeu.

Hors-concours : un ensemble valaisan de dixieland formé de jeunes musiciens de Sierre et de Sion.

Présentation assurée par Danièle et Marcel Zmilacher.

Assemblée générale de l'A.V.A.

L'Association valaisanne des artistes a tenu ses assises annuelles à Sion le 28 mai dernier.

L'assemblée a discuté de plusieurs questions importantes touchant à la profession et aux rapports entre l'Association des artistes et les pouvoirs publics, puis a procédé à l'élection de son comité, élu pour trois ans.

Le président sortant de charge, Albert Clavaz, a été réélu par de vibrantes acclamations. Quant au comité, il se compose comme suit :

— vice-président : André Paul Zeller ;
— trésorière : Mme Mathilde Spagnoli ;
— secrétaire : Robert Tanner ;
— membres : Angel Duart, Anton Mutter et Michel Roduit.

Avis pour les téléphones

Dès aujourd'hui à 12 h. 30, en vue de l'installation d'un nouveau centre téléphonique, les 5000 abonnés de Sion seront privés de leur téléphone. Les autres abonnés du canton subiront également le contre-coup de ces transformations.

Les liaisons téléphoniques seront rétablies dès lundi.

Petit défilé du 150me

SION — Les avis sont très partagés sur la suppression du grand cortège prévu pour les festivités du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération mais qui ne figure pas au programme des manifestations de cette année.

Seul le spectacle « Valais, terre d'Helvétie » a été maintenu et se déroulera à Valère.

Pourtant, plus de 700 personnes défilèrent en ville de Sion, dimanche matin 12 juin. En effet, les sociétés de musique d'Arbaz, Bramois, Grimisuat, Salins, Savièse et l'Harmonie de Sion, ainsi que tous les chanteurs de la ville de Sion participeront aux cérémonies officielles sur la place de la Planta. Toutes ces sociétés arriveront en cortège et défilèrent au Grand-Pont et à la rue de Lausanne dès 8 heures du matin.

Concours de pêche

SION (Bk). — Dimanche prochain 5 juin, dès 8 heures et jusqu'à 11 heures, la Société des pêcheurs de Sion organise sa traditionnelle « Coupe de Montorge ».

Comme l'année dernière, ce concours est ouvert à tous les pêcheurs. Même les jeunes de moins de 16 ans peuvent s'inscrire chez M. Buttet, tabac à Sion, ou, dès 7 h. 30, sur place. Pour les jeunes de moins de 16 ans, l'inscription est gratuite et le permis de pêche n'est pas nécessaire.

A tous les participants à ce sympathique concours, nous souhaitons de belles prises et une belle journée au bord du lac de Montorge.

Prochain cours

EVOLÈNE (By). — Hier soir, les officiers du prochain cours d'un bataillon genevois sont arrivés à Evolène dans le but de préparer le bon déroulement de ces journées de service passées dans la belle région d'Evolène - Les Haudères - Arolla.

Rappelons que, primitivement, ces soldats devaient effectuer leur cours de répétition dans les Dranses mais qu'en raison des nouveaux cas de fièvre aphteuse enregistrés dans cette région, le choix a été porté sur le val d'Hérens.

Les soldats arriveront à Evolène lundi prochain.

† M. William Rudaz

VEX (FAV). — Nous apprenons hier le décès de M. William Rudaz, âgé de 66 ans, domicilié à Vex.

Le défunt était le directeur de la fanfare locale « L'Aurore » ainsi que de celle de Nax, « L'Echo du Mont-Noble ».

Marié et père d'un fils, M. Rudaz s'occupait pendant une vingtaine d'années de la chose publique en qualité de conseiller communal.

Cordonnier de son métier, le défunt se voua exclusivement aux travaux de la terre durant ces dernières années.

Personne honorable et bien connue dans toute la région, le défunt a été malade durant de longues années.

A la famille endeuillée, la « Feuille d'Avis du Valais » présente l'expression de ses sincères condoléances.

Auto contre scooter

SION (FAV). — Un accident de la circulation s'est produit sur la place du Midi, en face du bâtiment de la maison Varone, vins.

Un employé de cette dernière maison, au volant de sa voiture, est entré en collision avec un scooteriste venant en sens inverse.

Le scooteriste, légèrement blessé, a dû recevoir des soins. On déplore des dégâts matériels.

Décisions du Conseil d'Etat

Lors des séances des 20 et 24 mai, le Conseil d'Etat a nommé :

NOMINATIONS

- M. Henri Humbert, de Sion, chef de chantier au Service des routes nationales, à titre définitif.
- M. Daniel Zufferey, ingénieur E.T.S. à Muraz-Sierre, maître au Centre de formation professionnelle de Sion à titre provisoire.
- M. Jean-Jacques Pitteloud maître au Centre de formation professionnelle à Sion à titre provisoire.
- M. Louis Buechel, cap. des douanes, inspecteur-substitut du bétail à Gondo-Zwischbergen à titre provisoire.

Il a agréé les démissions présentées par :

DEMISSIONS

- M. André Zen-Ruffinen, médecin, à Loèche, en qualité de membre du Conseil bourgeois de Loèche.
- M. Maurice Bovard, en qualité de membre du Conseil communal de Val-d'Illiez.
- M. l'abbé Léo Lengen, professeur au collège de Brigue.
- M. Pierre Pitteloud, maître au Centre de formation professionnelle à Sion.

Il a autorisé certaines adjudications :

ADJUDICATIONS

- Le Consortage des travaux de construction des routes de Roumiller et Chandonnes, I et II, a été autorisé à adjudger les travaux y relatifs.
- L'Administration d'Evolène a été

autorisée à adjudger les travaux d'électrification du hameau de la Villette-Evolène.

— L'Administration communale de Sembrancher a été autorisée à adjudger les travaux de rénovation de la première étape du réseau électrique de Sembrancher.

— La commune de Törbel a été autorisée à adjudger les travaux d'adduction d'eau potable.

— Les travaux de correction de la route de La Forelaz-Ouvrage-Tête-Noire ont été adjudgés.

— Les travaux de construction des routes collectrices Evionnaz - La Balma ont également été adjudgés.

Ainsi que : les travaux de signalisation lumineuse au carrefour de la Planta à Sion, les travaux de revêtement des talus au gazon bitum-stabilisé sur les routes du Grand-Saint-Bernard, de la Forelaz et de Ravoire, et ceux concernant le bâtiment de la police cantonale à Sierre.

Le Conseil d'Etat a accordé des subventions à l'intention des travaux :

SUBVENTIONS CANTONALES

- De construction des routes de Roumiller et Chandonnes I et II.
- D'électrification du hameau de la Villette-Evolène.
- De rénovation de la 1re étape du réseau électrique de Sembrancher.
- De la 1ère étape de l'adduction d'eau potable de la commune de Törbel.
- De construction d'une laiterie centrale à Liddes.

Assemblée des agents généraux d'assurance

ANZERE (FAV). — Hier, les membres de la Chambre valaisanne des agents généraux d'assurance se sont réunis à Anzère où ils ont tenu leur assemblée générale, placée sous la présidence de M. Alfred Antille, de Sierre.

Les participants ont pris connaissance des rapports d'activité de la Fédération suisse et du comité central.

Ils ont discuté également de problèmes touchant à l'organisation de la profession, à la formation des apprentis de la branche et des cours de perfectionnement pour le personnel d'assurances.

Après cette partie statutaire, les agents se sont rendus à la station du télécabine du Pas-de-Membré.

Ils ont pu faire connaissance avec une magnifique région qui s'ouvre au tourisme et qui était inconnue de la plupart d'entre eux.

M. Blanc, président d'Ayent qui honorait cette excursion de sa présence, fit un exposé sur le développement touristique de la région et présenta les différents projets de construction.

Pour tous les participants, ce fut une journée sympathique, présidée par un temps splendide.

Gastronomie

3 spécialités du « Vieux Valais »

Jambon de campagne	Fr. 6.50
Cuisse de grenouilles	Fr. 6.50
Tournedos aux Morilles	Fr. 9.—
SION	Tél. 2 16 74 P 1102 S

Mayens de Saxon

Le Café de L'Arbarey

à l'occasion de l'inalp, qui aura lieu samedi et dimanche, est à votre disposition : Grillade, raclette, fondue.

Se recommande : Josy Michellod-Thomas - Tél. (026) 6 25 86

Sion et la région

Une bonne affaire... pour qui ?

S'il y a un problème communal qui puisse avoir l'intérêt général de la communauté sédunoise, c'est bien celui de l'échange de terrains entre la Migros et la commune de Sion. Bien que les journaux aient exposé abondamment le problème, beaucoup de questions restent sans réponses.

Par exemple, nous notons dans le « Nouvelliste du Rhône », sous le titre : L'échange de terrains : points de vue de la Migros :

1. que le terrain de la Planta a été acheté le 5 février 1963 ;

2. que l'autorisation de construire a été obtenue « quelque temps plus tard » ;

3. que l'emplacement est idéal et garde toujours sa valeur marchande ;

4. qu'à cause de problèmes de circulation, un rapport « abondait dans le sens d'un échange de terrains » ;

5. que la Municipalité « acceptait » un échange mais posait pour conditions :

— de récupérer le terrain de la Planta,

— de récupérer le terrain du magasin provisoire des Mayennets-Est, y compris la construction,

— de céder le terrain au sud de la BCV,

— la construction d'un parking souterrain de 50 à 60 places dont un nombre délimité serait à la disposition de la ville,

— l'aménagement des voies d'accès,

— d'obtenir un jardin d'enfants sur le toit plat du magasin,

— la mise à disposition d'une garderie d'enfants.

La simple lecture de ces conditions

semble montrer que la commune désire décourager la Migros, ou pour le moins à dans cette affaire une position de force. De toute manière, bien des questions sont troublantes :

— Pourquoi la Migros qui aurait une autorisation de construire depuis trois ans a-t-elle tant attendu pour mettre son projet à exécution ?

— Pourquoi la Migros a-t-elle attendu l'achat d'un terrain très coûteux pour s'occuper de problèmes de circulation ?

— Pourquoi la Migros accepterait des propositions aussi peu avantageuses ?

Et lorsque ce même article conclut : « Il appert donc que la transaction actuellement envisagée rapporterait au moins 4 000 000 de francs à la commune de Sion », la vérité sur cette affaire nous semble loin d'être celle que l'on a bien voulu nous exposer. Ne peut-on plutôt penser que la Migros n'a jamais obtenu le permis de construire et qu'elle se trouve obligée de se plier aux exigences de la commune ? Et si la Migros dans l'article cité se donne le beau rôle n'est-ce pas pour calmer certaines oppositions ou cacher des erreurs ou des échecs ?

Nous sommes certains qu'il n'en est rien et que bientôt nous aurons toutes les informations souhaitables sur une affaire qui jusqu'à présent ne peut qu'inquiéter l'opinion publique.

Une autre question, plus technique

cette fois, se pose : le jardin public souhaité par la commune sur le toit du magasin aura-t-il l'utilité désirée ? En effet, si nous faisons le petit calcul suivant :

— le magasin doit être, au sud, au niveau de la rue du Chanoine-Berchtold, et si nous comptons :

— 3,40 m. de vide pour le magasin,

— 0,40 m. pour les canaux de ventilation,

— 0,80 m. pour la dalle et les sommiers,

— 0,20 m. pour l'étanchéité et les protections,

— 0,20 m. pour un gravier de drainage,

— 1 m. de terre, au minimum, pour le jardin public,

nous arrivons à un total de 6 m. Sachant qu'entre le point le plus haut et le point le plus bas du terrain, il existe une dénivellation de 3 m., nous concluons que le jardin public sera à 3 m. au-dessus du point le plus haut. Les objections suivantes viennent immédiatement à l'esprit :

● Si l'on veut un jardin public avec des arbres, ce qui est nécessaire en Valais où l'ensoleillement est très important, il faut au moins 2 m. de terre, ce qui porterait le jardin public à 4 m. au-dessus du point le plus haut.

● Or, un jardin public, si l'on veut qu'il soit utilisable par des personnes âgées ou des femmes avec des enfants en bas âge dans des poussettes, et c'est surtout pour elles que ce jardin présente de l'intérêt, ne peut en aucun cas se trouver à une telle différence de niveau des voies d'accès et cela même en créant des rampes d'accès.

● Que restera-t-il de la surface verte une fois déduites la surface du bâtiment haut, les rampes d'accès, les traversées pour aération et éclairage, etc. ?

● Ce jardin public sera obligatoirement entouré d'un garde-corps de 1 m. au minimum, ce qui porterait l'élévation visible à 8 m. et cela en tenant le parking en sous-sol.

Il ne faut pas se faire d'illusions, ce jardin public ne peut être qu'une ratée qui charge la Migros de frais inutiles et hypothèque la « bonne affaire » de la commune.

Il nous semble donc que rien n'ait été véritablement étudié et que le moins que l'on puisse exiger, c'est l'exposition d'une maquette avant toute décision de la ville, afin que le public puisse prendre connaissance d'un projet beaucoup trop vague pour offrir les garanties minimales.

Et bien d'autres objections viennent à l'esprit :

● Pourquoi empêcher la Migros de s'installer à la Planta pour une question de trafic alors qu'on envisage d'y construire un centre d'accueil qui risque d'apporter les mêmes perturbations à ce trafic ?

● Ne risque-t-il pas d'avoir des complications juridiques quant aux responsabilités du parking, du jardin public, etc. Si un enfant tombe par-dessus le garde-corps du jardin public, qui sera responsable, la commune ou la Migros ?

● La ville demande une garderie d'enfants, la Migros assurera-t-elle gratuitement un service public ou réservera-t-elle cette garderie à sa propre clientèle ?

En résumé, si la commune exige beaucoup de la Migros, le projet est trop vague pour pouvoir déterminer les véritables avantages d'une telle transaction. La commune risque d'hypothéquer un terrain de choix à moins que la Migros lassée des difficultés rencontrées ne soit prête à tout accepter pour construire à tout prix.

Statistique paroissiale de la cathédrale

BAPTEMES

Avril — 16 : Myriam Barras, de Michel et d'Adrienne Maury ; Benoît Maye, de Marcel et d'Hélène Clerc ; 17 : Nicole Tillet, d'Albert et de Marianne Arnold ; 23 : Alain Wirthner, de Jean et d'Andrée Riechenbach ; 30 : Christophe Genoud, de Philippe et de Juliane Fardel.

Mai — 1. William Leuba, de Martial et de Dolorès Garcia-Hidalgo ; Viviane Claire Jaccard, d'Albert et de Gertrude Keel ; 7 : Linda Furrer, de Séverin et d'Hilda Arnold ; 8 : Isabelle Darioly, de Georges et de Gabrielle Fournier ; Jacqueline-Marie Morard, de Raymond et de Virginie Kamerzin ; François-Olivier Allegro, de Gérard et de Chantal Cottagnoud ; Didier Jean Combe, de Pierre-Yves et de Marcelle Métrailler ; 15 : Martine Rossier, de Jacques et de Françoise Darbellay ; Natale Marie Venetz, d'Hugues et d'Evelyne Jaquet ; Sophie Burrin, d'André et de Danielle Abbet.

MARIAGES

Avril — 16 : René Sarrasin, de François et d'Elisa Tschopp, et Justine Zermatten, de Martin et de Louise Moix.

Mai — 1er : Jean-Claude Muller, de Siméon et d'Elvire Venetz, et Lucette Monnet, de Paul et de Léontine Vouillamoz ; 7 : Roger Rossier, de Joseph et d'Ernestine Tamaroglio, et Janine Tschopp, de Willy et de Maria Jossen, et Marie-Berthe Gay, de Jean et de Sylvie Favre.

DECES

Avril — 19 : Albert Pellissier, de Marcellin et de Joséphine Liand, 36 ans ; 21 : Jeanne de Mont-Serra, de Frédéric et de Marguerite Bally, 94 ans ; 23 : Frédéric Oggier, de Joseph-Marie et de Louise Monod, 82 ans ; 26 : Hermann Sierro, de Joseph et de Caroline de Riedmatten, 61 ans ; 30 : Daniel Kofferle, de Franz et de Marguerite Laube, à la naissance.

Mai — 2 : Félix Marquis, d'Alphonse et de Marie Dorsaz, 75 ans ; 9 : Léonie de Riedmatten, de Jules Meyer et de Mariette Pocobelli, 86 ans ; 11 : Thierry Taugwalder, de Roger et de Madeleine Chalonge, 1 jour ; 11 : Adèle Schmid, de Jean et de Françoise Mouthon, 78 ans.

Un geste à relever !

SION (FAV). — Dans le cadre sympathique de ses laboratoires, la direction de la Maison Sunval SA, à Châteauneuf, fêtait, pour une activité de 10 ans, sa fidèle collaboratrice Mme A.-M. Allig. Elle lui remit, en signe de reconnaissance, la traditionnelle montre en or.

Un enfant se jette contre une voiture

SION (FAV). — Hier soir, peu après 17 heures, un automobiliste circulait sur la route du Rawyl en direction de Grimisuat.

Entre le café de la Brasserie et la fabrique Reichenbach, il heurta avec le flanc gauche de son véhicule un enfant qui traversa inopinément la route.

Il s'agit du petit Claude Reichenbach, âgé de 7 ans, fils de Jacques, qui a été conduit à l'hôpital de Sion.

Il souffre d'une commotion et il fallut lui faire quelques points de suture au genou droit.

Anciennes élèves de Sainte-Marie-des-Anges

A Sion sera créée, le samedi 4 juin 1966, l'« Association des anciennes élèves de Sainte-Marie-des-Anges ».

Cette association se propose :

a) de maintenir, de créer et de renforcer l'amitié, l'entraide et l'échange d'expérience entre les anciennes élèves de Sainte-Marie-des-Anges ;

b) de constituer un lien commun entre les anciennes élèves, d'une part, et, d'autre part, leur école, son corps professoral, la Congrégation des franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges et les élèves actuelles ;

c) d'intéresser les anciennes élèves au développement du collège et de favoriser leur collaboration à sa mission d'enseignement et d'éducation.

Un comité provisoire s'est chargé d'organiser l'assemblée constitutive. Il a convoqué plus de 800 intéressées, parmi lesquelles 150 environ ont déjà annoncé leur participation. Il va sans

dire que les oubliées ou les retardataires seront cordialement accueillies.

Le programme de la journée sera le suivant :

09.45 Messe à l'église St-Théodule.

11.00 Assemblée constitutive à l'aula du collège de Sion.

12.00 « Les expériences d'un auditeur laïc au Concile », exposé de M. Ramon Sugranyès de Franch, professeur à l'Université de Fribourg.

13.00 Buffet froid au pensionnat Ste-Marie-des-Anges.

La Thaïlande au Rotary

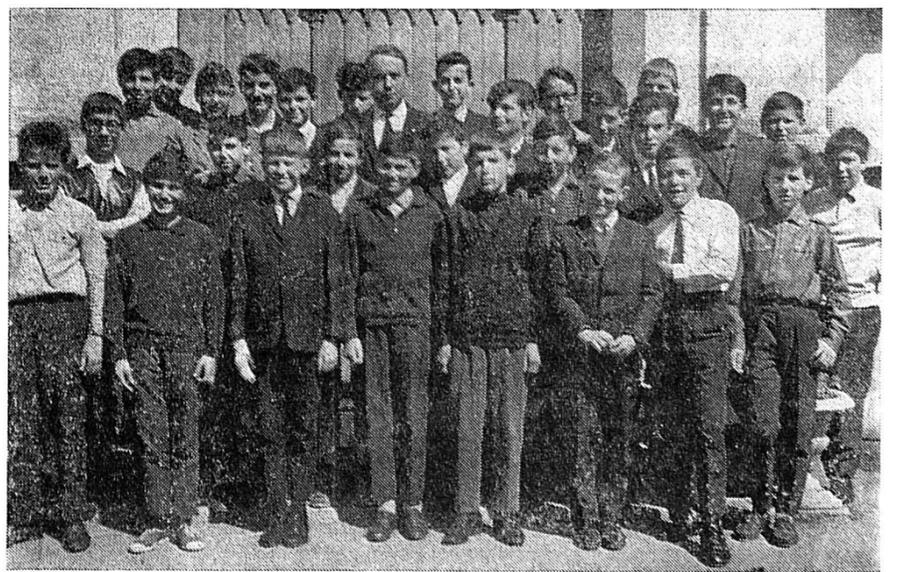
SION (FAV). — Rentré d'un voyage en Thaïlande, M. Roger Kuchler vient de présenter un film en couleurs au Rotary-Club de Sion. Très bon cinéaste, M. Kuchler a su retenir des images originales du pays qu'il a visité.

Ce même soir, le Club recevait deux boursiers de la Fondation du Rotary, l'un venant du Canada, l'autre de l'Australie. Ils ont apporté le salut des clubs de leur ville et M. Pierre Liebhauser, président, leur a remis le fanion du Rotary de Sion.

Un heureux anniversaire à Don Bosco

SION — M. Barthélemy Pitteloud, entouré de tout le corps professoral de l'Institut Saint-Joseph (Don Bosco) à Sion, vient de fêter les 25 ans de présence et de dévouement à cette œuvre. C'est en effet en 1941, après la prise en charge de cet institut par les salésiens, que M. Pitteloud consentit à travailler au côté des pères pour l'instruction et l'éducation des jeunes qui lui furent confiés.

Dans une séance empreinte de dignité et de solennité, M. Pitteloud reçut, de la part de ses élèves, outre une chaleureuse ovation, l'éloge de ses mérites en un discours écrit par les élèves eux-mêmes, car dès l'âge de 14-15 ans, les jeunes savent déjà voir avec justesse, juger avec sincérité et reconnaître tant les qualités du cœur que de l'esprit. Le père directeur, après avoir évoqué vingt-cinq ans de fidélité à la vocation d'enseignement et de dévouement à l'œuvre des salésiens ajouta pour résumer les sentiments des élèves et des maîtres avec lesquels il a collaboré : « Si toute une lignée de jeunes peut se féliciter de l'instruction que vous leur avez prodiguée sans vous lasser et sans ménager votre peine... si beaucoup de



M. Pitteloud entouré de ses élèves

garçons ont reçu dans vos classes et sous votre houlette une éducation solide, foncièrement honnête et profondément chrétienne, ils sauront vous garder une reconnaissance sans bornes. Peut-être doivent-ils davantage à votre exemple quotidien qu'à vos paroles aussi convaincantes qu'elles puissent être... En outre, je crois résumer la pensée de mes confrères en vous disant qu'ils vous tiennent tous

dans la plus haute estime — comme enseignant, comme éducateur, comme chrétien fervent et dévoué. Le congrégation salésienne vous félicite et vous remercie chaleureusement !

Un cadeau, traditionnel et apprécié, vint attester la sincérité des sentiments exprimés d'un cœur unanime et débordant de reconnaissance.

Raph.

Boulimie déchaîne les rires...



Samy Benjamin

SION. — Les spectateurs qui se déplaceront samedi soir pour assister dans la grande salle de la Paroisse protestante à la représentation, unique en Valais, du cabaret Boulimie, auront bien de la chance. En effet, cette excellente et très homogène troupe a laissé partout où elle a passé une excellente impression. Les coupures de presse que nous avons parcouru sont toutes plus élogieuses les unes que les autres. Pour la « Tribune de Genève », c'est « un jaillissement ininterrompu d'idées follement drôles... » Dans « La Suisse », nous lisons : « La salle est « chauffée » dès le premier numéro, et il n'est que de sentir l'ambiance du public à l'entracte, pour réaliser que Boulimie est « l'antiride » idéal ». Le « Journal de Genève » termine son article par... « un programme à la fois musical et scénique qui dure deux heures et qui paraît bien court, tant on s'amuse... »

Nous pourrions en citer encore bien d'autres, mais à quoi bon. Un spectacle pareil n'a encore jamais été présenté à Sion. Il n'y aura malheureusement qu'une seule représentation. Avis aux amateurs de rire et de fourire.

Ce spectacle qui débute à 20 h. 30 fait partie de la grande vente paroissiale organisée par la Paroisse protestante de Sion. Cette vente débute samedi matin dès 7 heures à l'angle de la Planta par un grand marché. Puis dès 14 heures, ouverture des stands de vente et de restauration. Le dimanche dès 11 heures, les stands sont à nouveau ouverts. On pourra également se restaurer. Dès 17 heures, la vente se terminera par un grand lot, avec de magnifiques lots.

Que chacun réserve un instant durant ces deux journées pour se rendre au centre paroissial protestant au sommet du Grand-Pont. Vous y serez accueilli très chaleureusement et vous contribuerez à l'édification du nouveau temple.

A travers le Haut-Valais

Une avalanche s'abat sur une voiture



La voiture italienne a été prise sous l'avalanche et apparaît dans un piteux état. C'est un miracle que les passagers en soient sortis indemnes. (Photo Vp)

GLETSCH (FAV). — Hier, en début d'après-midi, une avalanche s'est déclenchée sur la route de la vallée de Conches entre Oberwald et Gletsch.

Une voiture qui circulait à cet endroit au moment de la coulée, composée de boue, pierres et neige a été littéralement engloutie sous la masse. Les quatre occupants du véhicule ont réussi à sortir par la vitre de la portière.

Ils furent aperçus par un automobiliste qui montait. Il les prit en charge jusqu'à un hôtel se trouvant près d'Oberwald où ils reçurent des soins. Ces personnes sont domiciliées dans la province de Novare, en Italie. Elles étaient en excursion.

Notons que cette route est fermée à la circulation et que, malgré des panneaux placés près d'Oberwald, ce sont tous les jours quelque 60 véhicules qui s'engagent sur cette artère conduisant à la Furka et au Grimsel.

Le temps des excursions

BRIGUE (Oc). — Les collégiens de Brigue ont eu leur traditionnelle excursion annuelle. Les 650 élèves ce compte le collège de Brigue se sont rendus dans divers endroits, chaque classe ayant choisi un but bien précis : Montreux, Povatt (Italie), Berne, etc.

Un temps ensoleillé a présidé à ces excursions.

En raison du danger qu'elle présente par endroits, cette route du sommet de la vallée de Conches est encore fermée à la circulation pendant quelques jours.

Le véhicule de ces touristes italiens est complètement démoli.

Assemblée primaire

GLIS (Oc). — Sous la présidence de M. Alfred Escher, les citoyens de Glis ont tenu leur assemblée primaire.

M. Konrad Schmid a été honoré pour ses 25 ans de services au poste de secrétaire. Un petit cadeau-souvenir lui a été offert pour marquer de façon tangible cet anniversaire.

La question de la construction du nouveau bâtiment de la cure était à l'ordre du jour. A cet effet, une commission spéciale a été nommée, qui étudie le projet. L'assemblée a accepté la demande d'un crédit de 360 000 frs pour cette construction, demande présentée par la commission.

Avant le tourisme

SAAS-FEE (Oc). — Des travaux de réfection sont en cours à Saas-Fee. Ils sont menés avec beaucoup d'initiative et seront achevés, espère-t-on, pour le 10 juin. On se hâte d'effectuer ces travaux maintenant afin que tout soit prêt — et bien prêt — pour accueillir les nombreux touristes de « La Perle des Alpes ».

Contrebande de cigarettes Des colis découverts en Italie

BRIGUE (Nd). — Les douaniers italiens ont découvert quatre colis de cigarettes, représentant un poids total de quelque 160 kg, qui avaient été déposés dans des wagons de marchandises par des contrebandiers sur territoire suisse.

Ne connaissant pas les expéditeurs pas plus que les destinataires de cette marchandise passée frauduleusement,

les cigarettes ont été simplement confisquées.

Une enquête est ouverte.

Quand un rectorat devient paroisse

WYLER (Oc). — Le rectorat de Wyler, dans le Loetschental, a été fondé hier en paroisse.

Le matin a eu lieu une messe pontificale, suivie d'un banquet au cours duquel de nombreuses personnalités civiles et religieuses ont prononcé une allocution. Etaient présents M. le doyen Amacker, le prieur Siggen, les curés des paroisses voisines ainsi que les représentants des autorités communales.

De Monthey au Lac

Promenade scolaire

VAL-D'ILLEZ (mn). — Animation joyeuse mardi matin au village d'Illelz. Vive la promenade d'école, vive les vacances ! puisque c'était le dernier jour de classe. Un tour sur le Plateau suisse avec la visite de la fabrique de skis Authier à Bière, puis l'église de Romainmotier, monument historique. Chants et gaité, tels furent les leitmotivs de cette journée.

Musique et sport

MONTHEY (Fg). — La fanfare de l'ER mont. 10 a donné hier un brillant concert sur la place de Tubingen, en présence du col. Corboz, des majors Mabillard et de Lavallaz, etc. M. Bavarel, président de Monthey, a reçu les autorités militaires.

Ce concert a été suivi par un grand concours de population qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

La fanfare s'est ensuite rendue sur le terrain des sports de Monthey où l'équipe locale recevait une formation de recrues parmi lesquelles se trouvaient plusieurs joueurs de ligues nationales dont notamment Biaggi, Grangier, etc.

A la mi-temps, la fanfare de l'ER mont. 10 s'est reproduite pour la plus grande joie du public accouru nombreux à cet endroit.

Pour les infirmes

MONTHEY (FAV). — L'assemblée générale de l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux se tiendra à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, le mardi 7 juin à 14 h. 30.

A l'ordre du jour : Examen du rapport d'activité de l'Association ; lecture et approbation des comptes 1964 et 1965 ; nominations au comité ; divers.

M. Daflon et l'AVIVO

MONTHEY. — M. R. Daflon devant parler samedi à Monthey, sous les auspices de « l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins » (AVIVO), il est intéressant de savoir ce qu'est cette association et qui est M. Daflon.

L'AVIVO a été fondée par le parti du travail (PdT-POP), autrement dit par le parti communiste. Ces dirigeants communistes, sous prétexte de défendre la veuve et l'orphelin, n'ont jamais cessé de faire de la propagande électorale pour le parti de Moscou, publiant dans la « Voix ouvrière » des appels invitant les membres de l'AVIVO à manifester leur reconnaissance en votant communiste.

Certains membres de cette association ont certainement adhéré à l'AVIVO sans savoir que celle-ci était au service de la propagande électorale du « parti de l'étranger ».

Se servir des malheureux et des infirmes à des fins politiques est d'ailleurs très caractéristique des méthodes d'un parti dont la doctrine proclame que « tous les moyens sont bons ».

Quant à M. Daflon, s'il est président suisse de l'AVIVO, il est aussi membre dirigeant du parti communiste et conseiller national de ce parti ; de ce parti dont les adeptes ont encore les mains rouges d'avoir applaudi systématiquement à tous les crimes de Staline et de ses successeurs.

M. Daflon, enfin, est fonctionnaire de ce parti qui approuvait bruyamment lorsque l'armée rouge écrasait le peuple hongrois, faisant des veuves, des orphelins et des invalides dont l'orateur de l'AVIVO se gardera bien de parler samedi.

Des citoyens.

**UN VIN
DE CLASSE
UN VIN
DE RACE
LES MAZOTS**

Vins **GAY** Sion

L'exposition Alfred Grünwald à Brigue



Jeu de dernière a eu lieu à la Galerie de la Matze à Brigue le vernissage de l'exposition Alfred Grünwald. Ses amis et admirateurs y étaient venus si nombreux que la galerie était trop petite pour les contenir tous. On a noté la présence d'un grand nombre de personnalités, notamment de M. Oscar Schnyder, ancien conseiller d'Etat, et de M. l'abbé Carlen, recteur du Collège de Brigue. L'artiste lui-même, relevant d'une grave maladie et encore souffrant, a fait une brève apparition et a ainsi pu mesurer le degré de sympathie dont il jouit dans son pays. Le sculpteur Hans Loréan présen-

ta l'artiste, trouvant des paroles émouvantes pour nous rappeler sa jeunesse, ses débuts, ses combats, le long chemin qu'il a parcouru en solitaire et qui l'a finalement conduit vers un épanouissement complet de sa personnalité, épanouissement dont témoigne la présente exposition.

Celle-ci a rencontré d'emblée le plus vif succès. Il y a là un nombre relativement restreint de tableaux grand format, paysages et natures mortes, bien complétées par une belle série de pastels.

Nous retrouvons partout le tempérament vigoureux de Grünwald, sa force, sa générosité. Mais cette exposition montre aussi à tous ceux qui ont suivi son évolution artistique qu'insensiblement, une transformation profonde s'est opérée. Les œuvres exposées ne sont plus tumultueuses, tourmentées comme celles du début. Il en émane un certain calme, une sérénité, un lyrisme, surtout dans les pastels, qu'on aurait vainement cherché il y a quelques années chez cet artiste qu'on croyait attiré irrésistiblement vers l'expressionnisme et qui affectionnait avant tout les moyens d'expression « durs », telle que la gravure sur bois.

Cette exposition nous révèle un Grünwald resté fidèle à lui-même, quoique plus doux et apparemment plus accessible. Il a maintenant trouvé audience auprès d'un public qui l'estimait, certes, mais qui était néanmoins demeuré quelque peu réticent. Ce succès prouve qu'il avait raison de persévérer dans la ligne qu'il s'était tracée, qu'il croyait la vraie, et tous les amis qui l'ont soutenu dès la première heure, se réjouiront avec lui de son triomphe. G.



La fanfare « L'Aurore » de Vex a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

MONSIEUR

William RUDAZ

son dévoué directeur et membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame Elisabeth Rudaz-Favre, à Vex ;

Monsieur et Madame Arthur Rudaz-Bruttin et leurs enfants José et Elvis, à Vex ;

Monsieur et Madame Elie Rudaz-Rudaz et leur fille Huguette, à Vex ;

Madame et Monsieur Marius Rudaz-Rudaz, leurs enfants Raymond et Elie et petits-enfants, à Vex ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

William RUDAZ

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain enlevé à leur tendre affection le 1er juin 1966 à l'âge de 66 ans après une cruelle maladie courageusement supportée, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le samedi 4 juin 1966 à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. P 32674 S



La Fanfare « Echo du Mont-Noble » de Nax a le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR

William RUDAZ

son dévoué directeur pendant 20 ans.

Participation aux obsèques en Corps, le samedi 4 juin 1966, à Vex, à 10 h.

P 32676 S

IN MEMORIAM

MONSIEUR

Félicien NANÇOZ

3 juin 1965 - 3 juin 1966

Un an déjà que tu nous as quittés mais ton souvenir demeure vivant dans nos cœurs endeuillés.

Ta famille.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de St-Séverin-Conthey, ce soir à 19 heures.

IN MEMORIAM

Amédée FOURNIER

3 juin 1965 - 3 juin 1966

Cher époux et papa chéri, déjà un an que tu nous as quittés sans pouvoir nous dire un au revoir. Ton souvenir restera toujours vivant dans nos deux cœurs, car celles qui t'ont aimé ne peuvent t'oublier.

Ton épouse et ta fille.

Une messe anniversaire aura lieu en l'église de Savièse, le samedi 4 juin, à 6 h. 30.



Madame Joseph Imsand-Werlen, à Sion ;
Révérende sœur Jeanne, à Champagnole ;
Révérende sœur Hélène, à Champagnole ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph IMSAND

ancien maître boulanger

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 73^{me} année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en la cathédrale de Sion le samedi 4 juin 1966 à 11 heures.

Prière pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 32704 S



Mademoiselle Véronique Bender, à Fully ;

Madame et Monsieur Jules Bender-Bender, leurs enfants et petits-enfants, à Fully ;

Madame Amélie Bridy-Bender, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
La famille de feu Joseph Carron-Bender, à Fully, Lausanne et Sion ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

MADEMOISELLE

Marie BENDER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante, que Dieu a rappelée à Lui le 1er juin 1966, dans sa 87^{me} année, munie des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le vendredi 3 juin à 10 heures.

Repose en paix

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

« Surveyor » atterrit en douceur sur la surface de la lune... Les premières photos sont de bonne qualité

PASADENA (Californie). — Moins de trois quarts d'heure après le brillant succès de l'atterrissage en douceur sur la lune du « Surveyor », la NASA a reçu deux photographies de bonne qualité de la surface lunaire.

C'est jeudi à 6 h. 17 37" gmt que ce véhicule a atterri à la vitesse extrêmement réduite de 14 km. à l'heure dans la « Mer des Tempêtes » à 59 km. au nord-est du cratère « Flamsteed ». Cette opération s'est déroulée à l'ouest de la région équatoriale lunaire. La seconde photographie transmise tend à confirmer les déductions tirées de l'examen des clichés du « Luna-9 » soviétique, en février dernier, établissant que la lune a une surface dure et poreuse.

Le lancement de « Surveyor », l'étude détaillée des très bons clichés qu'il envoie de la surface lunaire, font partie du programme méthodique des Etats-Unis de conquête humaine de la lune. Au même titre que ses rendez-vous et amarrages que « Gemini 9 » se prépare à effectuer au cours des prochaines journées.

C'est en effet grâce à des clichés du

premier « Surveyor » et de ses successeurs que les savants américains détermineront le site précis où se posent les cosmonautes « Apollo » sur la lune en 1968 ou 1969.

La délicate manœuvre de téléguidage de « Surveyor » d'un bout à l'autre de sa trajectoire est un modèle de précision.

Selon des informations de bonne source, « Surveyor » ne s'est posé qu'à 11 mètres du point précis prévu par la NASA.

Cette région se trouve à l'intérieur d'un rectangle de 320 km. sur 1920 km. qui constitue la zone où la NASA envisage de faire débarquer ses « lunaires » dans deux ou trois ans.

C'est d'ailleurs dans cet important secteur qu'elle a lancé ses trois « Rangers » qui ont pris plus de 17 000 photographies de la lune entre quelques centaines de kilomètres d'altitude et quelques mètres seulement.

Les « Rangers » toutefois, non équipés de rétrofusées, se sont écrasés dans la lune, alors que « Surveyor », grâce à un freinage impeccable par

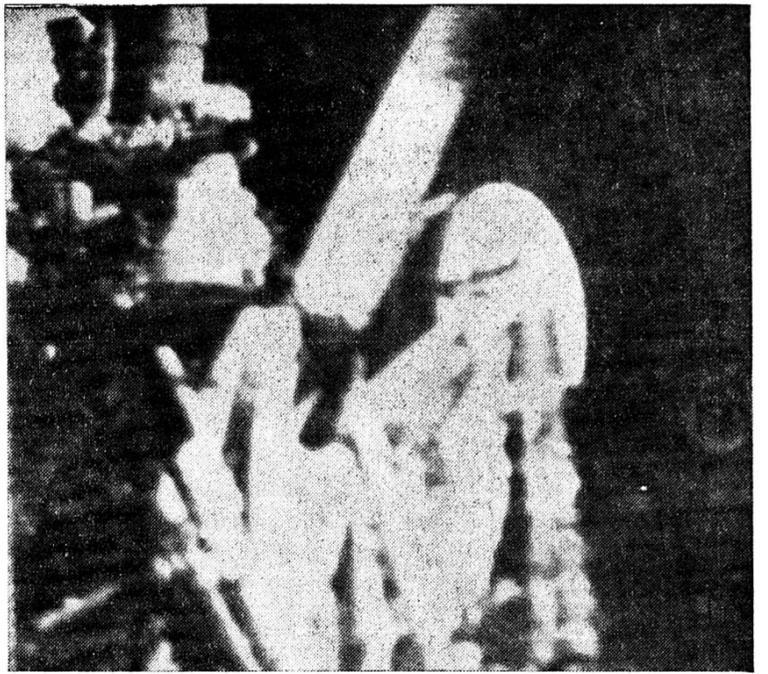
rétrofusées, a atterri à la vitesse prévue de 14 km. à l'heure.

Un peu plus d'une heure après son « atterrissage », « Surveyor » avait transmis à terre trois excellentes photographies dont l'étude prendra plusieurs jours, sinon quelques semaines.

Tous les ordres télécommandés sont parfaitement reçus et exécutés par ce véhicule en forme d'araignée qui n'aurait que trois pattes.

Les photographies arrivent au « Space laboratory » de la NASA sur 200 lignes et 600 lignes comme prévu. La troisième photographie, aux dernières nouvelles, revêt la plus haute importance car elle permet déjà l'exploration visuelle des environs immédiats de l'engin. Tout porte à croire que le sol a la solidité du béton ou du moins de l'asphalte.

Comme l'avait enfin indiqué le « Luna 9 » de Moscou, il n'y a pas de poussière dans ces deux aires d'alunissage du moins.



Notre béline a été transmis par « Surveyor I » et montre un des pieds de la sonde après l'atterrissage.

Un jeune Français va vivre plus de six mois sous terre

NICE — Un homme est descendu mercredi sous terre où il compte demeurer seul pendant six mois. Jean-Pierre Mairet, un jeune homme de 25 ans, est le cobaye de la plus longue expérience de vie souterraine et solitaire qui ait jamais été tentée.

Le précédent record en la matière était de 125 jours, soit un peu plus de quatre mois.

Cette fois-ci, la science et la technique la plus moderne apportent leur concours et les moyens matériels mis en œuvre sont beaucoup plus importants que lors des précédentes expériences.

L'organisateur, Michel Siffre, un précurseur dans ce domaine et qui dirige l'Institut français de spéléologie, s'est assuré de très nombreux et très officiels appuis qui permettront l'exploitation méthodique des enseignements de l'aventure.

A cent mètres sous terre, bien

qu'à un bon millier de mètres d'altitude, dans une grotte des Alpes au nord de Nice, l'électroisme montrera toutes ses ressources. Mairet, revêtu d'une combinaison spatiale, aura une douzaine d'électrodes réparties sur le corps et qui ne laisseront rien ignorer à l'équipe de surface de son évolution biologique et mentale.

Un va-et-vient qui lui apportera la nourriture fraîche sans respecter le moindre horaire de repas sera, avec un téléphone qui pourra lui parler de tout sauf de l'écoulement du temps, notion dont l'expérience veut qu'elle demeure strictement subjective, sa seule liaison avec le monde de l'air libre.

C'est avec le plus grand flegme que le spéléologue a dit adieu à la lumière du jour pour ne plus la revoir d'ici au 1er décembre.

Les 4 anciens ministres congolais condamnés ont été pendus hier en public à Léopoldville

LEOPOLDVILLE. — Les quatre anciens ministres congolais condamnés à mort à la suite de la « conspiration de Pentecôte » ont été pendus en public jeudi matin à Léopoldville. MM. Alexandre Mahamba, Emmanuel Bamba et Jérôme Anany ont assisté à bord d'une jeep au supplice de l'ancien premier ministre Evariste Kimba, avant d'être pendus à leur tour.

Un énorme mouvement de panique, qui a fait des blessés, sinon des morts, a marqué la dernière phase de la quadruple exécution, alors que l'on venait de détacher le corps du troisième supplicié (Jérôme Anany), et que le bourreau passait la corde au cou du quatrième (Alexandre Mahamba), la foule rompit brutalement le barrage établi à cinquante mètres du lieu du supplice par les

para-commandos et se précipita avec force vers la potence.

Ce brusque mouvement de foule provoqua par contre-coup une violente panique parmi les personnes qui se trouvaient de l'autre côté de la potence, et qui s'efforcèrent brusquement de prendre la fuite. Dans le sauve-qui-peut général, des hommes, des femmes, des enfants tombaient, étaient piétinés, restaient étendus,

hurlant de souffrance et de terreur.

De nombreux militaires et des policiers, complètement affolés, s'enfuyaient eux aussi, ou se mettaient à ramper, craignant que des coups de feu fussent tirés.

L'incident ne dura pas plus de cinq minutes, mais cela suffit à vider la place d'au moins 50 000 personnes.

Imperturbable, le bourreau vêtu de noir de la tête aux pieds ne s'était pas laissé distraire. Comme si rien ne s'était passé, le plancher de la potence se déroba à point donné sous le poids d'Alexandre Mahamba, et celui-ci rejoignit ses compagnons dans leur tragique destin.

Quelques instants avant cette panique collective, la foule avait contemplé la plus longue agonie de la série des suppliciés : celle de Jérôme Anany, dont le corps fut secoué de spasmes durant un quart d'heure avant de s'immobiliser dans la mort.

Les six « Mystère IV » détruits à la suite d'une erreur de route

PARIS. — A la suite du communiqué du ministère des Armées, on explique comme suit dans les milieux autorisés du ministère l'erreur de navigation commise en fin de parcours par le chef de patrouille des six « Mys-

tere IV ». Volant à une altitude de 9 000 mètres, le chef de patrouille, à la verticale de la balise de Hinojosa, a rencontré des formations nuageuses dont la base était estimée à 4 000 mètres et le sommet supérieur à 9 000 mètres. Il a alors demandé au contrôle de Séville l'autorisation de descendre sous la couche. Il reçut l'autorisation de le faire et de poursuivre sa navigation à vue en direction de l'aérodrome de Séville.

Géné, d'une part, par la visibilité oblique, accaparé d'autre part par la manipulation de ses appareils radio, le chef de patrouille a négligé un certain temps sa navigation, et a été, de ce fait, dévié de sa route.

Se croyant alors au sud-est de Séville, ajoute-t-on, il prit un cap nord-ouest qui l'a amené sur le Rio Chanca qu'il crut être le Guadalquivir. Lorsqu'il s'aperçut de son erreur il ne disposait plus de réserves suffisantes de carburant pour rejoindre l'aérodrome de San Pablo. Il dirigea alors sa patrouille vers la mer et donna à son équipe l'ordre de se jeter en parachute au-dessus d'une zone inhabité lorsque les réacteurs s'arrêtaient.

Intoxication : 15 morts

ANKARA. — Quinze personnes travaillant dans une mine de mercure sont mortes d'empoisonnement. 205 autres personnes employées dans la même mine, victimes d'une intoxication, suivent actuellement un traitement médical.

Selon le quotidien « Hurriyet » qui donne cette nouvelle, l'exploitation de cette mine située dans la province de Konya, se fait dans des conditions très primitives.

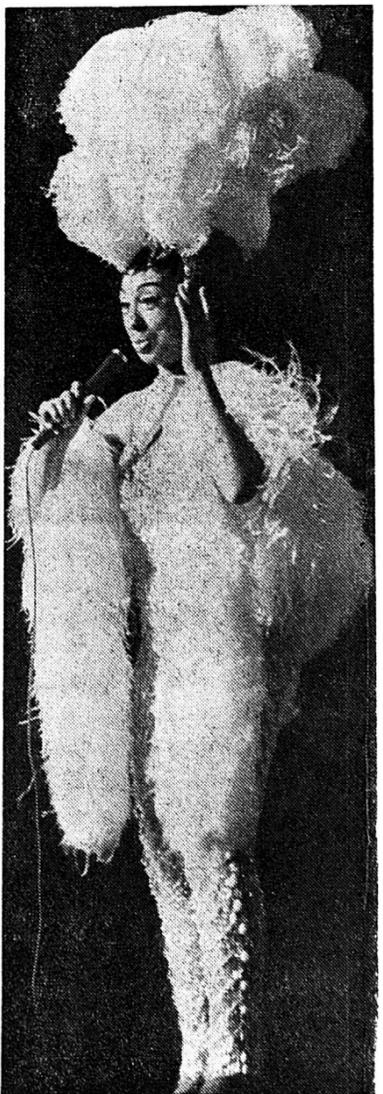
Typhoïde à Francfort

WIESBADEN. — Des cas de typhoïde ont été enregistrés à Francfort. Le ministre des Affaires sociales du land de Hesse a, en effet, confirmé que plusieurs personnes étaient actuellement traitées dans les hôpitaux de Francfort. Il s'est cependant refusé à indiquer le nombre des malades et à donner des précisions sur la gravité des cas.

On sait seulement que toutes les personnes atteintes par le mal revenaient d'un voyage organisé en Egypte.

MONROVIA. — Venant d'Abidjan, M. Levi Eshkol, président du Conseil israélien, est arrivé par avion spécial à l'aéroport Roberts près de Monrovia où il a été accueilli par le président William Tubman et le vice-président William Tolbert.

Les 60 ans de Joséphine Baker



Joséphine Baker, la célèbre chanteuse et danseuse noire, fêtera son 60e anniversaire le 3 juin. « J'ai deux amours » lui a valu un succès mondial, et un aspect spécialement attachant de sa personnalité est apparu ces dernières années dans la lutte qu'elle a entreprise en vue d'une intégration des races, comme en témoigne son adoption de nombreux enfants de toutes races. Notre photo montre ce phénomène rarissime qu'est Joséphine Baker : à la fois star et humaniste.

Elections à Saint-Domingue

ST-DOMINGUE. — Le décompte des votes effectué jusqu'à maintenant à St-Domingue et dans l'intérieur du pays donne les résultats suivants :
M. Joaquin Balaguer 138 864 voix
M. Juan Bosch 108 396 voix
1 100 000 personnes environ ont pris part au vote.

Elections municipales aux Pays-Bas Victoire écrasante des paysans

LA HAYE. — Les élections municipales qui se sont déroulées mercredi aux Pays-Bas se sont soldées par une victoire écrasante du parti paysan, un net recul des partis de la coalition gouvernementale (socialistes, catholiques et calvinistes), une légère avance des libéraux, des socialistes pacifistes et des communistes.

Le parti paysan, parti d'extrême-droite sans programme bien défini si ce n'est d'être contre la politique des partis traditionnels et du Gouvernement, est partisan d'une diminution des impôts rendue possible par une

politique d'austérité de l'appareil administratif, et partisan d'une libération entière des salaires et des prix.

Ce parti a enlevé 8,8 % des voix exprimées alors qu'il n'avait que 0,1 % des suffrages aux élections municipales de 1962, 1,6 % des voix aux élections législatives de 1963 et 6,3 % des voix aux élections pour les Etats provinciaux de mars dernier.

Le grand pendant est le parti socialiste qui n'a su réunir que 26,7 % des suffrages exprimés contre 34,9 % en 1962, 32,9 % en 1963 et 27,3 % en mars dernier.

Le parti catholique a obtenu 21,1 % des voix contre 23,9 % en 1962, 24 % en 1963 et 22,2 % en mars dernier.

Les partis protestants réunis ont obtenu 19,5 % des voix contre 19,8 % en 1962, 18,9 % en 1963 et 20,7 % en mars dernier.

Les libéraux ont obtenu 11,6 % des voix contre 11 % en 1962, 12,3 % en 1963 et 11,7 % en mars dernier.

Les pacifistes ont réuni 5,2 % des voix contre 4,3 % en 1962, 3,8 % en 1963 et 6,5 % en mars dernier.

Le parti communiste pour conclure, a obtenu 4,4 % des voix contre 4 % en 1962, 3,8 % en 1963 et 3,6 % en mars dernier.

Congrès du P. C. tchécoslovaque

PRAGUE. — Un examen à tête reposée du rapport des forces en Europe démontrerait au gouvernement de Bonn « qu'il ne serait pas réaliste de vouloir résoudre le problème allemand par la force, ni d'imposer ses revendications revanchardes », a déclaré le général Bohumir Lomsky, ministre tchécoslovaque de la Défense, au cours de la séance d'hier du 13me congrès du parti.

Le général a ajouté : « Nous ne discuterons avec personne de nos frontières historiques de la Sumava, et toute tentative de la violer sera immédiatement repoussée... Nous sommes résolus à déployer à l'avenir tous nos efforts en vue de renforcer l'unité et la coopération des armées des pays membres du pacte de Varsovie ».

Hormis cette intervention, les travaux du congrès se sont poursuivis dans le même climat de sérénité, et les thèmes de la réorganisation de la gestion économique sont demeurés au centre des discours.

Le Shape ira siéger à Waterloo

PARIS. — Le Shape (commandement suprême allié en Europe), ira siéger à Waterloo, située à 25 kilomètres de Bruxelles, le commandement Centre-Europe sera transféré près d'Aix-la-Chapelle au carrefour des trois frontières allemande, belge et néerlandaise, le collège de l'OTAN dispensera son enseignement à Rome, apprend-on de bonne source.

Telles sont les recommandations que les « 14 » (les pays membres de l'OTAN sans la France), feront à leurs ministres des Affaires étrangères qui tiendront séance lundi prochain à Bruxelles avant la réunion du Conseil atlantique le lendemain.

Tour du monde

● LONDRES. — C'est finalement par la faible majorité de 10 500 voix que M. Eamon de Valera, président sortant, remporte les élections présidentielles irlandaises.

M. de Valera a totalisé 558 808 voix contre 548 240 à son adversaire, M. Sean O'Higgins, chef du « Fine Gael », principal parti d'opposition.

● TURIN. — Le professeur Achille Dogliotti, chirurgien de grand renom, est décédé jeudi soir à Turin. Le docteur Dogliotti avait été opéré au cerveau il y a six mois dans une clinique suisse, et depuis quelque temps déjà, le directeur de la clinique chirurgicale de l'Université de Turin, connu dans le monde entier pour ses opérations, était plongé dans le coma. Le défunt était né à Turin en 1897.

● MARSEILLE. — De vastes opérations de contrôle ont été menées mercredi par la police dans toute la région de Marseille pour tenter de retrouver la piste des gangsters qui ont attaqué mardi matin un convoi transportant la paie des ouvriers de Sud-Aviation et se sont emparés de 450 000 francs après avoir blessé deux policiers dont un grièvement.

Un bac chavire: 160 morts

DJAKARTA. — Un bac a chaviré dans les environs de Tanjong Pinang, entre les îles de Rhio, au large de Singapour. 160 passagers se sont noyés et 10 personnes ont pu se sauver.